

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38, rue Saint Sabin
75011 Paris
tel/fax : 01 48 06 48 86
diffusion@eclm.fr
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

n° 104

HABITANTS, ÉLUS,
PROFESSIONNELS
DE LA VILLE

Éléments pour un partenariat

Mémoire de la rencontre de Dakar
(février 1998)

Avertissement

Le document que voici est un instrument de travail pour chacun, c'est le béton « brut de décoffrage » de la rencontre de Dakar qui a réuni en 1998 des habitants, des élus, des techniciens des villes de onze pays d'Afrique (Ouest et Cameroun).

Il réunit des pièces éparses du puzzle de la rencontre : des notes prises par les uns et les autres, certaines rédigées, d'autres jetées à la hâte, les communications aux plénières, les déclarations, la liste des participants.

Le seul « produit fini », ce sont les fiches DPH qui ont été rédigées par les membres d'un groupe de travail qui s'est réuni spécifiquement sur place, à partir de documents et/ou d'interview des participants. Toutes les fiches présentées ont été reprises par un groupe de relecture.

Quelques thèmes de fiches sont évoqués, à propos d'expériences rapportées dans tel ou tel atelier.

Toutes les réactions que vous pourriez nous communiquer au cours de la rencontre, ou à la lecture de ce document nous aideraient.

Nous vous adressons en « tirés à part » les déclarations de la rencontre pour que vous puissiez les reproduire et les diffuser autour de vous. Nous attendons les documents vidéo issus de la rencontre ; nous vous les communiquerons aussitôt.

Sommaire

1. Les prémices de la rencontre	5
1.1 La longue histoire, de Caracas à Dakar	7
1.2 La préparation de la rencontre de Dakar	9
2. La Rencontre	13
2.1 Le Programme	15
2.2 « Arbres à palabres »	16
2.3 Visites	26
2.4 Ateliers : travail intercollège	27
2.5 Les textes de Dakar	39
2.6 Réseau africain d'habitants	49
3. Les expériences, les multiples visages de l'Afrique	55
3.1 La tournée Africaine de Malick Wade, Teolinda Bolivar et Mamadou Ndiaye	57
3.2 Récit de Teolinda	66
3.3 Les fiches « DPH »	68
4. Liste des participants	115
5. Annexes	125
5.1 Textes : « parole des habitants », « cahier des charges », « déclarations » 127	
5.2 Témoignages venus d'ailleurs... ..	140

1.

Les prémices
de la rencontre

1.1 La longue histoire, de Caracas à Dakar

...en passant par Salvador de Bahia, Recife et Istanbul

Caracas, Venezuela, 1991, une quinzaine de responsables politiques et administratifs en charge de la réhabilitation des quartiers populaires des différents continents réfléchissent ensemble sur le devenir des quartiers en difficulté. Et un petit miracle se produit : tous tombent d'accord sur quelques principes d'action qu'ils ont tiré du partage de leur expérience. Ces principes, ils s'engagent à les mettre en œuvre et conviennent de se retrouver deux ans plus tard pour faire le bilan du chemin parcouru.

En 1993, ils se retrouvent à Salvador de Bahia à l'invitation du gouvernement brésilien. Cette fois les élus locaux sont nombreux et des représentants d'organisations d'habitants de différents continents sont présents et actifs aux côtés de professionnels publics et privés. Le « triangle », responsables politiques, professionnels, habitants commence à prendre tournure. Les participants jettent les bases d'une nouvelle déclaration. En même temps, ils valident la méthode de travail qui permet de passer de l'expérience de chacun, unique, irremplaçable, mais faiblement transposable, à un cahier des charges pour l'action. Ce cahier des charges que Pierre Calame appellera « obligation de résultat ».

Parmi ces six principes de Salvador, le troisième concerne : Les aspirations et les intérêts des habitants. Il a plus particulièrement retenu notre attention, en voici quelques extraits :

Pour entretenir la volonté politique d'agir, la meilleure solution est de renforcer par divers moyens la capacité des habitants [...] à faire entendre leur voix et à participer aux décisions qui les concernent ou dont les conséquences les concernent...

... Il faut en priorité aider les habitants des quartiers précaires ou dégradés à s'informer, à se former [...], aider à faire émerger des dirigeants en leur sein, à confronter leur expérience avec d'autres, au niveau d'une ville, d'une région, d'un pays, du monde.

C'est sans doute entre les habitants eux-mêmes, entre les quartiers, que l'échange d'expérience est le plus nécessaire et le plus urgent.

La construction de la parole passe par celle de la construction de la mémoire.

L'apprentissage de la confiance, et la possibilité d'une négociation sur des politiques de réhabilitation à long terme présuppose l'existence de pouvoirs et de services locaux structurés, assurés d'une certaine continuité, capables de prendre des engagements contractuels à long terme.

Au retour de Salvador, des membres du groupe se sont mis au travail pour développer ces questions. Au Venezuela, Teolinda Bolivar lance et développe le bulletin « Ciudades de la Gente ». En France nous mettons en place ou

1... Après Rio (l'environnement), Copenhague (la pauvreté), Le Caire (la démographie), Pékin (les femmes).

accompagnons des groupes de parole d'habitants. Les gens apprennent à se parler, d'un quartier à l'autre pour commencer, bientôt d'une région à l'autre.. Une dynamique d'aide à la construction d'une parole des habitants s'ébauche, se met en réseau.

Sur ces entrefaites, l'ONU annonce son dernier grand « sommet » du siècle 1 : « Habitat II ». Le thème en sera « la Ville », il se tiendra à Istanbul.

L'idée germe alors de monter une rencontre d'habitants de quartiers défavorisés, un peu comme un festival bis. Tant bien que mal, presque avec des bouts de ficelle, nous parvenons à monter un forum, à financer ou à cofinancer une trentaine d'habitants porteurs du récit de leur expérience et qui peuvent venir en témoigner. Ils pourront aussi vivre un sommet mondial où l'on parle d'eux..

L'enjeu était alors d'offrir l'occasion à un grand nombre d'acteurs de débattre simultanément des mêmes questions, de légitimer quelques idées simples, permettre ensuite d'interpeller les autorités politiques et les pouvoirs publics de son propre pays sur le thème : qu'avez-vous fait pour mettre en œuvre vos engagements ? et enfin d'offrir l'occasion de créer des réseaux d'échanges d'expériences.

Le Forum des Habitants a tenu ses promesses, et de l'avis des participants, cela a été un grand moment. Nous sommes repartis avec une « Parole des Habitants à Istanbul » (voir plus loin), et une volonté de faire en sorte que la parole des habitants se construise dans les différentes régions du Monde.

Entre temps, en France, sous l'égide de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, Martine Toulotte et Jean-Blaise Picheral ont impulsé un travail d'échange et de mise en réseau d'élus, de techniciens et d'habitants de plusieurs villes françaises et européennes. Ceux-ci ont, à l'occasion de deux rencontres en 97 et 98, identifié un ensemble de points clés pour l'élaboration citoyenne de projets urbains.

Toutes ces expériences confirment qu'un enjeu majeur de la gestion des villes est de construire un véritable partenariat entre les habitants des quartiers et les pouvoirs locaux, à la fois élus locaux et techniciens des services publics. Or, à l'expérience, ce partenariat est difficile à atteindre et, de fait, rarement effectif jusqu'à présent. Permettre de le construire est donc une voie de progrès fondamentale.

Le maire de Dakar, rencontré à Istanbul avait offert son partenariat, et proposé une rencontre africaine élus-professionnels-habitants à Dakar. Autour de Malick Wade et de Marie-Pierre de Liège, avec l'aide de beaucoup d'autres, cette rencontre a vu le jour et une nouvelle étape était franchie. Fidèle au message des habitants d'Istanbul, les uns et les autres ont souhaité qu'un dialogue équilibré s'engage entre des élus locaux revenant « d'Africité », des professionnels insérés dans le réseau Programme de Développement Municipal et des habitants qui n'ont guère l'occasion de se rencontrer. L'initiative est cette fois d'abord une initiative « habitants », et ceux-ci étaient placés au cœur de la rencontre. Quelques ONG dont la FPH, et la Mairie de Dakar réunies en un Comité de Pilotage appuyant cette démarche.

Ainsi, pendant une semaine, du 1er au 7 février 1998, les représentants d'organisations de base de onze pays d'Afrique francophone se sont réunis, rejoints pendant les trois derniers jours par des techniciens des villes et des ONG, des élus locaux et des représentants d'associations nationales de maires

de ces mêmes onze pays. Les échanges furent extrêmement denses, la possibilité offerte aux habitants, qui n'ont que trop rarement l'occasion de se découvrir mutuellement, de construire une parole collective, leur permettant de dialoguer à égalité avec les techniciens et les élus locaux. La déclaration finale ouvre des perspectives vigoureuses : de construction d'un réseau interafricain d'habitants ; de chartes locales pour l'action locale reprenant un ensemble de principes construits à Caracas, à Salvador de Bahia et à Dakar, d'espaces de formation mutuelle auxquels puissent participer habitants, techniciens et élus, de construction d'un observatoire africain de la décentralisation.

Le lien devrait être fait entre habitants du Monde ; il a été d'autant mieux établi que participaient à cette réunion des délégués (habitants et techniciens) du Venezuela, pour incarner la dynamique d'Amérique Latine et des délégués (habitants et techniciens et élus locaux) de France pour la dynamique européenne.

Sur les trois continents, existent donc à ce jour à la fois des relations élus, techniciens habitants permettant d'envisager une transformation des pratiques et des embryons de réseaux d'habitants. Il leur revient de se développer, de prospérer, de prendre toute leur place, à côté des réseaux d'élus et de professionnels.

1.2 La préparation de la rencontre de Dakar

1.2.1 Le monde change, l'Afrique change :

Partout la Ville se développe, détruisant des équilibres ancestraux, posant de nouveaux problèmes mais ouvrant aussi de nouvelles perspectives, imposant d'autres modes d'organisation.

Partout on assiste à la recherche de nouveaux équilibres entre les pouvoirs et les responsabilités de l'État et des collectivités locales. Une véritable « poussée de décentralisation » est à l'œuvre dans les diverses régions du monde et notamment dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest. En 1996, à Istanbul, lors du sommet « HABITAT II », la communauté internationale en a pris acte en invitant pour la première fois les maires à venir faire entendre leur voix à côté de celle des responsables gouvernementaux pour penser la Ville de demain.

Mais la ville ne saurait se construire sans les habitants : elle n'existe que par et pour les habitants.

En Afrique, société d'abord rurale, depuis les temps les plus reculés les groupes de base ont su s'organiser sous des formes originales et efficaces : souvent pour manifester leur volonté de communauté humaine de prendre en charge leurs propres problèmes, parfois pour faire face à la carence des pouvoirs publics à assurer les services de base indispensables à toute vie collective, ou tout simplement dans une dynamique d'innovation et de changement.

La décentralisation pose avec une vigueur renouvelée la question du

dialogue et de la complémentarité de l'action entre les pouvoirs publics et les citoyens, entre les équipes municipales et les habitants : tout conduit à penser qu'un des enjeux majeurs de la gestion des villes est de construire un véritable partenariat entre les habitants des quartiers et les pouvoirs locaux, élus et professionnels de la ville, qu'ils appartiennent aux administrations locales ou aux ONG intervenant sur le terrain.

Or, à l'expérience, ce dialogue, ce partenariat sont difficiles à atteindre. En Afrique, comme partout ailleurs, le langage de l'administration, sa manière d'agir, de découper les problèmes, structurée par sa propre organisation, ses rythmes, ses priorités ne sont pas les mêmes que ceux des habitants. Le dialogue entre les pouvoirs publics et les citoyens s'apparente à un véritable dialogue interculturel. Pourtant, la décentralisation ne réussira que si chacun, élu, habitant, professionnel, apprend à parler, à penser, à travailler et à construire avec l'autre.

Comment faire, dès lors, pour que les différences culturelles, les différences d'approche et de logique entre les diverses composantes de la démocratie locale constituent une force de changement et non un facteur de blocage ? Comment concilier le légitime souci de chaque groupe humain de préserver son identité sociale et ses intérêts propres et la nécessité de conduire un changement plus global ?

La rencontre de Dakar a d'abord pour objectif de construire les fondements d'un partenariat renouvelé entre habitants, élus locaux et professionnels, notamment pour l'évolution des quartiers populaires.

Mais un travail en commun constructif entre ces trois acteurs du développement local suppose un relatif équilibre des forces et des savoirs, le respect de l'autre, la reconnaissance de ses capacités et de sa légitimité à agir. En règle générale les pouvoirs locaux, élus et professionnels de la ville disposent de moyens techniques, juridiques, financiers, de formation, de réseaux d'échange et d'un pouvoir d'expertise pendant que les habitants, quoique forts de leur expérience, sont isolés, ne peuvent le plus souvent compter que sur eux-mêmes, ne parviennent pas à s'appuyer sur une parole collective susceptible de rendre leurs positions et leurs propositions légitimes et crédibles vis-à-vis de leurs interlocuteurs.

C'est à partir d'un tel constat que les habitants des diverses régions du monde qui ont tenu le « forum des habitants » à Istanbul ont adopté le texte « paroles d'habitants » joint en annexe et ont souhaité s'organiser en réseaux pour pouvoir s'entraider, être plus forts et plus efficaces dans leur action locale.

La rencontre interafricaine de Dakar a donc également pour objectif de jeter les bases d'un réseau interafricain d'habitants

1.2.2 Les soutiens à la rencontre

La rencontre de Dakar, avec son ambition et son ampleur, n'a été rendue possible que par la mobilisation de différents partenaires, les uns apportant leur temps, leur créativité, leur expérience, leur capacité de convocation et leurs réseaux, les autres apportant leur soutien financier.

Au titre des premiers, on trouve les membres du Comité de Pilotage qui ont

animé la préparation : RADI, Credetip, ENDA, la mairie de Dakar, Malick Wade et la FPH, tous les participants qui ont consacré un temps important à cet événement ainsi que le maire de Dakar, Monsieur Mamadou Diop qui s'est personnellement impliqué pour promouvoir la réunion, convoquer les représentants des associations nationales d'élus locaux et a donné un élan décisif à la deuxième partie de la rencontre par son discours d'accueil.

Au titre des soutiens financiers il faut citer l'Union Européenne – DG VIII – et le Ministère français de la coopération qui aux côtés de la FPH ont cofinancé l'opération.

1.2.3 Choix des participants

Pour ce grand rassemblement, onze pays du continent noir étaient ciblés : dix de l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun d'Afrique Centrale.

La rencontre avait été bâtie autour de trois collèges : élus locaux, habitants et professionnels. Les élus locaux ont été choisis pour la plupart par les associations nationales de maires, quelques autres ont été invités du fait de la bonne qualité de leurs relations avec des groupes d'habitants.

A côté de ces trois collèges, est apparu, de fait, une quatrième composantes à laquelle nous n'avions pas a priori pensé : les chefs traditionnels, du roi des Yurubas au chef de quartier.

Le Comité de pilotage s'était mis d'accord sur les notions d'habitants et de professionnels. Pour les premiers, l'option retenue a été de donner leur place à des représentants de groupes de base, sans pour autant nous limiter à des «projets de pieds d'immeuble». C'est-à-dire de prendre en compte ceux qui travaillent à un niveau sectoriel ou global. Quant aux autres, on notait deux sous-groupes : les techniciens des ONG et ceux des collectivités locales.

L'importance de la démarche consistait, tout en tenant compte de la spécificité africaine, à faire se rencontrer les trois collèges pour amorcer un début de dialogue ou consolider des synergies existantes. Donc, il nous est apparu nécessaire de voir qui fait quoi, comment et avec quels partenaires. C'est ce qui a motivé les déplacements en Afrique qui ont permis de produire le document « Cherchons le vrai visage de l'Afrique ».

Enda-Graf, le Radi, la Ville de Dakar ont donné les adresses de leurs partenaires dans ces pays. Ceci nous a facilité notre tâche de détection de projets fiables. De même des participants pour DPH, comme Assodiv au Bénin ou Marie-Laure de Noray que la FPH nous avait recommandée au Mali, nous ont permis de prendre langue avec des associations rurales ou péri-urbaines. L'équité dans nos choix a toujours été recherchée.

Pour les dix habitants sénégalais, les organisations du Comité de coordination ont proposé chacun deux invités pour la rencontre de Dakar. Sur proposition d'Yves Pedrazzini, et avec l'accord de ce même comité, la journée sur «violences urbaines à la Voile d'Or devait voir la participation de quinze autres sénégalais, pour leurs témoignages. En ce qui concerne les techniciens, il était normal que les institutions du Comité de coordination désignent chacun un technicien. C'était également le cas dans les pays visités ; il fallait privilégier les partenaires qui nous ont beaucoup épaulés.

Mais pour corriger le déséquilibre entre représentants d'ONG et techniciens

de collectivités locales, ou de l'administration centrale pour l'annuaire de Dakar, une combinaison de propositions venant du « Programme de Développement Municipal (PDM), de l'Association des maires sénégalais nous a amenés à faire des ajouts à la liste initiale. On y voit figurer le directeur des services techniques communaux de la ville de Rufisque. Celui-ci nous avait beaucoup aidés pour l'organisation de la rencontre préparatoire dans cette localité ; la Direction des collectivités locales au Ministère de l'Intérieur, le chef du département de recherche du CODESRIA (Structure de recherche panafricaine en sciences sociales) rencontré lors d'une mission de la FPH dans le cadre du projet de « bibliothèque interculturelle pour le futur », des directeurs de services techniques communaux des autres pays africains. On notait enfin la présence d'organisations internationales (PNUD, BREDA).

Tout choix humain est forcément perfectible, simplement, à voir ce qui s'est passé lors de la rencontre internationale de Dakar sur la décentralisation en Afrique, à côté des élus, tout ce beau monde a abouti à des résultats prometteurs.

2. La Rencontre

2.1 Le Programme

Dimanche 1er février

Après-midi

Accueil des habitants à l'hôtel de la Voile d'Or, puis après-midi informel, plage, visites libres.

Ouverture de la première rencontre et Arbre à palabres n°1.

Soir

Pot d'accueil et dîner.

Lundi 2 février

Matin

Visites d'expériences : Amazones de Pikine, Clinique juridique du RADI.

Après-midi

Arbre à palabres n°2.

Soir

Poèmes, chants, et contes de nos pays...

Mardi 3 février

Matin

Visites d'expériences : Rufisque : la prison, DEFISI.

Excursion-repas lac Rose.

Après-midi

Arbre à palabres n°3 : discussions sur la visite, préparation de la plénière (suite).

Soir

Dîner au VSD.

Mercredi 4 février

Journée « Violences urbaines »

Matin

Atelier préparatoire à la rencontre sur le thème Violences urbaines.

Tour de table général : vécu de chaque groupe présent en matière de violences urbaines : diagnostic, stratégies, difficultés, suggestions.

Discussions en sous-groupes thématiques. Chaque sous-groupe

organise l'introduction de son thème à la plénière du samedi 7 et son illustration par des expériences.

Après-midi

Atelier préparatoire à la rencontre sur le thème Violences urbaines (suite).

Apéritif avec participants de Dakar et dîner.

Soir

Vers un réseau d'habitants en Afrique : réunion entre habitants africains : réunion constitutive, des habitants africains.

Jeudi 5 février

RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LE PARTENARIAT ÉLUS-HABITANTS-PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA DÉCENTRALISATION EN AFRIQUE.

Matin

Le maire de la ville de Dakar et les habitants du monde accueillent l'ensemble des participants...

Plénière de lancement : les idées forces d'entrée, énoncées à partir de la première partie de la semaine de rencontre.

Après-midi

Ateliers thématiques intercollèges.

Vendredi 6 février

Matin

Ateliers thématiques intercollèges.

Après-midi

Plénière : chaque atelier fait part des idées forces de sortie, validées par les représentants des trois collèges.

Soir

Réception en Mairie, Orchestre à l'hôtel.

Samedi 7 février

VIOLENCES URBAINES ET SÉCURITÉ

Matin

Plénière

La plénière se poursuit, Parallèlement, un sous-groupe travaille sur la déclaration.

Après midi

Discussion sur le projet de déclaration,
adoption de la Déclaration de Dakar.

2.2 « Arbres à palabres »

2.2.1 Premier « Arbre à palabres », en plénière

S'est tenu le dimanche 1er février 1998 de 16 h 20 à 19 h 20, à la Voile d'Or, l'Arbre à Palabres n° 1, entre les habitants? Conformément au programme, l'objet était de déterminer les questions clés dont il faut débattre et permettre à chacun de présenter à l'assemblée son expérience personnelle ou celle vécue à travers une institution. Ont participé à cette séance cinquante personnes, habitants des dix pays africains, du Sénégal et l'équipe d'animation.

Introduction de la rencontre

Après le mot de bienvenue et de remerciements du Comité de Pilotage à l'endroit des divers participants, ont été présentés :

- * le comité préparatoire de la rencontre regroupant dix pays africains ;
- * le thème et les objectifs de la rencontre qui s'inscrivent dans la droite ligne de la rencontre d'Istanbul, à savoir : dégager une synergie entre « habitants, élus et professionnels pour construire ensemble les villes et les communautés rurales, et réussir la décentralisation en Afrique » ;
- * l'organisation pratique de cette première partie du programme de façon à permettre aux participants de bénéficier des meilleures conditions de séjour et de travail.

Il est formulé le souhait que chaque habitant parle en son nom propre, sans nécessairement en référer à son organisation.

L'idée fut émise que soit créé en Afrique un réseau à l'image de l'Europe et de l'Amérique Latine. L'intérêt et la nécessité d'un réseau fédératif au niveau de chaque pays d'abord, du continent ensuite, n'ont fait l'objet d'aucun doute. Seulement, c'est sur la faisabilité que quelques questions ont été posées. Une réflexion particulière sera axée sur ce point.

La parole aux habitants

Ce deuxième volet correspond à l'exposé des expériences de huit habitants.

La pollution dans la Baie de Hann

Maquette Diop, Sénégal
(voir fiche DPH n°14)

Il existe une forte implantation industrielle dans cette zone, et chaque jour, 15 000 m³ d'eaux usées sont déversées dans la baie. La ville et la commune d'arrondissement prélèvent des taxes, mais ne semblent pas être préoccupées par l'aspect polluant. Les industries n'ont aucun système de dépollution et cela se ressent au goût et à l'odeur d'hydrocarbures dans l'eau et le poisson, d'où l'existence d'un danger économique, hygiénique et écologique.

Association internationale des femmes
pour favoriser la condition féminine

Madame Baldé, Sénégal

Étude succincte conduite sur 50 cas d'infanticide (auprès de femmes incarcérées à la prison de Rufisque) et présentation prochaine de 25 cas.

Pour déboucher sur un travail de prévention tant par rapport à l'infanticide que par rapport au SIDA.

Allègement du travail des femmes avec la construction de 544 « foyers améliorés ».

Difficulté : conduire un partenariat avec police, secteur santé et Mairie.

Association de promotion des jeunes

Moussa Halidou, Niger

Appuyer les jeunes avec le soutien des bailleurs de fonds (réalisation de 406 micro-projets), par des financements remboursables à partir d'un an.

Lutte contre le SIDA et les MST.

Échanges économiques et culturels.

Problèmes : résident dans le recouvrement des prêts et les relations avec les pouvoirs publics.

Dar Naïm, périmètre maraîcher géré
par une association agro-pastorale

Cheikhna Ould Ely, Mauritanie
(voir fiche DPH n° 21)

Reconnaissance par l'État des coopératives.

Union des coopératives pour trouver une aide extérieure face à la carence de l'État.

Encadrement et suivi des membres des coopératives et incitation à la diversification des activités pour lutter contre le chômage.

Création de groupements féminins : encadrement de jardins d'enfants, apprentissage du tissage et de la teinture.

Problèmes : difficultés d'approvisionnement en eau du fait de l'accroissement de la population et développement non endogène.

Association Hamo VI

Sidiki Daff

Dans un quartier de fonctionnaires confrontés au départ à quatre problèmes : coût élevé des loyers, cahier des charges inaccessible, maisons mal faites, urbanisation médiocre. D'où l'idée de l'amélioration du cadre de vie et la lutte contre la violence urbaine (mise en place d'un système de veilleurs de nuit).

Problèmes : Conflit élus-habitants face à la construction anarchique par la collectivité locale.

Communauté « vivre ensemble »

Hounkpe Kuessi, Bénin

Jeunes décidés à travailler à la campagne après leurs études (voir fiche n°4).

Acquisition et exploitation d'un forage et d'un moulin pour alléger le travail quotidien des femmes.

Accompagner les paysans lors de leurs démarches auprès de la police, de la gendarmerie, pour le respect du droit.

Mise à la disposition de la communauté du téléphone, de panneaux solaires, pour résoudre les problèmes de communication et d'énergie.

Utilisation de la traction monobovine pour l'exploitation d'un périmètre de 7 ha.

Animation pour l'éveil des consciences.

Problèmes : Antipathie des forces de l'ordre.

Groupement des femmes : émancipation sociale, économique et culturelle des femmes

Mme Kobanon Odah, Togo
(voir fiche DPH n°2)

Causeries et formations juridiques, alphabétisation des femmes et scolarisation des jeunes femmes, tontine hebdomadaire de faible mise, système performant de financement.

Projets : Implantation d'une radio rurale.

Atouts : Bonne relations avec les autorités et les ONG.

Problèmes : Locaux, locomotion, praticabilité des voies.

Groupement des jeunes pour l'assainissement de leur quartier

Irène Eloundé, Cameroun.

Appui matériel de la mairie, aucun financement de pouvoirs publics, participation financière des familles.

Atouts : Expérience rare au Cameroun.

2.2.2 Deuxième arbre à palabre, en sous-groupes

Les participants se retrouvent en grand groupe, après la première réunion de dimanche, et après la première série de visites. Martine Toulotte propose une synthèse partielle des enseignements de la veille et quelques éléments méthodologiques pour la poursuite du travail.

* Point commun des expériences déjà rapportées : la mobilisation s'effectue à partir d'un problème concret, délimité et s'étend à d'autres secteurs.

* Une synthèse intéressante semble s'opérer entre auto-organisation/négociation d'une part, affrontement et luttes d'autre part.

* Des règles claires, contractuelles, parfois des chartes se dégagent.

* Les participants découvrent de la liberté dans les luttes et dans l'auto-organisation.

Dans chacune des expériences qui vont maintenant être relatées, il serait souhaitable de faire ressortir les points forts selon quatre rubriques :

- * l'origine de l'expérience,
- * les difficultés rencontrées,
- * le partenariat qui s'est manifesté,
- * les enseignements que l'on peut en tirer.

Quelques remarques générales sont apportées :

- * Séparation moins nette entre élus et habitants en Afrique qu'en France.
- * Les relations sont faites à la fois de confrontation et de collaboration.
- * En Afrique, il existe une tendance naturelle à se rapprocher.

La plénière s'est scindée en trois sous-groupes de façon à ce que le récit des expériences puisse se faire avec une contrainte de temps moins rude (il restait après la première plénière 21 expériences à partager).

Sous-Groupe 1

En vue de préparer efficacement la rencontre avec les élus et les professionnels, les invités des pays suivants ont travaillé en groupe pour échanger leurs expériences respectives.

Il s'agit des pays suivants : Sénégal (Dakar, Rufisque, Saint Louis), Niger, Mali, Togo, Guinée.

Le groupe s'est appuyé sur les idées clés dégagées :

1. l'origine,
2. l'importance des réalisations,
3. les difficultés,
4. les perspectives.

Origine

Les structures qui ont participé aux travaux de l'atelier se sont fixées comme objectifs principaux :

- * l'amélioration des conditions de vie des habitants de leurs collectivités,
- * la promotion socio-économique et culturelle.

Difficultés

* Blocages pour l'obtention des autorisations d'exercice : des terrains permettant certaines activités, ex. le maraîchage, la construction d'une fontaine, des latrines, etc. Ce qui pousse certains bailleurs à retirer leurs fonds ou les matériels octroyés.

* Négligence des municipalités (blocage des demandes ou lenteurs administratives).

* Sortie de circulaires ou de prises de décision sans consulter les partenaires.

- * Absence de subvention, de l'État ou des municipalités.
- * Manque de moyens financiers pour participer à des rencontres où d'importantes décisions sont prises.
- * Manque d'appui financiers.
- * Mauvaise collaboration avec les municipalités, tentatives de caporalisation de certains dossiers par les municipalités.
- * Tentatives de caporalisation de certains mouvements associatifs par les politiques.
- * Insécurité et problèmes d'éclairage public.
- * Confiscation de la parole ou des dossiers par certains intermédiaires.
- * Certaines visites ne sont pas programmées.
- * Malmise des politiciens sur les recrutements.
- * Manque de cadres au niveau de la commune pour coordonner certaines actions.
- * Le non-respect des mesures sanitaires.

Importance des réalisations

- * Infrastructures socio-sanitaires (latrines, puisards, bornes fontaines).
- * Promotion des droits de l'Homme.
- * Éducation, sensibilisation, formation et communication (alphabétisation, santé, etc.).
- * Protection de l'environnement (reboisement, création de « foyers améliorés », ramassage des ordures ménagères).

Perspectives

- * La contractualisation claire doit déterminer les rôles et les prérogatives des différents secteurs, notamment sur la gestion tripartite, le paritarisme ainsi que l'équivalence du travail.

Sous-Groupe 2

Le groupe s'est essentiellement penché sur les expériences de Oudrago Salif du Burkina Faso, Maryam Fall du Sénégal, Moussa Candé de la Guinée Bissau, Joseph Fumtim du Cameroun, Fodé Souma de la Guinée Conacry, Mme Keita du Mali.

Pour analyser ces expériences, nous avons établi une relation triangulaire entre les habitants, l'État et les ONG. La situation peut être en équilibre lorsqu'une initiative de l'habitant reçoit un appui de l'État et/ou d'une ONG quelconque.

Cela nous a permis de sérier nos expériences par rapport à deux tendances.

L'équilibre

Le cas de Moussa Candé, de Guinée Bissau se range sur ce palier. En effet leur association AHQ (Association des Habitants de Quélélé) a réalisé la construction d'un Centre de Santé avec l'apport matériel d'une ONG appelée AD (Agriculture et Développement) ainsi que l'assistance humaine et technique de l'État qui leur a fourni des agents de santé.

Dans une certaine mesure, nous avons rangé dans la même corbeille le cas

de Maryam Fall du Sénégal. Son association a diminué les problèmes de l'eau, de la pollution et de la prostitution, avec l'apport des ASC (Associations Sportives et Culturelles) et le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. L'État assure un encadrement administratif, mais le volet économique et social revient aux ONG.

Le déséquilibre

Nous avons entendu par déséquilibre la situation dans laquelle une initiative émanant des habitants n'est pas soutenue par une ONG et/ou l'État. Presque toutes les autres expériences se sont trouvées dans cette configuration.

Nous avons parlé du groupement du village Kassonia en Guinée Conakry, qui a dû recourir à ses propres ressources pour construire un pont de fortune afin de relier sa localité au reste du monde.

A signaler aussi le cas de GIU (Garage Tous Unis), qui s'est adressé à l'État mais en vain, pour le soutien matériel nécessaire à son projet. Il a dû solliciter un financement privé afin de construire le garage commun chargé de la maintenance mécanique automobile.

Le cas Ben Cadi du Mali qui n'a reçu aucun financement de la part de l'État, mais a dû solliciter une ONG (ACDEV) pour financer son projet, mais avec des fonds remboursables. Mais l'association semble ne pas être sortie de l'auberge, parce que l'ONG est en fin de programme et les outils qui ont été mis en place, notamment en eau, risquent fort de disparaître faute de moyens et de technicité.

Dans tous les cas, les grandes questions sont :

- * Les municipalités.
- * L'après ONG.

Autrement dit : maintenant que l'État a abandonné son champ de responsabilité aux ONG, que deviendront les populations quand ces ONG auront terminé leur programme ?

Sous-Groupe 3

Récit de six expériences et leur enseignement.

EMAD (Entente des Mouvements et
Associations de Développement)

Abdou Khadre Gaye, Sénégal

Vie associative au Sénégal

Abdou brosse un tableau de l'évolution du mouvement associatif au Sénégal, depuis l'indépendance.

1. Ce sont d'abord des ressortissants d'origine rurale qui se réunissent en solidarités de territoires.

2. Puis des associations à caractère religieux, « Diarra », quand il apparaît que la foi est menacée par l'évolution de l'urbanisation.

3. Dans les années 70, apparaissent les clubs de quartier, pour des problèmes urbains, avec une forte implication des jeunes. Puis on assiste à la naissance des associations sportives et culturelles. En 88, c'est l'irruption des jeunes dans l'arène politique fréquemment sous forme de violences. En 89, a

lieu une crise entre Sénégal et Mauritanie, avec manifestations graves dans les quartiers, des mouvements de xénophobie, qui interrogent sur l'identité sénégalaise fondée sur la capacité à accueillir. A la même époque implication importante de jeunes dans des grandes opérations de nettoyage. Tous ces éléments attestent d'une volonté d'implication de la jeunesse.

4. Quatrième forme apparue dans les années 90, les associations de développement, prenant en charge les problèmes concrets du quartier ; c'est de cette quatrième génération qu'est née l'idée d'une coordination, pour l'établissement d'un cadre, car ces mouvements sont souvent mal gérés, mal soutenus, mal coordonnés, mal encadrés.

Les origines de l'association

Mais « régler les problèmes » cela peut aussi signifier le faire « les armes à la main ». Il y a eu un conflit violent entre riverains et commerçants du marché de Thidème, à propos de l'occupation du domaine public. On a voulu voir dans ces affrontements territoriaux, comme par exemple des agressions contre des commerçants squattant les trottoirs, des conflits inter-ethniques. Le traitement de tous les problèmes ne peut se faire au seul plan local.

D'autant plus que la crise économique oblige les quartiers à trouver eux-mêmes les systèmes de développement économique. D'où la nécessité de mettre en place un réseau de solidarités pouvant servir à d'autres. Il s'agit donc de former des leaders du mouvement associatif pour qu'ils prennent leur place face aux ONG qui ont plus d'expertise.

Les trois premières cibles :

- * la prison, les détenus ; à l'occasion de l'incarcération d'un membre du réseau, le réseau prend la mesure du ferment de violence, de délinquance, de déshumanisation que représente la détention.

- * Initiative de la « valise du détenu », collecte publique renouant avec une tradition ancienne.

- * journée d'information, actions ponctuelles visant à démontrer que c'est possible

- * formation au droit, visant à prévenir la remise en prison.

- * l'expérimentation de la conciliation populaire.

- * Participation à l'aménagement de l'espace urbain dans la ville de Dakar.

Difficultés rencontrées

- * Problèmes financiers, il est difficile de faire rentrer les cotisations.

- * « Sensibilité » du milieu carcéral ; une fois libérés, les détenus échappent .

Perspectives

- * Pour l'EMAD, l'échange d'expérience entre les différentes associations de quartier constitue un noyau privilégié pour renforcer le pouvoir des habitants.

- * Projet de développement d'une activité multi-services à l'EMAD.

Partenariat

Ville de Dakar, administrations.

Problématiques

Quel type de gestion pour les espaces publics : gestion partagée ?

Enseignements/message aux « autorités » : ouvrez-vous davantage aux habitants, aux organisations qu'ils se sont donnés.

CGQ, Conseil de Gestion de Quartier, Adjamé

Fousseynou Traore, Côte d'Ivoire

Constat : Insalubrité du quartier.

Impulsion de la mairie pour la création d'un groupe d'initiative de jeunes chargés de l'enlèvement des ordures. Succès et mobilisation, les jeunes obtiennent quelques rémunérations.

Le groupe évolue et devient un outil au service du développement du quartier, en élargissant ses compétences, puis un comité de gestion du quartier, avec l'implication d'acteurs de plus en plus nombreux.

Problèmes rencontrés

Mairmise des politiques et de la mairie sur l'initiative et problème de l'autonomie des habitants par rapport aux politiques qui les financent.

Cette réalisation a été primée au Sommet Habitat II à Istanbul, comme une des « Best practices » (meilleures pratiques), mais les habitants ne se sont jamais vu reconnaître comme les acteurs de cette réalisation. L'argent du prix ne leur est jamais parvenu..

Union des Coopératives Agricoles,
périmètre maraîcher de Dar Naïm

Lerbous o/el Id, Mauritanie
(Voir fiche DPH n° 21)

Début des années 70, création à plusieurs km de Nouakchott d'un espace maraîcher ; mais l'urbanisation extensive de la Capitale fait que l'urbanisation gagne le périmètre. Conflit d'espace, récupération de parcelles pour faire de nouveaux lotissements. Les maraîchers qui acceptent sont dupés car ils perdent leur moyen de subsistance. Mais le problème surgit quand la compagnie de distribution de l'eau privilégie les habitants des lotissements et coupe l'eau aux maraîchers...

L'Union des Coopérative (46 ha, 26 coopératives) s'organise alors, trouve des financements et fait réaliser des forages, 35 d'abord puis 350.

Autre activité : les handicapés (lèpre) se sont vus attribuer des places de gardien dans la ville.

Renopop, organisation paysanne et urbaine,
Sénégal, Fandène, à 7 km de Thiès

Alphonse Tine
(Voir fiche DPH n° 11)

Dégradation des conditions de vie des populations (baisse constante des revenus, exode, environnement) d'où certaines initiatives (mutuelles de santé, boutiques). Puis ils ont perçu les relations profondes entre la situation de leur village et le modèle de Thiès ; les mécanismes d'exclusion et d'appauvrissement des populations sont les mêmes pour les ruraux et les urbains.

Alors, il a été décidé de développer des alliances entre les citadins et les ruraux et de favoriser leur concertation, afin de proposer un modèle de ville

alternatif. Le modèle de ville imposé par les services techniques a fait perdre aux populations rurales une grande partie de leur terre. Les mécanismes de dédommagement ne répondent pas aux attentes des paysans, expropriés et appauvris.

Pour anticiper sur l'avancée de la ville, ils ont mené des opérations d'auto-lotissement (les habitants se font aider par les services techniques qui aménagent l'espace en tenant compte de leurs souhaits).

Développement d'actions favorisant la mobilisation des habitants, création de caisses d'épargne et de crédit, de mutuelles de santé, concertation avec la commune de Thiès pour l'adoption du plan alternatif d'aménagement urbain.

Chef de quartier à Niamey III deux expériences : un succès, un échec

Yacouba Bello, Niger
(Voir fiche DPH n° 23)

Polyclinique

1982, le Gouvernement Nigérien construit une maternité. A mi-parcours, le chantier est arrêté, plus de crédits. Le bâtiment reste à l'abandon pendant des mois, le gardien n'est plus payé, le vandalisme commence. Saisi, le Chef de quartier organise le gardiennage, sauve le bâtiment et trouve une ONG de coopération belge qui reprend les travaux pour réaliser cette fois un hôpital de district et le faire fonctionner.

Délocalisation

1978, des habitants de Niamey sont délogés de leur quartier pour permettre la construction d'un grand hôtel. Ils sont réinstallés par les autorités sur un terrain non lotis ; quelques années plus tard, il faut lotir ce terrain et les occupants se retrouvent sans droits, sommés de déguerpir. A ce jour, malgré des engagements d'un préfet, non honorés par son successeur, la situation reste aussi précaire malgré tous les efforts de médiation du Chef de quartier.

Groupement « Bon Secours »

Hounkpe Kuessi, Bénin
(voir fiche DPH n° 19)

Développement d'expériences en matière de développement social par la communication. Il existe un réel déficit de communication des habitants entre eux et vis-à-vis des interlocuteurs extérieurs.

A travers l'expression théâtrale, les sketches, sur des thèmes intéressant les habitants (santé, assainissement, inceste..) les débats sont ouverts et une information de sensibilisation peut se faire.

Tour de table de synthèse

* Souhait que des pouvoirs locaux reviennent aux élus (trop de décisions des maires sont soumises à l'approbation des préfets).

* La ville de Dakar comporte peu d'espaces de concertation entre élus et

habitants.

* Attention à ce que les espaces de concertation ne deviennent pas eux-mêmes des écrans.

* Place de la formation et de l'apprentissage de l'expression (J.-M. Vermersch évoque l'expérience du Théâtre de l'Incompris).

Les axes clés

* Occupation de l'espace et enjeux fonciers, amélioration de l'aménagement des quartiers, de la lutte contre l'exclusion sociale.

* Améliorer le niveau d'équipement des quartiers en structures de santé, tout en favorisant l'implication des habitants dans ces structures. Méfiance quant aux modèles parachutés. Importance de tout ce qui touche à la communication sociale, notamment entre acteurs. Nécessité d'audiences et d'entretiens car il existe un flou dans les relations entre habitants, élus et services techniques.

* Nécessité de mettre en place des mécanismes de consultation des populations, pour les initiatives populaires et communales.

* Reconnaissance de la nécessité de participation et l'engagement de rendre cette participation effective.

* Transparence à tous les niveaux.

2.2.3 Troisième arbre à palabres

Synthèse générale, 11 points clés

Préparation de la rencontre avec maires et techniciens

Quelques idées forces

1. Mise en place d'Institutions et d'un système décentralisé qui intègrent la personnalité socioculturelle africaine ; notamment par une prise en compte des réalités et des aspirations locales.

2. Mise en place d'Institutions qui respectent la loi et qui la font respecter de tous.

3. Désignation d'Interlocuteurs responsables, permanents et compétents même en l'absence du maire.

4. Nécessité d'un cadre formel de concertation et d'échange entre les différents acteurs pour une meilleure gestion à chaque échelle territoriale.

5. Reconnaissance des initiatives prises par les habitants et de la nécessité d'une véritable participation.

6. Formations adaptées et informations accessibles pour l'habitant afin qu'il puisse être un citoyen actif pour notamment éviter la confiscation par les intermédiaires de leurs paroles et actions.

7. Définition et acceptation du rôle de chaque acteur (domaine réservé à l'État : infrastructures lourdes, sécurité, école publique.. ; engagement des habitants : entretien de la cité, encadrement des enfants.. ; professionnalisme des techniciens : être au service de l'intérêt général).

8. Instauration d'un partenariat équilibré entre habitants, élus et profession-

nels.

9. Contractualisation et respect des engagements dans la continuité par les différents acteurs.

10. Mobilisation de moyens propres à satisfaire les engagements de l'État et des collectivités locales ; surtout ne pas se servir du manque de moyens comme un alibi à l'inaction mais au contraire le faire valoir comme une justification du partenariat.

11. Tenues de rencontres internationales périodiques entre habitants, élus et professionnels et mise en place d'un comité de suivi.

2.3 Visites

2.3.1 Clinique juridique du RADI

Historique : Formation de para-juristes pour la divulgation du Droit : rapprocher la justice du justiciable.

Mise en place de centres d'information juridique, le langage juridique étant trop hermétique.

Décentralisation des centres, à Kaabach, puis Dakar, puis Saint Louis, avec un projet à Thiès.

Différents volets d'activité : promotion de la femme, clinique juridique, décentralisation, assistance judiciaire, aide aux victimes (notamment de violences domestiques), aide aux détenus « oubliés » en prison.

2.3.2 Amazones de Pikine

Création d'une caisse de crédit et d'épargne devenue nécessaire en raison des besoins réels de financement auxquels faisait écho une pratique avérée de l'usure (voir expérience de Grand Yoff).

Au début, réticence de quelques-unes, en raison d'escroqueries antérieures.

Guichets, collecte financière, crédit d'approvisionnement mais aussi inventaire des problèmes et difficultés. De là part l'idée de créer un groupement pour éviter de marcher en ordre dispersé. Création de Book Xalaat (100 membres au départ) dans le but de :

- * combattre l'usure, négocier les approvisionnements dans de meilleures conditions et supprimer les intermédiaires ;

- * combattre la mendicité en intégrant les handicapés ;

- * résoudre le problème de l'évacuation des ordures.

Bénéfice mensuel de 1 200 000 F avec un taux de prêt de 1 % (conflit avec les usuriers qui bénéficiaient de système antérieur).

Conflit entre élus et commerçants sur la question des ordures, vente par le maire à des tiers d'un terrain servant au dépôt des ordures. Les commerçants sont allés jusqu'à la confrontation physique ; le maire a remis le terrain à la disposition des femmes du marché.

2.3.3 Prison des femmes de Rufisque

Ancien commissariat, prison depuis 1972. Locaux vétustes. Capacité d'accueil de 50 détenues, 23 agents, accueil entre 20 et 40 (il y a eu jusqu'à 100 détenues).

Motif des peines : Trafic ou usage de chanvre, vol, infanticide, assassinat, meurtre.

Travail de préparation à la réinsertion sociale : formation professionnelle.

2.3.4 Rufisque, ville et port et DEFSI

Le groupe a d'abord parcouru la ville, pris la mesure des problèmes d'assainissement qui pouvaient se poser, notamment du fait du colmatage des deux canaux qui traversent la ville : par le déplacement de bancs de sable à leur

déboucher sur la plage et par l'accumulation des déchets qui y sont abandonnés. Seul un programme de grande ampleur, associant des travaux et une éducation du public pourrait venir à bout du problème. Le quai aux poissons, où le groupe s'est arrêté est le siège d'une activité essentielle pour la ville ; il fonctionne en lien avec un espace de traitement (séchage et saurissage du poisson).

Par ailleurs, la DEFESI : décharge écologique et traitement des eaux pour 400 concessions, est un programme innovant, présenté à l'occasion des « best practices » d'Istanbul a été visité. Cette visite a permis de prendre la mesure de la capacité d'innovation et de la ténacité de ses promoteurs, et la nécessité que les ONG et collectivités qui rendent possibles de telles initiatives en assurent également la pérennité..

2.4 Ateliers : travail intercollège

Atelier 1

Écouter, être écouté est une exigence fondamentale ; comment établir des relations de travail, élus, habitants, professionnels, dans le respect du rôle de chacun ?

Atelier 2

Comment s'appuyer sur les initiatives d'habitants, comment reconnaître la diversité des habitants et des partenaires.

Atelier 3

Quelle formation pour les partenaires ?

Atelier 4

Participation des habitants aux projets urbains, création et consolidation des services publics, rôle des ong et responsabilités du maire.

Atelier « violences urbaines »

2.4.1 Atelier 1 : Écouter, être écouté..

... Est une exigence fondamentale ; comment établir des relations de travail, élus, habitants, professionnels, dans le respect du rôle de chacun ?

Introduction au débat

La volonté de faire travailler ensemble élus, habitants et professionnels pour les décisions et les actions concernant les quartiers est une aspiration souvent invoquée.

Pourtant quand on se penche en détail sur les réalisations, on reste frappé par la timidité des expérimentations et quand on discute avec les groupes de base, on découvre à la fois une profonde aspiration et une grande déception.

La volonté n'est pas tant à mettre en cause que l'organisation de cette concertation qui doit s'adosser à des règles claires, permettant le partenariat entre les trois acteurs élus/habitants/professionnels.

A travers la présentation de diverses expériences, l'atelier débattrà des conditions qui ont permis à ces expériences de se développer et essaiera

d'aborder plusieurs questions :

- * comment est née la concertation ?
- * comment s'articule le pouvoir des élus, l'aspiration des habitants et l'intervention des ONG ?
- * comment se pratique la négociation, la validation ? Quels sont les mécanismes de recours si les règles ne sont pas respectées ?
- * comment les habitants s'organisent-ils pour être des partenaires à part entière ? (information, formation, moyens techniques, entraide..).

Groupe de travail n° 1

Président : Amouzouvi Akakpo, maire de Lomé.

Rapporteurs : Fousseynou Traore (Côte d'Ivoire), Abdou Hadre Gaye, Camille Kuyu (Cameroun).

Rapport de synthèse

Écouter, être écouté, cet état de fait qui ressemble à un rêve pour l'habitant des cités urbaines est atteint dans certains villages africains, par exemple :

* Guinée (village) : tout problème est posé au Chef de quartier, qui peut avoir recours au Conseil des Sages, qui, s'il le juge nécessaire convoque l'Assemblée du Peuple, qui délibère. Dans ce village, tous les problèmes, même la simple convocation par la police d'un habitant passe par le chef du village. Ainsi un dialogue permanent s'est établi entre les différents acteurs de la vie sociale.

* Niger (ville) : le chef du village a le droit de dialoguer avec les habitants sur tous les problèmes concernant le village.

Constat

Dans ces villages, la famille qui est la cellule de base de la société où se fait l'apprentissage du dialogue est toujours vivante.

Précision : mais le phénomène ne se vérifie pas dans tous les villages, car dans la plupart d'entre eux, les autorités coutumières qui sont nommées par l'État ne sont rien d'autre que les agents de ces derniers.

Il a aussi été souligné, pour appuyer l'importance des autorités traditionnelles, le cas de problèmes non prévus par la loi moderne, exemple, la sorcellerie.

Dans les cités urbaines

Quelques exemples d'échange véritable entre élu, technicien et habitants, cas des comités de santé (Sénégal) : un décret présidentiel stipule que les structures de santé doivent être gérées par les habitants (OCB, groupe féminin, Délégué de Quartier).

Cette situation oblige les maires d'arrondissements, les techniciens de santé et les habitants à dialoguer et trouver des solutions consensuelles aux problèmes de santé qui se posent aux populations.

Il y a aussi le cas où les habitants, suite à de longs combats sont parvenus à se faire écouter.

L'expérience urbaine montre que dans la plupart des cas on ne s'écoute pas,

si jamais écoute il y a, ce n'est que pour utiliser les erreurs de l'autre comme une arme de guerre : donc il n'y a ni dialogue ni échange ni confiance.

Diagnostic

1. En ville, la structure familiale va éclater.
2. Les maires n'impliquent pas les jeunes dans la gestion des biens communautaires.
3. Beaucoup d'initiatives émanant des populations sont récupérées par les élus et les ONG.

Recommandations

1. Réinventer des repères traditionnels qui permettraient aux habitants de se retrouver.
2. Savoir écouter et se faire écouter pour anticiper, repérer, comprendre et accompagner les mutations en cours.
3. Trouver des solutions consensuelles pour que les décisions soient respectées.
4. Que les habitants qui sont bénéficiaires des politiques soient associés aux prises de décision.
5. Par le dialogue, les habitants doivent se retrouver en leur élu comme à travers leur plus proche voisin.

Objectifs et mécanismes de mise en œuvre

1. Une reconnaissance véritable dans leur diversité et respect des différents groupes qui composent la ville (notamment ceux qui sont les plus privés de parole, les jeunes et les femmes).
2. Mise en place de cadre de concertation entre les différentes organisations de base qui le plus souvent sont en compétition et que l'élu joue dans ce cadre un rôle de facilitation dans la sagesse et la neutralité.
3. Renforcer les associations de ressortissants qui sont un espace où les habitants du même terrain se retrouvent ; et créer des lieux de rencontre et de conciliation qui peuvent être des territoires neutres où tous les acteurs de la ville, du quartier, du village peuvent se retrouver (Punch Lebou).
4. Que ces lieux permettent la discussion, le dialogue, la négociation et l'action.
5. Qu'il y ait donc une relation globale transparente contractuelle qui permette la mise en œuvre, le contrôle, l'évaluation des actions.
6. Promouvoir le statut du technicien citoyen, afin que le technicien ne se perçoive plus seulement à travers les compétences techniques.
7. Promouvoir la formation civique des différents acteurs intervenant dans l'espace urbain (élus, organisations de base, techniciens), en insistant sur les droits et les devoirs.
8. L'amélioration des relations du couple habitants et élus et la claire décision qu'ils prennent à deux permettrait l'intervention des différents acteurs participant à la mise en œuvre de l'exécution concrète (ONG, chefs traditionnels, techniciens, habitants élus). Cette deuxième phase nécessite une nou-

velle contractualisation entre les parties concernées.

2.4.2 Atelier 2 : Initiatives

Comment s'appuyer sur les initiatives d'habitants, comment reconnaître la diversité des habitants et des partenaires.

Introduction au débat

En Afrique dans de nombreux quartiers urbains ou ruraux les habitants ont pris l'initiative pour satisfaire les besoins de base non organisés par les pouvoirs publics : école, environnement, santé.

Dans d'autres endroits, en Afrique ou en Europe, les pouvoirs publics exercent leurs prérogatives sans concertation avec les habitants et rendent peu de comptes.

Au fur et à mesure que se consolident les États et les pouvoirs locaux et que se construisent la démocratie et la décentralisation, la nécessité que les pouvoirs publics reconnaissent les initiatives des habitants et leur diversité apparaît avec force partout.

L'atelier abordera ce problème à travers plusieurs questions :

* Par quelles questions et à quel stade faut-il organiser la mise en débat public ? diagnostic, programmation de l'action, résultats..-

* Le rôle des habitants se borne-t-il à donner un avis ou les habitants peuvent-ils, doivent-ils agir concrètement ?

* Quels habitants associer ? Comment les choisir ? Doivent-ils être représentatifs ? Comment éviter les habitants alibis, choisis par les pouvoirs publics ou les professionnels ?

* Quels mode d'organisation pour les habitants ? formels ? informels ?

* Se taire et faire confiance est-il conforme ou contraire à la démocratie ?

* Comment favoriser la participation des habitants (information, formation, échange d'expériences, mise en réseau, gestion de moyens propres) ?

* Comment articuler l'action municipale avec ce que les habitants ont mis en place, ou ce qu'ils se proposent de faire ?

Groupe de travail n° 1

Président : Zoubida Meguenni-Tani

Modérateur : Seydou Nourou Sow

Rapporteurs : Mme Aissatou Sene, Maguette Diop

Synthèse

La deuxième partie de la problématique qui fait l'objet de cet atelier a d'abord été discutée, ceci dans un souci purement méthodologique puisqu'il nous a semblé plus logique de réfléchir d'abord sur l'identification même des habitants et des partenaires avant de porter un quelconque regard sur les expériences ou initiatives dont ils sont porteurs.

C'est ainsi qu'il est apparu nécessaire de procéder à un repérage à travers une étude socio-économique, une étude du milieu afin de répertorier les diffé-

rentes formes d'organisation qui existent, de même que les différents types de relations qui sont nouées entre élus et habitants, élus et ONG et habitants.

La diversité s'exprime également à travers des relations de recherche d'appropriation du pouvoir, de conflit.

Ainsi, la pression que certains groupements de femmes exercent sur les autorités locales et parfois vis-à-vis de certains, est un exemple de rapport de force que des habitants peuvent exercer sur les élus pour obtenir gain de cause.

La diversité apparaît également à travers les aspirations, les droits, les revendications de droits : droit à la santé, à l'éducation, droit au logement, etc.

L'implication des habitants aux côtés des élus et techniciens à tous les niveaux du processus d'identification, de réalisation de projets, est fondamentale. Ceci dans la mesure où les autorités publiques ne sont souvent pas en mesure d'identifier, de faire un repérage des habitants.

Ainsi, la création d'un cadre de partenariat regroupant tous les intervenants est une condition sine qua non pour une bonne identification des initiatives des habitants.

La diversité des habitants est également perceptible à travers leur non homogénéité. En effet :

* autant il existe des habitants organisés qui sont :

- soit de simples usagers ou consommateurs,
- soit des bénévoles qui sont des engagés ou passionnés,
- soit des acteurs qui émergent et se positionnent en leaders,

* autant il existe des habitants non organisés souvent porteurs d'un modèle d'expression non prise en compte sous forme de participation.

La relation techniciens-habitants-élus doit être un processus bâti sur l'apprentissage de la confiance sur la transparence, la responsabilisation.

Ainsi, la relation techniciens-habitants permet de construire le discours pour mieux défendre les intérêts des habitants.

Par quelles questions et à quel stade faut-il organiser la mise en débat ?

La prise en compte de la demande identitaire des habitants doit être une préoccupation des pouvoirs publics qui doit être traduite à travers les priorités réelles des élus et permettre d'instaurer le débat avec les habitants sur les problèmes qui les préoccupent.

Tant qu'il n'y a pas de la part des élus la capacité de s'adapter aux réalités des habitants, il n'y a pas de début possible de dialogue.

Il est important que la décentralisation permette l'instauration d'un processus de mise en débat. Très souvent malheureusement, les pouvoirs publics éprouvent du mal à se mettre au niveau des habitants à discuter avec eux.

Fréquemment, les autorités publiques ou locales se placent en situation de non recherche de débat parce qu'enfermées dans les schémas ou critères de financement imposés par les bailleurs de fonds, critères qui ne tiennent généralement pas compte des aspirations profondes des habitants.

En outre, il est nécessaire de mettre en place une approche dépouillée, une mise à niveau des habitants, une démystification des concepts pour une meilleure compréhension de tous les mécanismes (surtout de financement) mais également pour une participation des habitants du début à la fin dans le but d'une appropriation de l'ouvrage. Une non-participation aboutirait à un décalage entre besoins des habitants et réalisations.

La décentralisation permet de rapprocher les pouvoirs publics des habitants

mais elle n'est pas la garantie d'une réelle coopération entre pouvoirs publics et habitants.

La construction conjointe à la ville apparaît comme un apprentissage et non comme un dispositif.

Comment réinventer la Ville ?

Il faut inventer de nouveaux métiers, de nouveaux opérateurs, s'appuyer sur les alliés en revalorisant le potentiel local.

Ici apparaît le besoin de créer une alliance pour construire la parole.

En outre, il faut des espaces d'observation, d'évaluation, de remise en question de certains dispositifs, des alliés et des espaces neutres qui viennent faciliter la sérénité et la richesse du dialogue.

Le système administratif doit se transformer ou s'adapter pour que le débat puisse partir des aspirations des habitants. Pour cela, il faut que les obstacles soient bien analysés et cela implique l'État.

L'effort principal doit porter sur l'invention de solutions adaptées plus que sur le choix entre solutions.

Il faut également prendre en compte le rythme de chacun étant entendu que les groupes ont des aspirations différentes qu'il faut accepter. Il nous a semblé nécessaire de redynamiser les valeurs culturelles, de revisiter certaines pratiques actuelles de création d'espaces sociaux de concertation. Il existe des savoir-faire collectifs à développer pour sortir des canaux imposés d'en haut.

Par rapport à l'État, la décentralisation devrait se traduire par un transfert des compétences et un transfert de ressources. Mais, néanmoins, ces divergences d'intérêts qui sont repérables ne doivent pas constituer un blocage au niveau du dialogue si le processus est basé sur la sincérité, la transparence, l'alliance devient une obligation tout à fait réalisable.

De chaque côté, il y a des changements culturels à entreprendre à commencer par la création d'un réseau d'échanges d'expériences et de description de processus de mise en débat.

Propositions

* Mise en place d'ateliers de formation mutuelle, appui à l'émergence de médiateurs.

* Charte locale de la concertation appuyée sur des principes généraux de droits et de devoirs.

* définition des changements culturels que chacun accepte.

* L'implication des habitants doit reposer sur une bonne formation et sur une bonne mise à disposition de l'information.

* Il est apparu nécessaire de revaloriser l'institution municipale considérée comme lieu de politique politicienne.

* Créer des possibilités d'échanges et de débats Nord-Sud.

* Suivi interafricain et intercollège de l'effort de coproduction de la ville.

* Il faudra bâtir la ville sur des processus et non sur des procédures.

* Mise en débat et en pratique d'une conception non patriarcale, non féodale du pouvoir.

En fait mise en place d'une nouvelle conception de la gouvernance.

2.4.3 Atelier 3 : Participation

Participation des habitants aux projets urbains, création et consolidation services publics, rôle des ONG et responsabilités du maire.

Introduction au débat

La plupart des expériences de projets urbains menées en participation avec les habitants questionnent le rôle de chacun des acteurs du processus et souvent déstabilisent les pratiques ordinaires. Comment peuvent évoluer les services municipaux et faut-il créer de nouveaux services, de nouvelles compétences ? Quelle place et quelles modalités d'intervention pour les Ong ? Quel rôle pour le maire et les élus ?

Président : Michel Hauchard

Rapporteurs : Mme D'Almeida et Falilou Mbacke Cisse

La confrontation entre la notion de « faire avec les habitants », celle de « faire pour les habitants » et celle de « laisser faire les habitants ou les Ong » n'est pas sans conséquence sur les pouvoirs du maire et sur l'organisation du service public municipal. Ils sont interrogés sur leur capacité à organiser, à informer, à devenir médiateurs entre les partenaires, sur leur capacité à mobiliser les compétences et les financements, à cadrer les projets réglementairement.

A partir de divers témoignages l'atelier abordera les questions suivantes :

* La notion de projet urbain propose d'aborder la gestion de la ville comme un tout. Elle se rapproche ainsi de la perception de l'habitant. Mais elle est en porte à faux avec l'organisation technique des services municipaux (quand ils existent) qui sont en général structurés par services cloisonnés. Comment imaginer une structuration des services qui permette une transversalité des thématiques ? Une approche intégrée des problèmes ? Là où ils n'existent pas, comment favoriser la création des services techniques nécessaires ? Quelle répartition des rôles pour les services municipaux et les Ong ?

* L'implication des habitants dans la conception comme dans la gestion des projets urbains souffre parfois des discontinuités, voire des ruptures dans le temps. La disparition d'un acteur, qui soit habitant-militant, association de base, OIE de quartier... remet en cause l'organisation mise en place. Et tout est bien souvent à réinventer de toutes pièces. Le service public municipal n'a-t-il pas un rôle à jouer dans la structuration même de ces organisations pour assurer une nécessaire pérennité, comme il le fait déjà vis-à-vis du pouvoir politique ?

* « Faire avec les habitants » induit que ceux-ci ne sont pas seulement en situation de revendication mais prennent une place active dans la production de la ville. Est-ce à dire que Le Service Public Municipal perd de ses prérogatives, de ses responsabilités ? Ou doit-il les faire évoluer vers un rôle d'encadrement, de formateur, d'accompagnateur, de garde-fou, de facilitateur ?

* Mais toutes ces évolutions demandées au service public municipal sont-elles compatibles avec son statut même ?

* Des expériences d'Amérique du Sud, de France.. font intervenir d'autres acteurs (ONG, consultants..) pour remplir ces rôles de médiateur, facilitateur, formateur. Les agents du service public peuvent-ils avoir cette indépendance vis-à-vis du pouvoir politique ?

* Les habitants ne doivent-ils pas s'auto-organiser aussi pour être plus forts, plus efficaces, mieux formés ? Comment ?

Rapport de synthèse

Débats du 5 février 1998

Après la présentation des participants dont la liste est en annexe, la discussion a été lancée avec la lecture de la synthèse du travail d'atelier effectué sur ce thème par les habitants lors de la première phase de la conférence à la Voile d'Or.

La démarche adoptée a été d'abord de réfléchir sur les principaux acteurs en matière de gestion de projets urbains et de service public municipal.

D'abord la réflexion a été axée sur la situation du technicien avec 2 questions clés :

* Quel type de technicien faut-il aux collectivités locales ?

* Quel rôle doit-il jouer dans la synergie des acteurs ?

Il a été dit ce que ne doit pas être un technicien et en même temps ce qu'il doit être :

* le technicien ne doit pas être un spécialiste de l'importation et de la greffe de modèles hégémoniques ou dits universels. Il ne doit pas considérer le savoir théorique ou l'expérience d'un autre contexte qu'il a acquis comme une panacée.

* Le technicien ne doit pas être un arrogant, un autosuffisant qui agit dans l'ignorance des réalités et des aspirations de toutes sortes.

Toutes situations qui compromettent le succès des projets et des services publics.

Par contre :

* Le technicien doit être le dépositaire d'une véritable expertise toujours renouvelée et actualisée. Il doit prendre conscience de ses limites et y palier par tous les moyens.

* Le technicien fait preuve de loyauté et de professionnalisme : il est politiquement neutre dans ses fonctions. C'est quelqu'un qui est au service de la communauté et qui écoute cette communauté.

* Le technicien doit être libéré de toute pression ; on le met en face d'objectifs précis qu'il essaie d'atteindre avec rigueur, méthode et rationalité tout en sachant que la rationalité n'est pas toujours opérante.

Synthèse du 6 février

Introduction

Si la décentralisation devait faire autant de morts que la démocratisation en Afrique, alors, comme habitante, je suis inquiète.

Dans ce contexte, pour que les choses évoluent au mieux, les participants envisagent le rôle de chacun et les interactions entre les uns et les autres

Rôle de chacun

Maires

D'abord on attend que les maires soient élus et non désignés par le parti au pouvoir.

Une fois élu, le maire devient le maire de tous, pas seulement de ceux qui ont bien voté

On attend d'un maire qu'il soit un élu de proximité et qu'il soit disponible pour nous entendre.

Il s'avère alors vital d'institutionnaliser la neutralité du maire face à l'exécution de son mandat dans le temps, mais aussi dans l'espace.

Professionnels : techniciens des villes

Ils sont les porteurs de la préoccupation du long terme (malgré les réformes et les changements de cap politique). Il doit éclairer les populations sur les différentes options qu'elles peuvent avoir. S'il est compétent il n'est pas celui qui rend des arbitrages entre les contraintes des uns (les élus) et les aspirations des autres (les habitants).

* Ils sont des techniciens au service de la Communauté dont ils sont les conseillers.

* Il ne doivent pas être des spécialistes de la greffe de modèles dits universels, en fait hégémoniques.

* C'est quelqu'un qui colle aux réalités de la situation qu'il gère.

* Il fait preuve de loyauté et de professionnalisme.

* Mais qu'on le laisse aussi travailler.

Professionnels : ONG

Distinguer les organisations que se donnent les habitants (associations communautaires) et les ONG dites de développement. Ces dernières sont de toutes dimensions, du local au multinational. Il y a nécessité d'une déontologie.

Au service des habitants et non ceux qui confisquent sa parole.

Elle est un partenaire nécessaire pour une coopération bienveillante.

Habitants

Il est en première ligne dans ce qu'il y a de difficile dans la ville, il a aussi une capacité à agir et réagir (exemple des cars rapides dans la ville de Dakar, et des maraîchers de la périphérie de Nouakchott).

Pour l'habitant, le maire est l'autorité, même s'il n'a pas voté pour lui.

...et les autres

Le pouvoir religieux, les pouvoirs traditionnels, mais aussi l'État, les multinationales, la presse.

Interactions entre les uns et les autres

C'est un chemin...

2. Après lecture de la déclaration en séance de clôture, deux suggestions d'amendement ont été formulées par M. le maire de Biankouma et représentant de l'Association des Maires de Côte d'Ivoire :

- Au lieu de « que la décentralisation telle qu'elle est pratiquée actuellement n'est pas ce qu'elle devrait être », on devrait dire : « que la décentralisation telle qu'elle est pratiquée

Ne pas idéaliser...

- * ni les habitants qui peuvent être arrogants ou dominateurs
 - * ni les ONG qui peuvent privilégier leur propre intérêt et pas ceux des populations
 - * ni les maires qui, une fois élus risquent de se désintéresser des habitants, jusqu'aux prochaines élections.
- Il y a des obstacles à la coopération EPH .
- * l'arrogance,
 - * la mauvaise foi.

Déontologie

Qui s'impose aux trois partenaires, qui est rarement de mise, mais qui peut faire l'objet d'une Charte, d'un code de bonne conduite

Transparence

Chaque acteur devrait permettre aux autres d'être regardants.

Occuper les espaces qui existent déjà

Participer aux conseils municipaux.

Inviter élus et professionnels aux fêtes que donnent les habitants.

Et créer de nouveaux espaces de concertations

Dans chacune des situations, ils faut inventer de nouveaux espaces. La décentralisation est une opportunité à saisir.

2.4.4 Atelier 4 : Formation

Quelle formation pour les partenaires ?

Introduction au débat

Dans un monde évolutif, de plus en plus complexe et divers, où chacun doit jouer un rôle, le besoin de formation pour comprendre « l'autre », pour comprendre ce qui se fait, ce qui pourrait se faire, pour faire, est de plus en plus évident.

Chaque acteur a au moins deux manières de se former :

- * agir dans son quartier, discuter avec les autres est déjà en soi un apprentissage,
- * mais participer requiert aussi, parfois, compte tenu de la technicité de certaines questions, une formation plus théorique des acteurs : formation sur le fonctionnement des institutions, sur les droits, formation sur le traitement des eaux ou des ordures...

La formation est l'un des moyens de rééquilibrage des rapports de force et de pouvoir entre les partenaires.

Les maires, les techniciens municipaux, les membres des ONG ont de plus en

plus souvent des possibilités de formation (échanges, rencontres, documentation spécialisée, sessions de formation...). Les habitants n'ont accès le plus souvent qu'à une formation « sur le tas ». C'est en agissant qu'ils apprennent mais ils se heurtent aussi à de grandes difficultés, parfois insurmontables.

A partir des expériences des participants l'atelier réfléchira aux méthodes envisageables pour satisfaire les besoins et le droit à formation des habitants :

* Les habitants doivent-ils s'organiser pour leur formation et/ou peuvent-ils être aidés par les autres partenaires ? Comment ?

* Quels moyens pour satisfaire les besoins de formation technique et théorique des habitants : université du citoyen, stages techniques, modules de formation thématiques... ?

* La formation d'un groupe ou d'individus requiert-elle des « médiateurs » entre les gens et les « sachants » ? Les habitants, les élus, les professionnels les plus engagés dans la participation ne sont-ils pas naturellement ces médiateurs capables de transmettre le savoir acquis au plus grand nombre ?

Mais comment éviter que la formation citoyenne ou technique de ces intermédiaires ne creuse l'écart entre ceux qui savent et les autres ?

Rapport de synthèse

La question qui nous était posée était celle de savoir : quelles formations pour quels partenaires ?

Nous sommes partis d'un constat simple : les élus locaux, les habitants, les techniciens dans nos pays accusent un déficit réel de formation, condition imprescriptible pour la bonne marche de la cité.

Sur ce, nous avons ramassé un certain nombre d'idées forces qu'il faut prendre en compte pour pallier ce problème.

1. La formation des élus locaux en vue de la bonne gestion de leurs fonctions.

2. La formation théorique et pratique des habitants en vue d'un dialogue permanent.

3. La formation des élus, des habitants et des techniciens peut être faite aussi bien en langues nationales qu'officielles.

4. L'initiation des techniciens aux méthodes participatives afin qu'ils puissent jouer leur rôle d'intermédiaire entre élus et habitants.

5. L'initiation des techniciens aux méthodes d'andragogie afin de mieux communiquer avec les habitants.

6. L'utilisation de stratégies adéquates à ces formations, notamment les médias, les séminaires et autres moyens de la formation continue.

7. La formation des élus à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que leur initiation aux méthodes de programmation et de planification.

8. La formation des élus aux techniques de contrôle de suivi et d'exécution des programmes.

9. La formation des élus et des habitants aux techniques d'élaboration des projets et de la recherche des financements.

10. La formation associative au niveau des habitants, en vue de constituer des groupes de pression.

11. La formation citoyenne à tous les niveaux (élus, techniciens, habitants).

Toutes ces formations concourent à l'établissement d'un dialogue social permanent de la base vers le sommet et vice versa, condition sine qua non pour

une bonne décentralisation en Afrique.

2.4.5 Atelier violences urbaines

Sous-groupe 1 : Rapport de la journée du 4 février (Voile d'Or)

La violence est un phénomène de société qui n'épargne aucune partie du monde. Elle sévit avec acuité autant dans les pays développés que dans ceux en développement. En se généralisant, la violence se banalise. Ses effets se font de plus en plus dévastateurs. Dans la plupart des cas, on cherche à justifier les actes de violence pour exorciser notre sentiment d'impuissance ou pour masquer notre complicité passive. Or, cette violence au rythme et à l'ampleur où elle progresse, risque à moyen terme de nous conduire vers des villes et quartiers ingouvernables. Il est donc urgent qu'un sursaut collectif et salvateur intervienne pour éviter le pire.

Mais pour une action efficace contre la violence, il faut clairement faire la différence entre les causes de celle-ci et ses manifestations. Faire cette différence est fondamentale car elle détermine les niveaux, les moyens et les méthodes d'intervention.

Les causes

Parmi celles-ci, nous pouvons retenir principalement :

- * la pauvreté,
- * le divorce,
- * les problèmes économiques,
- * la non insertion des plus défavorisés,
- * l'exode massif des ruraux vers la ville,
- * le manque d'alternance dans nos institutions,
- * la fuite de responsabilité des parents, des professionnels, des élus locaux,
- * l'inaccessibilité aux soins, aux transports, etc.
- * la drogue,
- * l'aménagement urbain,
- * la non participation des habitants à certaines prises de décisions,
- * le manque d'éclairage public.

Les manifestations

Ces causes entraînent impérativement certaines manifestations dont nous pouvons retenir :

- * l'infanticide,
- * les agressions à main armée,
- * l'existence des gangs dans nos quartiers,
- * le viol,
- * la justice populaire.

Ainsi pour amoindrir les effets de la violence, l'on a essayé de dégager des tentatives de solutions dont nous pouvons retenir principalement :

- * l'implication de nos élus locaux dans l'insertion des plus défavorisés,
- * la lutte contre le chômage,
- * la lutte contre la déscolarisation,
- * la lutte contre l'exode rural,
- * le choix démocratique de ceux qui nous gouvernent,
- * la sensibilisation de proximité,

- * impliquer les responsables de gangs dans la recherche de solutions,
- * impliquer les populations dans la détermination des politiques qu'on exerce sur elles,
- * mobilisation et participation en amont comme en aval de toutes les initiatives locales de développement.

Synthèse

La violence existe. Elle frappe tout le monde, mais surtout les plus faibles, et parmi eux, les femmes et les enfants. Elle est à l'image de l'infanticide, peut-être la pire des violences, où les auteurs des violences ne sont pas toujours les plus responsables, ils sont souvent ceux qui en souffrent le plus.

Deux des expériences relatées illustrent les rôles respectifs des différents acteurs de la cité, dans l'apparition et la résolution de problèmes de violence urbaine.

A Dakar, les « Cars Rapides » appelés ici cercueils roulants ont causé de nombreux accidents dans le quartier de la Médina, notamment du fait de leur vitesse et leur état de vétusté (violence urbaine). On peut donc mettre en cause la pression économique des entrepreneurs de transport sur leurs chauffeurs, leur formation insuffisante (violence économique).

A plusieurs reprises les habitants ont interpellé les autorités, sans que rien ne soit fait (surdité des autorités aux alertes lancées). Et puis un jour le drame arrive, à l'occasion d'un accident grave en trop, la population descend dans les rues, bloque toute circulation pendant des heures, et s'en prend violemment à un dépôt de cars, incendie plusieurs véhicules et la manifestation tourne à l'émeute, avec des morts. Il y a eu là incontestablement une violence supplémentaire du fait des habitants.

Alors, alors seulement, les autorités daignent prendre en compte cette situation et commencent à agir, comme savent le faire les autorités, c'est-à-dire en édictant plus de réglementation. Les réformes sont loin d'être appliquées, mais, nous dit une habitante du quartier « les accidents ont considérablement diminué dans le quartier ». Le récit n'a pas dit comment une véritable situation de violence avait régressé.. mais il y a eu une action populaire de masse et les choses se sont tassées.

Deuxième histoire : Mauritanie, Nouakchott. La population de la ville fait plus que décupler en dix ans du fait d'un exode rural massif (violence d'une situation où la terre ne nourrit plus ses enfants qui vont vers la lumière des grandes villes). Violence ressentie par les premiers habitants qui se sentent envahis par cet afflux.

Il y a quelques années les pouvoirs publics avaient favorisé la réinsertion des premiers immigrants en les installant dans des espaces périurbains où ils pratiquaient le maraîchage : activité économique de subsistance et d'insertion. Et puis la ville a continué à s'étendre, la zone maraîchère s'est progressivement trouvée cernée par le développement urbain galopant. Et un jour l'eau courante a été coupée, privant les maraîchers de leur outil de travail et d'insertion. La réponse est un temps violente ; il y a des émeutes. Les maraîchers, non sans difficulté, se collectent, mobilisent de l'aide, des forages sont effectués et l'eau revient. Dans le même temps un travail est fait par une ONG pour sensibiliser les gens de la ville au fait que leurs intérêts et ceux des maraîchers sont complémentaires et non antagonistes. Là encore, il y a eu une action populaire et les choses se sont réglées.

2.5 Les textes de Dakar

2.5.1 Monsieur Mamadou Diop, maire de Dakar

A l'ouverture de la deuxième partie de la rencontre, à l'hôtel Ngor Diarama, M. le maire de Dakar a apporté un soutien remarqué à la dynamique.

2.5.2 La Déclaration de Dakar

Introduction

Après trois, voire quatre décennies de gestion centralisée, les États africains ont été confrontés à des difficultés économiques. Cette situation les a contraints à abandonner de larges pans de leurs prérogatives aux habitants et aux ONG. Face à cette impasse la décentralisation semble constituer la dernière chance ou la panacée pour ces États.

Cette nouvelle donne fait des habitants des partenaires ou des acteurs indispensables dans la gestion de l'État et des collectivités locales. C'est dans ce contexte que s'inscrit la rencontre de Dakar.

Pour la première fois des élus locaux représentants des associations nationales de maires, des techniciens publics et non gouvernementaux des villes et des habitants venant des dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Cameroun se sont rencontrés à Dakar du 5 au 7 février 1998, dans un esprit d'égalité, de dialogue franc et amical pour jeter les bases de nouvelles formes de collaboration entre eux.

Par cette rencontre l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun soulignent l'importance des villes africaines dans l'avenir du continent et la place des milieux populaires dans la construction et la gestion des villes. Elle prend le relais d'un processus international entamé en Amérique Latine en 1991, poursuivi à Istanbul à la Conférence Habitat II en 1996 qui vise à transformer en profondeur les politiques publiques à l'égard des quartiers populaires.

Encouragée par l'affirmation du maire de Dakar, Président de l'association des Maires sénégalais, en début de rencontre, de la nécessité d'un changement profond des pratiques de la part des Maires et constatant la possibilité de dépasser la méfiance mutuelle qui marque en général ces rapports, la rencontre de Dakar a rassemblé les 3 collègues élus, habitants et professionnels. A partir des expériences relatées par les habitants et les professionnels et du récit des difficultés et des déceptions, les élus locaux ont été amenés à reconnaître que la décentralisation telle qu'elle est pratiquée actuellement n'est pas ce qu'elle devrait être.

Le constat général a été fait que l'État a démissionné² et que la situation actuelle révèle de nombreux paradoxes ; alors qu'il existait des cadres traditionnels éprouvés, la décentralisation superpose de nouveaux cadres administratifs ou politiques qui paraissent inadaptés et affaiblissent les premiers.

* Dans le même temps, des repères culturels traditionnels qui auraient pu évoluer dans le contexte de la décentralisation se désintègrent malheureusement dans le milieu urbain.

* Par ailleurs, l'élection, fondement de la démocratie locale, qui traditionnellement confère à l'élu en Afrique un véritable « devoir de service » est souvent interprétée de nos jours comme un « droit de faire ou de décider » unilatérale-

ment.

* Le maire qui devrait être à l'écoute et au service de l'ensemble des ses habitants semble parfois se comporter autoritairement, ne prenant en compte que ses propres intérêts et ceux de sa famille politique.

* Le dire, c'est à dire les promesses, et le faire, c'est à dire les réalisations, présentent souvent un écart important ou sont contradictoires.

* Partout de nombreuses initiatives d'habitants sont à l'œuvre mais elles sont souvent combattues ou ignorées par le maire.

* Le maire a plus tendance à faire à la place des habitants, sans les consulter alors qu'il devrait les associer et les aider dans leurs actions.

* Le maire, les ONG et les habitants peuvent avoir des intérêts et/ou visions divergents. Ces contradictions sont exacerbées par l'absence de cadre de concertation.

* Les habitants ont certes des droits, ils ont aussi des devoirs de citoyen que malheureusement ils n'exercent pas toujours.

* Les techniciens des collectivités locales qui devraient d'abord être au service des habitants sont parfois victimes de pressions du politique ou de leur trop envahissante vision de technocrate.

* Les ONG qui devraient être à l'écoute et au service des habitants se substituent souvent à eux ou sont plus préoccupés par les priorités des bailleurs de fonds. Cette situation met en relief le paradoxe de pays développés qui, prônant la démocratie en Afrique, favorisent dans le même temps l'immixtion des ONG dans les affaires de l'État ou des collectivités locales ce qui perturbe le jeu démocratique.

* L'État doit reconnaître son poids dans la gestion de la ville. C'est lui qui finance les grands équipements, édicte les règles de la comptabilité publique, fixe ses normes, constitue le modèle de la segmentation de l'action publique en multiples services. Il éprouve les plus grandes difficultés d'écoute de coopération à l'égard des maires et à l'égard des habitants. C'est lui aussi qui donne l'image de l'action autoritaire. C'est lui enfin qui affecte, selon ses propres critères, l'essentiel des moyens sur la transformation de l'État que cela nécessite.

Forts de ce constat partagé, les trois collègues de la rencontre internationale de Dakar ont proposé un cahier des charges pour l'action dont les principes pourraient servir de guide aux maires, aux professionnels et aux habitants dans le cadre de leurs actions quotidiennes et des actions concrètes qui pourraient être mises en œuvre par les habitants et/ou avec la collaboration des maires et techniciens.

Code de bonne conduite

Savoir écouter et se faire écouter pour anticiper, comprendre et accompagner les mutations en cours. Par le dialogue l'habitant doit se retrouver avec son élu dans un rapport de voisinage.

S'engager à agir dans le cadre de la loi et exiger son respect et mettre en place les dispositifs de contrôle.

S'engager à une collaboration mutuelle et mettre en place un dispositif partenarial pour la gestion de la cité.

Cahier des charges national

Dans chacun de nos pays, les gouvernants doivent mettre en œuvre les mesures propres à :

- * instituer un système décentralisé qui tienne compte de la spécificité socio-culturelle africaine s'inspirant davantage des modes traditionnels de gestion de la communauté ;

- * mobiliser les moyens propres à satisfaire les engagements de l'État et des collectivités locales ; surtout ne pas se servir du manque de moyens comme un alibi à l'inaction mais au contraire le faire valoir comme une justification du partenariat ;

- * réinventer des repères communs à l'image des repères traditionnels ;

- * s'engager à une formation citoyenne à tous les niveaux, sur le plan théorique et pratique, afin d'établir un dialogue social permanent de la base vers le sommet et du sommet vers la base, condition sine qua non pour une bonne décentralisation ;

- * définir et accepter le rôle de chaque acteur (domaine réservé à l'État : infrastructures lourdes, sécurité, école publique.. ; engagement des habitants : entretien de la cité, encadrement des enfants.. ; professionnalisme des techniciens : être au service de l'intérêt général).

Charte pour l'action locale

Une Charte pour l'action locale doit permettre de :

- * mieux préciser le rôle de chaque acteur social : élus professionnels habitants d'une part, mais également les pouvoirs traditionnels et favoriser les interactions entre les uns et les autres en mettant en place des règles du jeu bien définies ;

- * améliorer les relations du couple habitants et élus afin que la claire décision qu'ils prennent à deux permette l'intervention des différents autres acteurs dans la production et la gestion de la ville (ONG, chefs traditionnels, techniciens) et mettre en place un système de concertation, de suivi et d'évaluation impliquant les différents acteurs concernés aux différentes phases.

Les principes généraux suivants constituent le cahier des charges de la concertation :

- * les élus et les techniciens doivent préciser comment ils feront pour connaître et reconnaître les aspirations, les initiatives et les compétences des habitants ;

- * Les habitants doivent disposer d'un lieu et d'un appui neutre pour les aider à formuler leur parole, leurs aspirations et leurs propositions et se former au dialogue, sans se substituer à eux ;

- * La diversité des aspirations d'un même quartier doit être reconnue, la parole des sans voix doit être recherchée. Les formes de concertation traditionnelles doivent être revisitées pour voir si elles peuvent offrir des formes adaptées de concertation au sein de la communauté ;

- * L'administration doit être réorganisée pour être à l'écoute de la population car le découpage même des services et des budgets s'oppose en fait à la rencontre réelle des aspirations des habitants, même quand les techniciens et les élus en ont réellement le désir. Des interlocuteurs responsables, permanents et compétents même en l'absence du maire doivent être désignés ;

- * Les services publics doivent s'adapter au rythme réel des habitants. Ils doivent montrer leur capacité à réagir rapidement aux situations d'urgence, dire comment ils prendront le temps du dialogue et de la construction de la

confiance, se comporter en partenaires capables de s'engager pour le long terme ;

* Des formes d'intervention publique doivent être trouvées pour permettre l'association effective de moyens privés et publics pour soutenir l'initiative conjointe des habitants et des services publics ;

* Sur chaque projet, sur chaque action, et à chaque étape, les rôles de chacun (ONG, services techniques élus, habitants) doivent être clarifiés et contractualisés ;

* Cette contractualisation doit décrire la tâche précise sur laquelle chacun s'engage. A cet égard les chefs traditionnels ont toute leur place à prendre, notamment pour convaincre les populations du bien-fondé de certaines décisions. Une décision élaborée de façon consensuelle est la condition d'une bonne exécution.

Initiatives concrètes

Une formation à la citoyenneté.

La mise en place d'une université citoyenne qui offre aux animateurs des organisations d'habitants un espace de formation, fondé sur l'échange d'expériences et qui vise à renforcer leurs capacités de compréhension et leurs capacités de négociation dans la construction de la ville, élus et techniciens disposant déjà de leurs propres espaces interafricains de formation.

Des ateliers

On apprend les uns par les autres ; la mise en place d'ateliers de formation citoyenne, prolongeant l'esprit de la rencontre de Dakar, où les trois « collèges » – habitants, élus et techniciens – puissent se former ensemble à l'écoute, au dialogue, à la négociation, et travailler précisément sur certains thèmes d'intérêt commun : santé, environnement, sécurité urbaine.

Des lieux neutres

Favoriser, renforcer les associations de base, et mettre à leur disposition au plan local un espace « neutre » d'échanges, de rencontre et de négociation, en créant des cadres de concertation entre elles, dans lequel l'élu joue un rôle de facilitation ou d'arbitre.

Des équipes d'échange et d'entraide

Constitution de micro réseaux de communes ou de groupes de base engagés dans des actions novatrices sur les mêmes problèmes et désirant s'entraider, se conseiller mutuellement.

Tenue de rencontres

Rencontres internationales périodiques entre habitants, élus et professionnels pour évaluer les progrès accomplis au regard des recommandations ci-dessus.

Observatoire

La constitution d'un observatoire africain de la décentralisation, formé de représentants des trois collèges, pour suivre et accompagner la mise en œuvre de la décentralisation dans les États africains.

Réseau interafricain

Création d'un réseau interafricain d'habitants pour échanger des expériences, organiser des rencontres, se renforcer mutuellement et constituer un partenaire identifié face aux réseaux de maires et de techniciens intervenants en Afrique (UVA, PDM...).

Restitution des conclusions

Les participants à la rencontre de Dakar s'engagent à restituer à leurs bases respectives les conclusions de celle-ci et à susciter des rencontres nationales associant les trois collèges pour mettre en débat la Déclaration de Dakar

3. Tiré de « Parole des habitants à Istanbul ».

Conclusion

La ville, comme la mamite doit tenir sur ses trois pieds : habitants, techniciens, élus.

Les habitants qui sont les plus démunis de moyens d'échange doivent trouver de l'aide pour consolider leur pied.. C'est pourquoi ils attendent un appui à la création du réseau des habitants d'Afrique pour qu'ils puissent poursuivre leurs échanges dans l'esprit de la rencontre de Dakar et soient pleinement associés à l'observatoire africain de la décentralisation et du partenariat.

2.5.3 La parole des habitants sur la question des violences urbaines

Forum de Dakar sur la violence urbaine 1^{er} au 8 février 1998

Préambule

De tous temps, la violence a accompagné la vie urbaine, cela dans toutes les cultures et à toutes les époques. Cependant, à cette violence répondaient des modes de régulation communautaires adéquats qui empêchaient la division des sociétés humaines.

Mais aujourd'hui la violence prend dans les villes de tous les pays du monde des proportions incommensurables.

Dans tous les cas, les violences urbaines sont le fruit d'un enchaînement logique, issu de plusieurs causes dont les frustrations, les difficultés économiques, les politiques sociales inexistantes ou inadaptées.

Les causes profondes

Dès les années 70, l'émergence d'une grave crise économique a entraîné l'effondrement de plusieurs systèmes socio-économiques avec, comme effets essentiels, la montée des inégalités, la pauvreté, la rupture du lien social (visible dans le démantèlement de la famille) et le désengagement progressif de l'État. La coïncidence de ces phénomènes a conduit à l'accroissement de la violence urbaine contemporaine. Elle frappe tout le monde, mais surtout les plus défavorisés (les femmes, les enfants...). A l'image de l'infanticide – peut-être la pire des violences – elle affecte d'abord ses auteurs qui ne sont pas toujours les plus responsables et sont souvent ceux qui en souffrent le plus.

Causes secondaires (facteurs renforçants)

De nombreux facteurs ont contribué à renforcer la violence. Parmi les plus saillants, on trouve :

1. le déficit de démocratie, de liberté (la confiscation de la parole) ;
2. l'exode rural massif vers les villes, l'urbanisation incontrôlée, et la démographie galopante, le flou foncier, etc. ;
3. crise des modèles de références familiales et institutionnelles qui se traduit notamment par le désarroi des plus jeunes ;
4. le clientélisme politique ;
5. la corruption galopante et la prolétarianisation de la police tentée dès lors

d'abuser de son pouvoir ;

6. la prostitution, le trafic de drogue, le vol, et comme seules réponses à la misère ;

7. la promotion d'un modèle marchand relayé par les médias. Cet état de chose ne va pas sans répercussions sur le plan social. Les politiques de restructuration promeuvent le modèle marchand, mais ces promesses débouchent souvent sur des impasses.

Expressions et manifestations de la violence (stigmatisation des groupes violents – sens de la violence – « messages »)

L'énoncé de ces causes montre que la violence est un phénomène complexe et diffus dont les manifestations sont variables selon les contextes locaux et nationaux. Ils sont cependant toujours signifiants et sont des « messages » adressés aux autorités et à la société. Parmi les expressions contemporaines les plus courantes de la violence, certaines sont connotées négativement, certaines plus positivement :

- * l'infanticide,
- * les vols et les agressions à main armée,
- * les viols et les violences conjugales,
- * les assassinats crapuleux,
- * le vandalisme, les émeutes urbaines, les saccages des lieux symbolisant l'institution..,
- * les vengeances et la justice populaire,
- * la prolifération des gangs de jeunes,
- * les nouvelles formes d'art urbain (hip hop, grafs..).

Les fausses réponses

On attribue trop souvent la violence des villes aux seuls quartiers populaires mais nous pensons qu'elle n'est pas seulement l'affaire des habitants de la périphérie. Les institutions et les classes aisées faisant une démonstration agressive de leur richesse sont elles aussi des producteurs de violence. Il y a donc des formes réelles et symboliques de violence institutionnelle et « bourgeoise ». Pour avoir trop souvent pensé que la violence urbaine est générée par les pauvres, on y a souvent apporté de fausses réponses.

Nous pensons surtout :

- * à un renforcement des dispositifs de répression,
- * à l'apparition de brigades appliquant une « justice » populaire expéditive en réponse à l'inefficacité des solutions institutionnelles,
- * à la désignation des immigrés comme bouc émissaires, responsables de tous les maux (xénophobie).

Des réponses alternatives

Face à la multiplication des fausses réponses et à l'inadéquation des solutions habituelles, il est urgent d'identifier des alternatives nouvelles.

Les ateliers d'habitants ont, par exemple, proposé :

- * la mise en place d'instances de concertation pouvant regrouper les habitants, les élus et les spécialistes concernés (assemblées de quartier). Il faut tendre vers des partenariats entre acteurs urbains (municipalités, services techniques de l'État, ONG, organisations des communautés de base...) ;

- * la création de comités de conciliation populaire ;
- * de doter les forces de l'ordre de moyens conséquents et faire de la police un service public de proximité, capable d'émettre des conseils de prévention qui puissent favoriser l'intégration sociale ;
- * d'engager une action en direction des détenus, des enfants de la rue, des prostituées, etc. ;
- * l'implication directe des élus dans les projets d'insertion des plus défavorisés, notamment les jeunes ;
- * de promouvoir les luttes sincères contre le chômage, la déscolarisation, la fragilisation de la famille.. ;
- * d'impliquer les gangs dans la recherche de solutions pacifiques ;
- * d'impliquer les populations dans la définition des politiques qui les concernent ;
- * d'appuyer la création de maisons de justice articulées à un programme de police de proximité ;
- * de promouvoir une culture de paix.

Recommandations des habitants des quartiers populaires aux élus

L'identification de solutions alternatives a permis d'émettre un certain nombre de recommandations que les habitants proposent aux élus en vue de les aider dans leur approche des problèmes de violence urbaine et de sécurité, préoccupation partagée par les uns et les autres. Les solutions proposées plus haut sont quelques exemples de telles actions à recommander.

Il s'agit de propositions diverses et prêtes à être débattues ensemble, tant il est certain que la mobilisation et la participation des habitants doivent être effectives durant toute la durée des programmes locaux, tant en amont qu'en aval.

Mais, quelles que soient les attitudes et les opinions de chacun concernant la violence urbaine contemporaine, sachons toujours nous souvenir qu'elle est un phénomène complexe que l'on ne saurait combattre à coups de solutions simples. Évitions surtout de croire que l'on peut aller en guerre contre la violence avec les armes de la violence..

Habitants des quartiers du monde,
Dakar, 7 février 1998

2.5.4 Forum africain pour la sécurité urbaine

Le samedi 7 février, après les discussions sur la question de la sécurité et des violences urbaines, les maires africains se sont réunis pour créer un Forum africain pour la sécurité urbaine, réseau de villes désireuses de mettre en place sous la conduite des maires, des stratégies partenariales de lutte contre l'insécurité urbaine.

Les statuts

TITRE I: OBJET ET COMPOSITION

ARTICLE 1^{er}

Il est créé à Dakar, Sénégal, conformément à la législation sénégalaise, une association dénommée : Forum Africain pour la Sécurité Urbaine.

Sa durée est illimitée.

Il peut être transféré en tout autre lieu sur décision de son Conseil Exécutif

ARTICLE 2

Cette association a pour but de promouvoir la mise en place dans les villes africaines de dispositifs de prévention chargés d'impulser et d'animer des politiques locales de sécurité.

Ce but sera réalisé à travers les objectifs et activités ci-dessous :

- * promouvoir la ville comme acteur de la politique de sécurité urbaine ;
- * être un cadre de réflexion, d'analyse des questions d'insécurité et de politiques de sécurité à mettre en place ;
- * constituer un cadre de coopération entre villes africaines et d'autres villes et forums ayant le même objet dans le monde ;
- * aider les villes à mettre en place des coalitions de lutte contre l'insécurité, la toxicomanie, la violence contre les femmes et les enfants ;
- * développer des politiques d'information sur les phénomènes de criminalité et les actions à mettre en œuvre ;
- * aider à reconstruire une politique de sécurité publique dans les États affectés par les conflits.

ARTICLE 3

L'association dénommée « Forum Africain pour la Sécurité Urbaine » est ouverte à toutes les villes africaines et de l'océan indien.

Elle est à but non lucratif, confessionnellement neutre et apolitique.

ARTICLE 4

Peuvent être membres de l'association toutes les villes africaines et de l'océan indien qui acceptent de se conformer aux présents statuts en payant les droits d'adhésion et la cotisation annuelle.

ARTICLE 5

La qualité de membre se perd par démission, radiation prononcée par le Conseil Exécutif pour non paiement des cotisations annuelles ou pour motif grave.

ARTICLE 6 :

L'obligation des membres

Chaque membre doit payer une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale ordinaire.

ARTICLE 7

Les droits et devoirs des membres s'éteignent avec la démission, la radiation ou l'exclusion.

TITRE II ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 8

Les organes de l'Association sont

- * l'Assemblée Générale,
- * le Conseil Exécutif,
- * la Délégation Générale.

Le Forum peut en outre créer tout organe justifié par son action tout comme il pourra être membre ou coopérer avec toute autre institution œuvrant pour la même mission que lui.

L'Assemblée Générale

ARTICLE 9

L'Assemblée Générale est formée par l'ensemble des membres de l'Association.

Elle se réunit en session ordinaire tous les deux ans sur convocation du bureau.

Elle peut se réunir en session extraordinaire soit sur la demande du bureau, soit sur la demande du quart des membres actifs de l'Association.

Le lieu, la date et l'ordre du jour de la réunion doivent être communiqués par écrit aux membres, deux mois à l'avance en cas d'Assemblée Générale Extraordinaire.

ARTICLE 10

* L'Assemblée générale est l'autorité suprême de l'Association. Elle a notamment pour fonction de :

- * formuler la politique générale de l'Association et établir son programme de travail,
- * discuter et approuver le rapport administratif, les comptes et le budget annuel de l'Association préparés par le Conseil,
- * accepter, refuser ou exclure en dernier ressort les membres de l'Association,
- * élire les membres du Conseil de l'Association,
- * fixer les cotisations des membres de soutien et des membres actifs pour l'exercice à venir,
- * approuver le rapport du vérificateur des comptes,
- * délibérer de toutes autres questions inscrites à son ordre du jour.

ARTICLE 11 :

L'Assemblée Générale ne peut siéger valablement que si les deux tiers (2/3) des membres actifs sont présents. Dans le cas contraire, une nouvelle Assemblée générale sera convoquée. qui pourra siéger avec la majorité simple des membres actifs.

ARTICLE 12

Un membre ne peut prendre part aux votes et délibérations que s'il s'est acquitté de ses cotisations.

ARTICLE 13

En cas d'empêchement motivé de se rendre à l'Assemblée générale, un membre peut donner pouvoir écrit à un autre membre qui votera pour lui ; cependant, aucun des membres présents à l'Assemblée Générale ne pourra disposer de plus de deux voix, la sienne comprise.

ARTICLE 13 bis

Le forum encourage la création des forum nationaux dont les présidents seront membres de droit du conseil exécutif.

Le Conseil Exécutif

ARTICLE 14

Il se compose de 9 à 12 membres (personnes physiques), élus par l'Assemblée Générale.

La durée du mandat des membres du Conseil est de trois ans, un tiers d'entre eux étant soumis à élection chaque année.

Les membres sont rééligibles.

ARTICLE 15 :

Le conseil Exécutif a pour fonction de :

- * diriger l'activité de l'Association et assurer sa représentation,
- * appliquer les directives et décisions de l'Assemblée Générale,
- * mandater le bureau qui gère les affaires courantes.

ARTICLE 16

Le Conseil Exécutif élit en son sein un bureau de 3 membres :

- * un(e) président(e),
- * un(e) secrétaire général(e),
- * un(e) trésorier(e) général(e).

Le comité consultatif de coopération

ARTICLE 24

Ce comité de coopération regroupe en son sein les villes et les institutions gouvernementales et multilatérales qui s'impliquent ou s'intéressent aux domaines de la sécurité.

ARTICLE 26

Le comité ne participe pas à la prise de décision, il n'a pas de voix délibérative. Il a un rôle de conseil et d'assistance aux organes du forum.

ARTICLE 27

Les ressources de l'Association sont constituées par :

- * les cotisations des membres actifs,
- * les cotisations des membres de soutien,
- * les dons, subventions et legs d'organismes privés ou publics nationaux et internationaux,
- * le produit éventuel d'activités de l'Association.

TITRE IV DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 27

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition (de l'organisme de direction) du Comité Exécutif, du quart des membres qui composent l'Assemblée Générale.

Les textes des modifications doivent être communiqués aux membres de l'Assemblée Générale, un mois au moins avant la réunion fixée.

L'Assemblée Générale ne délibère valablement que si la moitié de ses membres sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale sera convoquée au moins quinze jours à l'avance.

La convocation reproduit l'ordre du jour en indiquant la date et le compte rendu de la première réunion.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 2/3 des membres présents.

ARTICLE 28

La dissolution de l'Association ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale convoquée à cet effet, et à la majorité des 2/3 des membres présents.

En cas de dissolution, l'éventuel solde actif de l'Association sera réparti conformément à ses buts, en vue du soutien d'activités analogues.

Pour tout litige dans l'application des présents statuts, le droit Sénégalais est applicable, et l'Association fait élection de for auprès des tribunaux de Dakar.

Les présents statuts sont faits à Dakar, le 7 février 1998 et ont été adoptés par les membres fondateurs soussignés. (liste des présents ci-jointe).

2.6 Réseau africain d'habitants

2.6.1 Premières décisions concernant le réseau africain

Le mercredi 4 février 1998, les habitants de 12 pays africains se sont réunis à la Voile d'Or à Dakar en Assemblée constitutive du réseau africain. Présidée par Mathieu Crespin de la Côte d'Ivoire, assisté de Moussa Halilou du Niger et de Camille Kuyu du Cameroun. L'animateur Malick Wade du Sénégal a exposé le cahier des charges du Réseau. Après discussions un Comité de Suivi a été élu pour un mandat de deux ans.

Comité de suivi :

1. Côte d'Ivoire : Mathieu Crespin, Fousseynou Traore,
2. Burkina Faso : Salif Ouegraogo,
3. Cameroun : Joseph Funtim, Irène Elouné,
4. Guinée Bissau : Moussa Kandé, Mme Sadjó Camara,
5. Guinée Conacry : Fodé Soumah, Moussa Touré,
6. Mali : Mme Touré Bame Ga Keita, Mme Assetou Sidibé,
7. Mauritanie : Lerbouss ould el Id, Cheikhna ould Ely,
8. Bénin : Timothée Badou Ezin, Hounkpe Kuessi,
9. Niger : Moussa Halilou, Yacouba Bello,
10. Nigeria : Mme Gloria Egbuji,
11. Togo : Mme Akuavi Odah Kobonon, Mme Anani Ayawavi,
12. Sénégal : Sidiki Abdoul Daff.

Animateur du réseau :

Malick Wade : S/C Credetip : BP 3916 Dakar. Tél : (221) 832 11 74,
fax : (221) 832 11 75 fax : (221) 821 94 63

2.6.2 Préparation d'un programme de travail Credetip, Radi, Réseau des habitants du Sénégal et Réseau africain des habitants

Après le Forum des habitants de Dakar, le 2 avril 1998, le Credetip, le Radi, le Réseau des habitants du Sénégal et le Réseau africain des habitants ont jugé nécessaire de systématiser les recommandations issues de ce forum pour les traduire en actes concrets.

Ainsi, il a été proposé l'élaboration d'un programme triennal en se fondant sur les compétences existantes au niveau des trois partenaires sus désignés. Ce programme tournera autour des axes suivants :

1. Formation des élus locaux et des habitants.
2. Mise en place des maisons de justice (Boutiques Juridiques).
3. Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du réseau des habitants.

Compte tenu de l'urgence à déposer un programme auprès des partenaires financiers, un plan d'action doit être élaboré, avec des « dead lines ».

Pour l'élaboration de ce programme, les axes retenus ont été répartis entre les différentes structures :

1. Formation des élus locaux à élaborer par le Credetip, avec l'appui de la

cellule formation du Radi.

2. Maison de justice à élaborer par le Radi-Cij.

3. Renforcement des capacités du réseau des habitants par le réseau lui-même.

Chaque structure doit faire des propositions de termes de référence pour son axe. Ces propositions seront discutées lors d'une prochaine réunion qui mettra en place un plan d'action pour l'élaboration du programme.

Ce projet peut être considéré comme une phase pilote qui sera étendue à d'autres pays africains.

Le coordinateur du réseau africain a proposé que le Radi et le Credetip soient les structures de « portage » du réseau et qu'un système de cogestion des fonds soit établi pour plus de transparence. A cet effet un protocole d'accord est en train d'être confectionné. Il a aussi été jugé nécessaire de définir un cadre institutionnel clair pour définir les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs.

2.6.3 Appel d'Istanbul ³

Nous habitants de tous les coins du monde, rassemblés à Istanbul,

Attendons des gouvernements et des bailleurs de fonds (Banque mondiale, Bureau International du Travail, Fond Monétaire international...) qu'ils tiennent compte dans leurs accords des problèmes de développement, de logement et d'emploi à tous les niveaux et dans tous les pays.

Appelons tous les États à faire cesser toute forme de pression, de mépris ou de violence contre les habitants et les membres de leurs organisations impliquées dans les luttes pour les droits, la citoyenneté, l'accès à la terre et au logement.

Décidons de nous organiser en un réseau international ouvert sans exclusive aux habitants du monde entier, et de développer notre action autour de trois axes, pour la mise en œuvre desquels nous attendons de ces autorités publiques et de la communauté internationale l'aide qui nous est indispensable :

* Faire circuler l'information sur les expériences.

* Se rencontrer régulièrement pour échanger et se renforcer mutuellement.

* Mettre en place un dispositif de veille et d'alerte qui s'assurera du suivi par les États et des autorités locales des décisions et des engagements pris à Istanbul par l'ONU et donnera l'alerte en cas de violation grave des droits essentiels des habitants.

Nous attendons de la communauté internationale et notamment de l'ONU qu'elles valident ces principes, en assurent la reconnaissance, facilitent leur diffusion et leur mise en œuvre.

2.6.4 Cahier des charges

Le texte ci-dessous écrit à la FPH, peu après Istanbul, reflète le souci que le Forum International des Habitants ne reste pas sans suite. Il a servi de premier point de repère pour la conception de la place des habitants dans la rencontre de Dakar et de toile de fond pour la mise en place.

Suite à Istanbul, les habitants ont émis avec force le souhait de « l'après Istanbul » : qu'est-ce qu'on peut faire ? Comment donner une suite construc-

tive à cet échange de paroles des habitants, riche d'enseignement sur les problèmes et les questions posés et qui se « révèlent » être bien souvent les mêmes, que ce soit en Amérique latine, en Afrique, en Europe..

Aujourd'hui, chacun est reparti chez lui, il nous reste à nous organiser pour mettre les décisions en œuvre et cela bien sûr n'est pas simple, cela pose nombre de questions qu'il faudra résoudre, sans trop tarder :

* Quelles sont les conditions nécessaires à l'établissement de ce réseau ?

* Qui fait quoi ? Que peuvent faire les habitants, dans leur ville, dans leur pays pour faciliter la construction de ce réseau, son élargissement, son fonctionnement. Que ne peuvent-ils pas faire seuls ?

* Que peut faire la FPH, que ne peut-elle pas faire, que ne veut-elle pas faire ?

Des discussions, à Istanbul où depuis, avec les uns et les autres, quelques idées, suggestions, pistes d'action émergent déjà qui permettent de préfigurer en cahier des charges, que la FPH soumet, pour réactions, à différents collègues :

* habitants d'Istanbul,

* ONG alliées,

* associations d'élus locaux

* gouvernements, financeurs potentiels, fondations..

Quelques principes de base

Pourquoi un réseau d'habitants ? Les réseaux existants (HIC..) ne suffisent-ils pas ?

* d'abord parce que les habitants d'Istanbul en ont exprimé le souhait : ils veulent un réseau dont ils soient véritablement les acteurs, à partir d'un « noyau dur » qui se connaît et a déjà fait un bout de chemin ensemble,

* ensuite parce que les autres réseaux auxquels on peut penser sont souvent, même s'ils sont très « branchés » sur des habitants, de fait, des réseaux d'intermédiaires ou de techniciens.

Or, on l'a vu de manière éclatante à Istanbul, une parole « brute » d'habitants résonne toujours « autrement » qu'une parole d' élu ou de représentant d'ONG, aussi bons et scrupuleux soient-ils. Ces paroles de natures différentes sont complémentaires et s'enrichissent l'une l'autre. C'est cette richesse qu'il faut construire, au niveau local et international, pour permettre la confrontation des logiques.

Ce point étant acquis, se pose alors une seconde question :

Qui seront les habitants du réseau ? Quelle légitimité auront-ils à représenter les habitants « en général » ?

Par définition, il n'est pas question, nous semble-t-il, d'organiser un système de « représentation » des habitants, sinon on retomberait très vite sur des délégués aussi distants d'une véritable parole d'habitants que leurs représentants habituels. Les habitants du réseau doivent donc être des habitants ordinaires engagés dans des actions, des luttes, ne représentant qu'eux-mêmes dans leur spontanéité et leur diversité : c'est l'échange entre eux et le débat avec les institutionnels qui donne sa valeur à leur parole.

Dans une telle perspective, la FPH, HIC ou d'autres ONG ne peuvent et ne doivent être que des « facilitateurs », les plus transparents possible.

Constitution d'un réseau international d'habitants : celle-ci suppose des

actions à deux niveaux :

1. Création de réseaux locaux : il faut d'abord s'appuyer sur des réseaux locaux existants et les élargir. Cela signifie que chaque habitant ou groupe d'habitants fasse connaître le projet de réseau autour de lui, d'abord dans sa ville ou sa région, ensuite dans son pays, éventuellement au-delà dans son continent. Pour cela le bulletin et le texte « Paroles des habitants » sont de bons outils, ils doivent être diffusés, utilisés lors de réunions avec d'autres habitants mais aussi avec les pouvoirs publics, les ONG..

2. Le plus simple serait que dans chaque pays un habitant ou un groupe joue le rôle d'animateur, de tête de réseaux et de correspondant pour les habitants des autres pays et pour la FPH. Il sera chargé de faire circuler l'information, de proposer des rencontres locales, de créer du lien entre des gens ou des groupes isolés engagés dans l'action. La création et le fonctionnement de ces réseaux locaux reposent essentiellement sur les habitants eux-mêmes.

3. Création d'un réseau international (réseau de réseaux). Ces différents réseaux locaux doivent être ensuite mis en contact au sein d'un réseau international. Ce réseau international pour fonctionner doit avoir un organe ou un système de liaison :

- * pour l'échange d'information sur les expériences, DPH, le réseau international d'échange d'expériences, conçu et animé par la fph avec de nombreux partenaires est sûrement un bon outil. Il appartient aux réseaux d'habitants et aux groupes d'habitants de l'enrichir, de le faire vivre ;

- * pour l'échange d'informations vivantes – les nouvelles, les problèmes, les projets des uns et des autres, l'actualité et éventuellement « l'alerte » en cas d'urgence et de danger – il faut concevoir un autre système de liaison : bulletin de liaison régulier et/ou e-mail et/ou Internet.

Ce réseau international doit aussi pouvoir se rencontrer de temps en temps sur des thèmes précis, à l'initiative de l'un ou l'autre membre, avec l'aide de la FPH, entre habitants ou avec d'autres types de partenaires.

A cet égard, un thème semble mériter prioritairement d'être approfondi : celui des rapports élus locaux/habitants, voire élus locaux/habitants/professionnels (techniciens, ONG..). En effet, tout développement local efficace et durable semble bien devoir reposer nécessairement sur un tel triptyque, qui de plus doit être équilibré dans son fonctionnement.

Ce réseau d'habitants pourrait donc être associé à un ou plusieurs réseaux d'élus locaux qui se fixeraient pour objectif, à moyen terme, de véritablement faire avancer la réflexion sur les conditions dans lesquelles peuvent s'organiser le dialogue et le partenariat entre élus et habitants et le rôle spécifique des techniciens.

Pour tout cela, il faudrait donc, à terme :

- * un mini secrétariat international : par qui peut-il, doit-il être assuré ? Par l'un des réseaux locaux ? De manière tournante ? Par l'une des ONG associées au réseau ?

- * des moyens de fonctionnement, un budget : dans leur rôle de facilitateurs, la FPH et les autres ONG de soutien pourraient se charger de rechercher des financements auprès d'organismes et de programmes internationaux : PNUD, Union européenne, Banque mondiale... ou éventuellement de grandes entreprises qui pourraient sponsoriser ;

- * parallèlement, chaque groupe d'habitants, chaque tête de réseaux pourrait rechercher des financements locaux ou des aides sous d'autres formes (prêt

de personnel, accueil de rencontres...) auprès de son gouvernement, de villes, d'autres ONG, entreprises, etc.

Ces réseaux nationaux de même que le réseau international joueraient le double rôle de responsable des échanges d'informations et des rencontres et de réseau d'alerte.

D'autre part, ce travail doit être connecté avec d'autres initiatives en cours ou en projet auxquelles participe la FPH et qui portent sur des thèmes complémentaires :

- * projet de rencontres inter-africaines sur les changements de l'État et la gouvernance,
- * travaux de l'alliance pour un monde responsable et solidaire sur l'évolution des rapports entre puissance publique et société,
- * programme de formation des services techniques des mairies,
- * projet d'assemblée des citoyens de la terre (1999),
- * travaux d'un groupe européen de 9 villes, animé par la FNAU, sur les relations élus/habitants/techniciens.

Toutes ces idées doivent être discutées par les uns et par les autres. Chacun doit s'efforcer de faire connaître à la Fondation ses réactions et ses suggestions. Le dispositif pourrait ensuite être validé peut-être à l'occasion d'une des rencontres d'habitants d'ores et déjà envisagée.

3.

Les expériences,
les multiples visages
de l'Afrique

3.1 La tournée Africaine de Malick Wade, Teolinda Bolivar et Mamadou Ndiaye

Malick, Teolinda, et Mamadou Ndiaye ont effectué en août et septembre 1997 une tournée de dix pays africains, afin de rencontrer ceux des habitants qui étaient susceptibles de participer à la rencontre de Dakar. Ils nous ont livré des contributions écrites et Teolinda a réalisé un superbe album de photos. Le tout a été diffusé à l'ensemble des participants sous le titre « Cherchons le vrai visage de l'Afrique ».

3.1.1 Récit de Malick

Ce mini-tour d'Afrique a été pour nous l'occasion de nous rapprocher des gens, de les écouter en particulier sur le sens qu'ils donnent à la démocratie, à la décentralisation et sur leurs initiatives de lutte contre la pauvreté. Les personnes rencontrées nous ont aussi dit les enseignements tirés de leurs expériences. Il nous appartenait ensuite d'échanger avec eux sur notre mission et les objectifs de la rencontre de Dakar à savoir :

- * approfondir les conditions d'un partenariat constructif entre habitants, élus et professionnels pour assurer le développement dans le contexte de la décentralisation ;

- * permettre la création d'un réseau interafricain d'habitants pour favoriser l'échange de savoir-faire et le soutien réciproque entre groupes de base engagés dans l'action.

MALI

Le 30 juillet, Téolinda Bolivar (urbaniste vénézuélienne) et votre fidèle serviteur, nous quittons Dakar pour aller à la découverte de l'Afrique profonde. Au Mali, à Bamako, notre première étape de travail commence le lendemain de notre arrivée par des rencontres avec plusieurs organisations.

L'association d'appui aux Groupements ruraux et urbains qui pour l'instant agit à l'intérieur du pays.

Alphalog, ONG ayant participé à la conférence d'Istanbul Habitat II, à sa préparation, à l'élaboration du plan national d'action comme à ses suites (restitution et mise en place commissions ; élaboration des termes de référence ; processus de recherche de moyens ; recrutement de consultants...). Au niveau interne, l'accent est mis sur l'habitat, la décentralisation, l'environnement, l'information et la communication. Notons aussi que cette organisation collabore avec un collectif d'associations de base.

Dans la soirée du premier jour, Marie-Laure de Noray, partenaire de la FPH (que Jean Freyss nous avait recommandée) est venue nous rendre visite. La séance de travail que nous avons eue nous a permis de nous faire une idée sur quelques organisations féminines. Cette personne nous a mis en relation avec Soumaré de l'ONG ADER, partenaire de la Fondation Abbé Pierre au Mali. Soumaré travaille apparemment beaucoup sur les questions de foncier dans le monde rural, au bénéfice des populations et avec l'appui d'immigrés maliens. Pour l'appui à la construction, dix maçons sont formés sur une technologie appropriée qui intègre les questions culturelles : travaux sans beaucoup de ciment et sans fer-briques cuites. A Bamako, l'ADER est en train de construire

son siège social qui comporte une salle de spectacle pour mieux sensibiliser les populations par le théâtre.

Cette ONG est partenaire de deux groupes de base que nous avons rencontrés, Kébal Réoubé ou la voix des femmes ainsi que le comité de développement du quartier EREMA KONO. Des équipements solaires sont réalisés dans les villages de Gousséla, Senenaty, Soueina, Diataya. Des « groupement d'intérêt économique solaire » ont vu le jour pour s'occuper de l'entretien.

Concernant les groupes de base, nous avons rendu visite à un certain nombre, dont ceux sus-cités :

Le groupement féminin Benkadi ou Union. Il compte actuellement plus de cent membres. Tout ce beau monde qui nous attendait chez la présidente nous a convaincu de la mobilisation forte au sein du groupement qui a dix ans d'existence. Les dix charrettes qui ramassent les ordures ménagères sont sous sa responsabilité. Elles payent au conducteur 10 000 F CFA par mois et assurent la nourriture du cheval. Chaque famille participe financièrement. Pour ces habitantes, tout a commencé par la tontine du quartier qui les réunit tous les cinq jours. Avec l'appui d'une ONG locale, ARECDEV, elles développent des activités génératrices d'emploi : élevage, jardinage, fabrication et vente de savon, système d'épargne et de crédit, en plus de l'alphabétisation. L'objectif à long terme est la restructuration du quartier où les habitants sont propriétaires des terrains.

AFABA regroupe 20 femmes en majorité Sonray, ethnie originaire du nord du Mali. Elles font de l'artisanat, de la transformation et du recyclage. Ainsi, elles produisent des nattes, des tapis tissés, de la vannerie. Elles transforment des produits alimentaires en couscous marocain et recyclent les déchets en produits artisanaux. Résidente depuis plus de 9 ans, la secrétaire générale est comptable de formation. Diplômée sans emploi, elle a en charge les relations extérieures et travaille activement sur un programme d'information, d'éducation et de communication que pilote l'ONG ARECDEV. Grâce à quoi, dit-elle, les mentalités commencent à changer concernant le gaspillage lors des cérémonies familiales. Elles sont en train de mettre sur pied un programme épargne-crédit avec l'appui de partenaires.

Kébal Réoubé ou la voix des femmes. 30 femmes s'y activent, appuyées par des personnes ressources (hommes). Elles participent à l'assainissement du quartier, suivent des cours d'alphabétisation, font de la teinture, et de la couture. La principale activité demeure la fabrication et la vente de savon. Le groupement a assisté à des foires. La localité où elles vivent est lotie, mais manque d'électricité, d'égouts et de téléphone. Elles n'ont reçu aucun financement et travaillent bénévolement. Une composante du groupement, Jiguia regroupe les veuves. Le partenaire privilégié reste l'ADER qui appuie le montage des projets et l'installation d'une caisse de crédit. Les rapports avec la commune ne sont pas au beau fixe.

ERENA Koma. Pour le président Abou Traore, ce quartier spontané est un ancien village qui a vu le jour en 1850. Depuis 1980 existe un comité de développement. L'objectif est la restructuration du quartier divisé en quatre zones. Des problèmes ont surgi avec la municipalité. L'ADER et la Fondation Abbé Pierre ont travaillé pour rapprocher les positions. L'ouverture de routes entraîne des départs ; une zone de recasement existe donc maintenant. Une commission de surveillance de 28 membres travaille depuis 1989 pour défendre l'intérêt des populations.

COFESFA est un collectif d'organisations de base. Les domaines d'interven-

tion sont l'assainissement, l'environnement, les activités socio-économiques. Le collectif dispose d'un centre d'enseignement professionnel de couture, et de gestion de projet. Un partenariat intéressant existe entre la municipalité, alphalog et le cofesfa. Un comité de sages sert d'organe consultatif.

CÔTE D'IVOIRE

Arrivés en Côte d'Ivoire le 2 août, il fallait mettre à profit le week-end pour faire le tour d'Abidjan (anciennement village Ebrié) pour voir des quartiers dit violents comme Treicheville et Yopougon, des îlots de pauvreté et sites précaires dont Adjamé fait partie. En début de semaine, la coordination des ONG nous recevait. Nos échanges ont porté surtout sur la sécurité et la restructuration des quartiers et l'organisation de la commune. Celle-ci est composée d'une mairie centrale et de 10 communes d'arrondissement.

Kraba Gnako, président de cette structure fédératrice, nous parla surtout des comités de développement des quartiers et nous proposa de rencontrer Fousseynou Traoré, membre du conseil de gestion de Adjamé qui compte 200 000 habitants. C'est l'ancien maire Amondji Pierre qui est à l'origine de la création des comités de développement entre 1985 et 1990. Son prédécesseur Dembelé Lassina prendra le relais pour mieux organiser ces associations locales qui sont au nombre de 19. L'accent sera mis sur le montage de bureaux de quinze membres chacun et la création de fonds sociaux pour chaque comité d'autant que 15000 \$ étaient reçus pour un prix lors du sommet Habitat II. Chaque conseil de gestion de quartier regroupe au moins deux jeunes femmes, deux dames, deux sages et des jeunes à côté d'un bureau consultatif de sages pour un mandat de deux ans. Pour l'un des carrés visités, le diagnostic est sévère : 2 centres de santé excentrés, manque d'égouts, de salles de jeux, de bibliothèque, le bitumage des routes est à faire. Pour la vidange de fosses, il faut payer au moins 7000 F CFA. En un mot, les infrastructures de jeunes manquent. On note aussi des lenteurs administratives et des tentatives de récupération de la commune. Pour les jeunes de Adjamé, les moyens doivent passer par d'autres voies car, jusqu'à présent, ils n'ont encore rien reçu de tout ce qui leur a été promis. Ils fustigent aussi le fait que pour la coordination des conseils de quartiers, le président et le secrétaire général permanent soient nommés par le maire. Pour Fousseynou Traoré et les jeunes du quartier, Dakar peut-être un autre point de départ pour enfin libérer les énergies au niveau populaire.

En trois jours, dont presque deux perdus à cause du week-end, il nous était impossible de voir d'autres expériences qui nous avaient été racontées. Cependant les avertissement répétés d'amis, la prostitution visible la nuit dans les rues et maquis (petits bars), les histoires de braquages lues dans la presse montrent que la violence est bien présente en Côte d'Ivoire. Dès la tombée de la nuit, des barrages de police se dressent.

CAMEROUN

L'étape suivante fut Douala, la ville portuaire. La nuit arrivée, nous repartîmes le lendemain pour Yaoundé, la capitale du Cameroun. C'est avec le centre de réflexion et d'actions culturelles que nous avons eu les premiers contacts. Bien accueillies par les jeunes, les discussions furent intéressantes car Funtim, un étudiant en philosophie à l'université de Yaoundé et ses amis

bien avertis nous apprenaient sur les quartiers pauvres, les tracasseries du directeur du centre Monsieur Tagne, représentant de Radio-France internationale, que le ministre de la Communication a censuré et gêné dans son travail sur la démocratie chancelante dans ce pays et sur la répression. Ce n'est que plus tard qu'on nous présenta au directeur qui venait d'arriver. Écrivain enseignant la philosophie, ce dernier a travaillé sur un livre de cuisine co-édité par la PFH. A son tour, avec plus de détails, il s'est appesanti sur son cas et l'état de la démocratie dans son pays. Mais, dira-t-il, le combat continue. On peut dire « fermez-la », mais pour combien de temps encore ? L'Afrique profonde réclame la démocratie et la politique de proximité. Des visites sur le terrain nous ont permis de connaître que pour lutter contre l'insalubrité, les communes de Yaoundé qui n'ont aucun moyen technique (pas de voiture de ramassage ni de matériel léger) sont appuyées par la Banque mondiale sur le programme social urbain. Des groupes de jeunes font la collecte des ordures ménagères que des bennes récupèrent mais ils ne sont pas vaccinés et ne bénéficient d'aucune protection. Ces débuts de solution, bien que nécessaires, ne sont-ils pas une grande fabrique de bombes à retardement, vus les germes pathogènes que respirent ou avalent ces volontaires ?

Nkolbicok, un quartier à l'accès trop difficile, dont la majorité est de l'ethnie Bèti, nous accueille. L'école et le poste de santé sont à plus de deux km et les populations attendent depuis 10 ans que le gouvernement et le préfet qui s'occupe de la gestion territoriale rompent le silence. La seule réponse venue du maire, et dans une période électorale, reste l'enlèvement de la poubelle du quartier et un début d'électrification. On peut lire sur le sweet-shirt de la fille du chef de quartier « RDPC » (le rassemblement démocratique populaire du Cameroun) quand elle nous recevait en l'absence de son père. Et répondant à nos questions, elle et l'un des jeunes influents du quartier ont dit qu'il est difficile de bâtir quelque chose ici car les tendances ont miné les lieux.

Le lendemain, Irène, un autre contact que Camille Kuyu nous avait révélé, nous a amenés dans un quartier spontané où les conditions de vie sont très précaires. Dans la maison de sa grand-mère, une famille nombreuse vit avec presque rien. Malgré les efforts de cette jeune amazone pour sensibiliser les habitants, les réponses ou alternatives populaires tardent à démarrer. Mais grâce à sa plume de journaliste indépendante, elle garde l'espoir car elle espère être à Dakar pour décrire ce qui se passe dans son pays et, au retour, restituer à la base pour réveiller une flamme qu'elle attise depuis belle lurette.

Le soir, avec nos principaux contacts et un membre de la coordination des ONG, nous avons pris un pot et discuté de notre mission. Il est ressorti de cet échange que l'individualisme est une chose très partagée et bloque l'initiative populaire. De retour à Douala, Téolinda partait pour Dakar, je mis à profit le peu de temps qui me restait pour aller voir Vladimir Ugarte et Jimmy Lepante (de la FPH) qui étaient de passage. Ce fut aussi l'occasion de rendre visite à l'association Doual'art qui fait du bon travail. Devant partir dans l'après-midi, le temps me faisait faux bond.

TOGO

Au Togo, c'était encore une autre course poursuite. La ville de Lomé, de visu, est lotie, est propre dans beaucoup d'endroits. Cependant, des gens venus de l'intérieur du pays dorment sous des tentes dans la rue. Accompagné d'un jeune qui me servait de guide, nous sommes allés écouter le témoignage

des rappers qui traînent entre le cinéma, Makina Loka (une boîte de nuit) et la plage. Ils nous apprennent beaucoup sur la difficulté des jeunes à trouver du travail et leur désir de sortir du pays pour partir vers des cieux plus cléments.

Le centre de recherche d'information et de formation pour la femme est partenaire du réseau africain de développement intégré (membre du comité de coordination à Dakar) et encadre des groupements et associations de femmes. Il forme des para-juristes et insiste sur la nécessité que les femmes participent à la chose publique. Du chemin reste à faire, mais, à partir de cette année, a commencé une formation à la citoyenneté pour les femmes. Mais les hommes, surtout les maris, doivent faciliter cette prise de conscience. Dans ce programme d'éducation civique, il faut surtout retenir que les femmes doivent avoir leur mot à dire lors des élections en tant que candidates comme dans les comités de développement villageois où elles sont minoritaires et souvent cooptées. A Lomé, des femmes syndicalistes, des enseignantes formées par GRIF, celles qui encadrent des groupement, se battent sur les plans politique et socio-économique. L'État a une grande part de responsabilité dans ce contexte préoccupant de crise au niveau institutionnel. Sur le plan économique, il faut visiter les marchés de la capitale comme de l'intérieur pour se rendre compte de la dynamique des femmes d'affaires selon la présidente du centre, de même que la secrétaire générale et les femmes rencontrées. Beaucoup sont unanimes pour dire qu'au Togo on ramène tout à la politique. J'ai vu à la télévision que pour décorer une personnalité, tout le corps diplomatique était invité et toute l'armée défilait, même les femmes de policiers étaient de la partie. Je me rappelle encore les mots d'un chauffeur de taxi qui qualifiait son pays de grande muette. Décidément, ici le général est capable de mettre presque tous les hommes au pas, mais les femmes non.

BÉNIN

Au bord d'une voiture de transport en commun, je prenais la destination de Cotonou. Sur cette route défectueuse longeant la côte, les cocotiers défilent devant nos yeux. Ce n'est que quatre heures plus tard qu'on atteint la capitale du Bénin. Regardant la télé à l'hôtel, j'assistai au vote à l'Assemblée nationale de la loi sur la décentralisation. Les débats furent passionnés. Le lendemain, mon ami Téonas, secrétaire national adjoint du centre Africa Obota vint me prendre à l'hôtel. Au siège, nous attendait déjà l'équipe dirigeante avec laquelle nous avons eu une réunion intéressante axée sur la réflexion entamée sur la décentralisation. Cette ONG est en relation avec des groupes de base urbains et ruraux et participe au renforcement des capacités de négociation des organisation communautaires. Nous avons, par leur canal, fait la connaissance, à Possotome (sous préfecture actuellement et future mairie) avec la réforme en cours de l'association de développement de Sehome. Pour ces populations, l'État n'a pas toujours fait les choses à temps. Les habitants ont commencé à s'impliquer dans leur environnement par des investissements humains : nettoyage du village, création d'une école de brousse avec des branchages. C'est à l'Arbre à palabre, lieu de médiation, qu'a pris naissance cette organisation villageoise.

Avec l'aide de OXFAM et d'une autre ONG danoise BID, six classes en dur et un bureau sont construits. Quant à Africa Obota, son appui est technique et organisationnel, en plus de la recherche de moyens et de l'assistance au niveau de la coopérative villageoise. La pêche demeure l'activité principale

mais le poisson se fait rare dans le lac. On constate aussi le manque de terres arables. Pour toutes ces raisons, l'association de développement compte s'orienter vers la création de micro-entreprises (menuiserie, ébénisterie, métallique, maçonnerie, tourisme, pisciculture, etc.). Ces structures sont des lieux de formation professionnelle pour les jeunes du milieu. Une école maternelle est gérée par un diplômé du village. Sur le plan culturel, le foyer anime un programme d'information, d'éducation et de communication. Le manque d'électricité favorise le vol, mais un comité de vigilance inter-village a vu le jour. Le handicap est que, les piles pour les lampes torches leur coûtent cher et les moyens financiers ne suivent pas toujours.

L'association des femmes juristes du Bénin m'a reçu et expliqué son plan de travail. Il consiste à former des para-juristes qui encadrent des groupements féminins dans des zones rurales. Ces béninoises luttent pour l'émancipation et sont actives dans des associations de défense des droits de la femme. L'édition et la co-édition pour une citoyenneté active les intéressent (code de la famille).

Assodiv, membre du réseau Dialogue pour le progrès de l'humanité (DPH) est implanté en ville et à l'intérieur du pays.

A Zépate (45 km de Cotonou), un groupe d'habitants avait introduit une technique de labour avec un seul bœuf. Maintenant, l'option pour le travail manuel est guidée par le fait que la nourriture des animaux posait des problèmes. La culture et la transformation du maïs et du manioc se fait avec la participation effective des femmes. Les moulins qui marchent à l'énergie solaire allègent les tâches domestiques comme celles des habitants sur un rayon de 10 km. Sur le périmètre des plantations d'ananas, ils produisent des rejets permettant d'augmenter les rendements ultérieurement. Des essais sur divers produits agricoles se font. Un puits amélioré, à côté du forage du village, renforce l'accès à l'eau potable. Assodiv dispose de locaux dont une partie est mise à la disposition du groupement en attendant que le logement communautaire, en construction avec l'aide d'Emmaüs, soit terminé. Les plaques solaires ont permis de donner de l'électricité à une bonne partie du village, en plus du chargement de batteries, source d'alimentation de télévision ou de boîtes à musique. Le groupe électrogène et le gaz contribuent à pallier les perturbations en saison de pluie, du fait de l'absence de soleil, un service téléphone est apprécié par les populations, de même que la sous-préfecture et les gendarmes en activité dans la localité. L'élevage des porcs envisagé peut augmenter les finances du groupe aussi bien que le transport des marchandises par la voiture du projet. Le volet formation se développe et participe au retour à la terre de chômeurs qui avaient fait l'exode rural. Dans le futur, l'acquisition de 50 hectares pourrait les rendre efficaces. Assodiv et Emmaüs, la FPH et Hawa (un bailleur de fonds), appuient, chacun à leur manière (méthodologie, organisation, finance et technique).

BURKINA FASO

Le 18 août, je visitais pour la première fois le pays de feu Thomas Sankara. Mon contact, Eugène Bjanya, du groupe Conseil en management de projets, me présenta à deux leaders locaux. C'est d'abord le secrétaire général du « Garage Tous Unis » (GTU) qui me donnera des explications détaillées. Au début, des jeunes mécaniciens, tôliers et électriciens automobiles ont eu un prêt de trois millions huit cent mille francs CFA remboursés en 18 mois à hau-

teur de quatre millions cent. Leur part sociale représentait 430 000 F. Le groupement a loué un local de 600 m². Une demande est en instance dans les communes d'arrondissement de Baskuy et Signogin de Ouagadougou d'où viennent les fondateurs. On peut noter une bonne organisation. Un conseil d'administration existe, relayé par le bureau. Concernant les finances, un cahier de factures proforma définitives est tenu. Dans deux autres cahiers, on peut lire les recettes et les dépenses détaillées, sans oublier celui des débiteurs. La caisse fait l'objet d'un contrôle journalier par le président et le trésorier. Tous les derniers samedi du mois se tient une assemblée générale extraordinaire. La masse salariale mensuelle est de 530 000 FCFA, elle est répartie entre toutes les personnes. Douze stagiaires suivent une formation financée par NOVIB, une association d'appui. Les frais médicaux et les repas à midi sont pris en charge par le groupement dont le secrétaire général assure la plus haute fonction au sein de l'union des coopératives industrielles et artisanales du Burkina Faso après deux ans d'expérience. Celui-là même est invité à prendre part à l'assemblée générale en France, les 16-17-18 octobre, de la Confédération internationale de coopérative de production artisanale.

M. Zongo Marie Léa, juriste de formation, membre du Mouvement Burkinabé des droits de l'Homme et des peuples, dirige une ONG PUGSADA qui veut dire « jeune fille » en Moré, la langue des Mossis, majoritaires dans le pays. Elle veut venir en aide aux victimes du mariage forcé qui ont fui parents et maris pour se réfugier dans des centres d'accueil. Comme ces dernières manquent souvent de formation et d'éducation, elle leur fait suivre des cours d'alphabétisation et les initie à la création de micro-entreprises. L'information et la sensibilisation passent par le théâtre forum. Deux centres ont ouvert leurs portes mais à moyen et long terme, dix sont prévus.

GUINÉE BISSAU

Un court séjour en Guinée Bissau nous a valu à Mamadou Ndiaye de Enda Graf et à moi-même de voir à Klélé comment une ONG ADE (Association pour le développement environnemental) travaille avec les populations. Carlos Schwarz Silva, le président de cette structure, un homme aimable, nous a beaucoup facilité les choses et aidé dans bien des cas lors de cette mission. Dans cette localité, un conflit entre le maire nommé par le ministre de l'Intérieur et les habitants était dû à un déguerpissement que monsieur Paolo Médina avait ordonné. La volonté des populations de se battre pour défendre un droit à la terre et la médiation de ADE a créé un début de compréhension pour geler l'opération destructrice. Ces citoyens actifs de Klélé ont construit un poste de santé et demandé au gouvernement d'y affecter un personnel. Aujourd'hui, cela est fait. La gestion du comité de santé est dévolue aux femmes du quartier. Avec le président de cette association, Moussa Kandé, nous avons fait le tour de la localité. Ces gens disposent d'un centre culturel avec une bibliothèque, une troupe théâtrale, un groupe de musique, un terrain polyvalent de sport et une radio privée. Cette voix du peuple a beaucoup contribué à éradiquer le choléra pendant l'épidémie en mettant en contact médecins et habitants qui pouvaient dialoguer directement sur les mesures sanitaires à prendre. Dans les quartiers Pilom de base et de Riba, des problèmes d'hygiène et de promiscuité sont créés. On note une certaine léthargie.

Depuis 1984, la décentralisation est en vigueur en Guinée Conakry. Le gouverneur dirige le conseil de ville où siègent les cinq maires de la capitale. Les services déconcentrés de l'État donnent des avis à l'autorité principale. Au niveau municipal, le premier magistrat et les autres élus définissent les axes de la politique générale. Nous avons contacté des ONG comme la CENAFOD, la COFEC qui est une structure fédératrice des associations féminines. Leurs programmes tournent autour de l'amélioration des revenus des populations, de la redynamisation des coopératives, de la gouvernance locale. Mais à part la mini centrale d'achat des femmes dans un marché de la capitale, ces organisations sont beaucoup plus actives en milieu rural. Madame Fatoumata Bangoura de l'ONG AGUIFEDI et ses collaborateurs appuient des groupements féminins d'assainissement et une association de développement villageois. La ville de Conakry est devenue assez propre du fait de l'implication dans l'environnement de plus de cent groupes de 15 à 20 femmes qui s'investissent tous les jours à balayer les rues et places publiques. Ce programme « Ville propre » est piloté par le gouvernement en collaboration avec les communes. Seulement, pour mieux valoriser l'action de ces citoyennes, il faut rendre ce projet plus intégré en introduisant des volets : teinture, couture, commerce. Après deux à trois heures de nettoyage, elles peuvent faire autre chose pour améliorer les revenus.

Avec les animateurs de AGUEFEDI, mon ami de ENDA GRAF, nous nous sommes rendus à Kossogna, village peuplé par des Bagas, à quelque 50 km de Conakry. Dans ce terroir enclavé, les habitants cultivent principalement du riz et font de l'huile de palme. Depuis 10 ans, les rendements baissent car l'avancée du lac pose des problèmes de salinisation des sols. Bien organisée, cette association sous la direction de Fodé Soumah, son président, a construit, avec les moyens du bord, deux digues et des ponts en lianes qui servent de raccourcis pour rejoindre la route qui mène à la capitale.

Une ONG française, « Aide et Action », est aussi partenaire pour l'amélioration des conditions matérielles et pédagogiques. Le souhait des populations est de disposer d'un poste de santé et d'autres infrastructures sociales. C'est pourquoi la plupart des habitants ont refusé de payer l'impôt car le conseil rural n'a pratiquement pas investi ici.

Les entretiens avec Moussa Touré, un habitant d'un autre quartier du centre ville ont porté sur la place des musiciens dans le développement. Cet artiste, du club Bambeya, a remplacé dans le grand groupe phare africain le regretté Aboubacar Demba Camara et accompagne souvent Sékou Touré, l'ancien président de la République lors de visites à l'étranger. Il a assisté aux cérémonies marquant la réconciliation entre le nationaliste pur et dur de la Guinée, Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire et Léopold Sédar Senghor du Sénégal. Ancien fonctionnaire de l'orchestre national qui regroupait quatre formations (Keletigui et ses tambourini, Bala et ses baladins, le Bambeya jazz et Horoya Band), il a sillonné la plupart des pays africains, Cuba, l'ex-URSS et des pays occidentaux. Maintenant, il vit mal la privatisation mais garde l'espoir de refaire surface. Il encadre de jeunes musiciens.

Madame Kaba Rougui Barry a été sélectionnée parmi les 25 meilleures filles d'Afrique quand elle était élève. D'abord spécialiste en génie rural, elle a ensuite fréquenté les grandes écoles au Canada. Nominée à deux reprises

comme première femme chef d'entreprise exportatrice de café vert et oscar des meilleurs managers africains, elle en est à son deuxième mandat à la tête de la commune de Matam. Candidate indépendante pour accéder à la mairie, elle est devenue membre du parti majoritaire au gouvernement. Nous l'avons trouvée à la commune en pleine réunion avec 24 groupes de base. Après lui avoir expliqué le sens de notre mission, elle nous a dit toute l'importance qu'elle accordait à la réunion de Dakar et aux thèmes qui y seront débattus.

Sous une chaleur torride avec Mamadou, nous débarquions à Nouakchott. Le représentant de l'UNICEF en Mauritanie nous permit de gagner rapidement le centre ville où nous logions à l'hôtel en nous embarquant dans une voiture 4/4 climatisée. Le lendemain, nous prenions la direction de la périphérie pour aller voir les projets maraîchers et avicoles de groupements dont la composante essentielle est africaine. L'Action pour le Développement Social y mène des opérations qui rentrent dans la politique d'autosuffisance alimentaire. D'après une enquête réalisée par le CIILS (Comité International de Lutte contre la Sécheresse), 20 % des besoins de la capitale en produits maraîchers viennent de cette zone. Ces groupes sont encadrés par Diop Abdoulaye Bocar, un technicien agricole de la délégation régionale de développement rural et de l'environnement qui dépend du ministère du développement rural.

MAURITANIE

L'Union nationale des handicapés en Mauritanie œuvre pour la satisfaction des besoins alimentaires de cette catégorie d'individus. Les enfants sont pris en charge grâce à l'appui de CARITAS. Elle favorise la formation professionnelle et l'insertion. Pour supporter les initiatives des handicapés, cette association compte s'orienter vers une unité de production de voiturettes, la production de briques et la commercialisation de matériaux locaux de construction. L'Union recherche des partenaires car elle manque de moyens mais a ciblé : la représentation canadienne, Handicap International, la mission de coopération française.

Les leçons retenues, cette organisation est partie de l'époque de sa création en 1976 jusqu'à son évolution actuelle. Au départ, les fondateurs manquaient de référence et d'expérience. Ils étaient guidés par leur volonté de stopper l'exode rural après la sécheresse, de rompre avec la politique de la main tendue et d'inciter à agir. Une unité de formation en couture et secrétariat a vu toute la première promotion américaine, a permis d'avoir des marchés avec l'armée et le port. Le bureau exécutif a déjà été reçu par le Premier ministre et le président de la République. En 1980, le président s'est rendu à un colloque au Canada et a fait beaucoup de voyages à l'étranger en sa qualité de responsable de la région Afrique au sein de l'Association internationale des personnes handicapées. Une banque d'idées de projet existe aujourd'hui. Dans leurs perspectives, notons une école pour aveugles et sourds, performante, l'entrée à l'université et dans la fonction publique d'un plus grand nombre. Le développement d'un projet maraîcher de 30 hectares avec l'aide de OXFAM et des pays du Golfe. Sur le plan médical, faire plus que des analyses et de la dotation de médicaments de première nécessité. Nous ne pouvions pas quitter cette capitale en chantier sans répondre à l'invitation du député de Darnaim, Mouhamed Lemine Dergli qui soutient ces projets.

NIGER

Le Niger fut notre dernière étape. Dans ce pays, le régime de Mainassara, un ancien militaire, entretient des rapports tendus avec l'opposition qui réclame plus de démocratie. Sous une température de quelques 40 degrés à l'ombre, j'ai été un peu malade et ai dû recevoir la secrétaire générale de SAPHTA et le représentant du conseil national des jeunes à l'hôtel, tandis que Mamdou Ndiaye, mon compagnon de route, allait à la rencontre de Yacouba bello, chef de quartier et du maire Issa Bekou.

SAPHTA est une ONG féminine qui encadre des jeunes filles et travaille sur l'environnement et la citoyenneté (nettoyement de quartier, compostage de déchets). Cette organisation a démarré depuis des années un programme d'information, d'éducation et de sensibilisation. Elle a participé à Habitat II et au Forum des ONG.

Moussa Halilou du Conseil national des jeunes a déjà participé à beaucoup de séminaires itinérants en Afrique et rencontres à l'étranger. Cet animateur et homme de terrain est membre actif du réseau africain des conseils nationaux de jeunesse. Quant au chef de quartier de Gaweye, il n'est pas toujours d'accord avec sa municipalité mais défend très bien les intérêts des populations. Les suggestions qui nous ont été faites pour inviter le maire à la rencontre de Dakar nous paraissent fondées et d'intérêt.

CONCLUSION

En définitive, la gestion des ordures, le manque d'égouts et d'infrastructures socio-sanitaires impose de faire en Afrique la relation environnement/développement. Elle fait mieux ressortir le rapport hygiène/santé. La cherté des médicaments a poussé, à partir de 1989, les ministres de la Santé africains à créer l'initiative de Bamako qui consiste en une cogestion. Et en même temps, toutes les composantes de la société doivent y participer jeunes hommes, femmes et troisième âge.

Sur le plan économique, le continent noir tarde à décoller. L'Europe délocalise des entreprises au profit de l'Asie pacifique qui relève la tête. Les cinq dragons menacent même certains grands pays industrialisés. Le problème crucial de l'emploi ne peut trouver des solutions que par une combinaison des efforts qui passe par la création de micro-entreprises. Ce qui se fait ailleurs peut aiguïser notre imagination critique et créatrice.

A côté de la gestion tripartite, des passerelles peuvent être jetées entre les agences nationales d'emploi et les entreprises. Par le paritarisme, on peut mieux connaître le profil des postes et les rémunérations à payer. Les stages formation et insertion, bien que débouchant souvent sur des emplois précaires sont nécessaires pour faire reculer le taux de chômage. L'équivalent travail est une méthode suggérée depuis les années 80. Pour construire un hôpital, des infrastructures sociales, combien d'heures de travail de diverses professions faut-il ? Cette vive lumière peut permettre au public comme au privé d'embaucher les jeunes pour des travaux d'utilité publique.

Sur le plan politique, il n'y a pratiquement pas d'alternance. Beaucoup de présidents de la République sont en poste depuis plus de quinze ans. On note des avancées au Bénin et au Mali. Le Sénégal marque le pas bien qu'étant l'un des premiers pays à se démocratiser. Dans les autres pays, trop de choses restent à faire. Quelquefois, l'opposition n'existe que de nom. La société civile

revendique une meilleure gouvernance. Cependant, les démocrates africains peuvent-ils faire confiance aux occidentaux quand on voit les ingérences négatives en Afrique centrale et surtout au Congo ? Les habitants ont des initiatives et veulent être écoutés.

3.2 Récit de Teolinda

Quelques réflexions à l'issue d'un voyage dans quatre villes africaines

Au terme d'un court voyage dans quatre villes d'Afrique de l'Ouest, je voudrais préciser que nous, les latino-américains, pouvons aider les africains à tisser des réseaux d'habitants dans les quartiers populaires. Cela pourra se faire s'ils le souhaitent et quand ils le souhaiteront.

Nous sommes prêts à confronter nos expériences et petites réussites. Cet échange est intéressant, car nous avons besoin d'entendre les avis et les critiques, de connaître les expériences de tant de villages, de villes et de métropoles africaines. Nous avons besoin de rechercher avec eux, fraternellement, le moyen de cheminer tout à la fois ensemble et autonomes.

En parcourant le continent africain je ne pouvais m'empêcher de faire une comparaison avec l'expérience que j'ai accumulée dans mon engagement comme vénézuélienne qui prétend par son action contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui ont bâti, ou qui habitent les quartiers auto-construits.

En traversant tel ou tel quartier de Bamako, au Mali, construits en terre battue, je me disais que leur décrépitude tenait au fait que les techniques appropriées de torchis ou de pisé n'avaient pas été mises en œuvre. Les murs entourant les maisons s'effondraient parce que, le supposais-je, l'aide technique et économique avait fait défaut à ces producteurs de leurs propres foyers.

Nous nous disons que ces maisons où se déroule la vie familiale ont des lignes simples et belles ; elles pourraient l'être plus encore si leurs bâtisseurs ou leurs propriétaires avaient pu trouver l'assistance appropriée pour la construction en terre battue, s'ils avaient pris en compte les compétences des usagers.

Ce n'est pas de débattre des avantages comparés du torchis ou du pisé qui nous intéresse. Ces techniques traditionnelles peuvent constituer une bonne solution, cohérente avec les us et coutumes et adéquate à leur pouvoir d'achat et aux lieux où ils se trouvent.

Mais cette aide ne peut tomber du ciel, elle doit être réclamée par les populations des quartiers urbains. Dans cette lutte, les amis, les alliés nous devrions pouvoir les accompagner. C'est ce à quoi nous travaillons avec quelques vénézuéliens. Nous les aidons dans la mesure de nos possibilités, à ouvrir les yeux afin qu'ils ne succombent pas, qu'ils ne sombrent pas dans la désillusion après tant de d'acquis.

Aux observations précédentes, je souhaiterais ajouter ce que j'ai pu percevoir à Bamako et qui a attiré mon attention, compte tenu de ce que je peux connaître d'autres métropoles latino-américaines.

Le taxi où nous avons pris place ne pouvait pratiquement pas circuler du fait

de l'encombrement des voies principales par des troupeaux de bétail, la plupart des avenues sont toujours en terre, et avec les pluies se transforment en marécage ; il y a beaucoup d'espaces libres où les gens circulent, vendent, en gros et au détail, cuisinent..

Après trois jours à Bamako, grâce aux contacts de la fph, nous avons pu atteindre les habitants. En premier lieu, ce fut un groupe de femmes que l'on peut voir sur les photos, élégamment vêtues, joyeuses, très accueillantes et avec une expérience dans l'organisation des coopératives d'épargne et de crédit inspiré des tontines..

A Abidjan, en Côte d'Ivoire une grande métropole d'au moins deux millions d'habitants, les situations paradoxales sont semblables aux nôtres. On note quelques différences dans les taxis par rapport à Dakar ou à Bamako..

Abidjan, les taxis ont tous un compteur.

Les secteurs résidentiels sont parfois presque luxueux. Les « barrios », quartiers d'habitat populaire tout du moins celui d'Adjamé que nous avons visité est en partie détérioré par des problèmes de nettoyage et d'ordures, à l'exception de quelques immeubles à étages.

A Yaoundé, Cameroun, nous retrouvons l'Afrique telle que nous avons pu l'observer à Bamako ou à certains endroits de Dakar, on vend partout et à tout bout de champ. Mauvais état ou inexistence des voies automobiles, habitat très précaire parfois à l'abandon, beaucoup de personnes qui marchent.

Bien que nous ayons pu visiter deux quartiers, ceux que vous avez pu voir en photos, nous n'avons pas vu d'organisations d'habitants, mais en revanche nous avons rencontré le personnage qu'est le chef de quartier, par l'intermédiaire de la fille de l'un d'entre eux. Ils sont nommés pour assurer la fonction la plus éminente du pouvoir local (c'est du moins ce que nous en avons compris). Dans cette ville, nous avons fait la connaissance d'un grand directeur de théâtre : M. Ambroise Moja. Malick a envisagé la possibilité de jouer une pièce lors de la rencontre de Dakar.

Le plus important à Yaoundé a été la rencontre avec le CRAC. Grâce à eux, nous avons pu connaître quelque chose de la ville et entrevoir des perspectives en ce qui concerne le réseau des habitants africains.

Parmi les problèmes rencontrés presque partout, celui de l'absence de distribution d'eau à domicile nous a particulièrement frappé. Les fontaines publiques sont en permanence assiégées par des groupes de personnes qui attendent de pouvoir effectuer leur chargement de cette denrée si précieuse (voir les photos).

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable domestique, on nous a raconté quelque chose que je trouve intéressant de rappeler, car pour moi, c'est une mise en garde : une famille de 20 personnes dans une maison dit ne pas avoir l'eau. On lui a coupé l'eau parce qu'elle ne pouvait pas payer, ses revenus lui permettant à peine de manger et de s'habiller.

On nous a dit que le service des eaux avait été financé par la Banque mondiale, cette dernière exige que les usagers paient, mais il semble que l'on ne prenne pas en compte l'extrême pauvreté dans laquelle se trouvent de nombreuses familles.

En arrivant à Caracas, j'ai raconté cela aux habitants du quartier Julian Blanco dont les représentants municipaux définissent les tarifs de consommation d'eau potable.. Je leur ai dit que personnellement je ne m'oppose pas à ce que l'on vende l'eau, mais si l'on ne tient pas compte de la grande pauvreté qui existe dans les quartiers, elle augmente de plus en plus.

De plus, dans ce quartier de Caracas, le service n'est pas continu, et il arrive qu'il n'y ait pas d'eau pendant plusieurs jours, comme nous avons pu le constater lors d'une visite le 25 septembre dernier.

Autre problème : la saleté et les ordures ; que faire ?

Est-ce que lorsqu'il y a une organisation des habitants les problèmes se résolvent ? Je ne le pense pas. Dans le quartier Adjamé, à Abidjan, il existe une organisation qui a gagné un des douze prix des « meilleures pratiques » à Istanbul, lors de la Conférence Habitat II en juin 1996 (le projet avait pour nom : « Institutionnalisation réussie d'une Communauté de Base de Développement à Adjamé, Abidjan, Côte d'Ivoire »). Pour autant la situation se détériore en ce qui concerne l'enlèvement des ordures, et une partie des réseaux d'assainissement sont colmatés (voir photos...). S'agissait-il effectivement d'une bonne pratique ? La situation que je décris peut avoir surgi après l'attribution du prix ? Étant donné l'importance, les mythes et aussi la manipulation concernant les organisations d'habitants de quartiers pauvres, je recommande qu'on inclue cette question dans l'ordre du jour de la réunion de Dakar. Il serait utile de réfléchir, à partir d'expériences présentées comme des succès ou des échecs, pour savoir si l'organisation d'habitants peut servir à la libération ou si elle recrée diverses formes de domination. De plus, il est indispensable de débattre sur les formes instituées ou exigées dans les programmes promus par les gouvernements, dont certains sont financés par des organismes multilatéraux.

L'organisation des habitants est une question clef dans les processus d'amélioration des quartiers d'habitat, mais il faut la préserver de la détérioration et de la décomposition qui se produisent souvent pour des raisons imputables au copinage politique et aux exigences des prestataires de services (ONG et financeurs des opérations). Il arrive aussi qu'il faille provoquer leur création et les protéger ou les aider pour qu'elles naissent et se développent librement. Pour paraphraser une légende, nous souhaiterions qu'elles soient fortes comme un hêtre, mais qu'elles aient la flexibilité de la canne à sucre dans la tempête et qu'elles survivent.

Il faut profiter des opportunités pour initier des processus de promotion.

Dans les pages qui suivent, nous passerons de Dakar à Yaoundé. Nous avons fait la plupart des visites avec Malick à Dakar, et j'ai vu plusieurs communautés menacées d'être délogées. Je vous présente l'une d'entre elles : la « Cité Baraques » grâce à des photos que ses habitants m'ont laissé prendre parce que j'étais accompagnée de gens qui les soutenaient.

Les photos m'évoquent beaucoup de choses. Pour l'occasion, je n'ai pas eu le temps de mettre par écrit ces quelques premières réflexions.

En préparant ce rapport j'ai senti la nécessité de lui apporter une fin. Je ne voulais pas finir sur l'évocation des problèmes car la vie est espérance. C'est pourquoi sur les dernières pages de ma feuille de route sont dessinés des hommes et des femmes accompagnés d'enfants africains et vénézuéliens en lesquels nous mettons notre espoir d'une société meilleure : responsable, équitable et solidaire. En pensant à eux, nous renouvelons nos énergies pour continuer à lutter afin de retrouver l'espoir d'une vie digne des êtres humains, pour ceux qui aujourd'hui, dans leur grande majorité vivent dans des villes et des métropoles.

3.3 Les fiches « DPH »

Dialogues pour le progrès de l'Humanité

DPH est un réseau international décentralisé d'échanges de réflexions et d'expériences. Il s'est créé pour répondre à un besoin d'information utile, sélectionnée et appréciée, même avec subjectivité, diffusée par des réseaux humains.

La brique de ce système d'information est « la fiche dph », véritable petite lettre à un ami inconnu par sa volonté d'aller à l'essentiel, de parler en termes concrets, de commenter, de procéder à une sélection des informations. Lettre signée, car la crédibilité de l'information est liée à celle de son émetteur.

En concret une fiche c'est un article de 7500 caractères, composé :

- * d'un titre et/ou d'un sous-titre aussi explicite que possible ;
- * d'un récit clair et subjectif permettant de bien situer et comprendre l'expérience que nous voulons transmettre. Il faut vous poser les bonnes questions avant d'écrire votre fiche : Que voulez-vous raconter ? Où cela se situe ? Quand ? Comment ça a démarré ? Par qui ? Pourquoi ? Pour quoi faire ? Qu'est-ce qui a été réalisé ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Quelles difficultés ?
- * d'un commentaire permettant de dégager les leçons que le rédacteur tire personnellement de cette information. Quelles leçons vous en tirez ? En quoi ça vous interpelle ? pour quoi faire ? Quelles perspectives se dégagent ? Comment surmonter les difficultés ? Quelle leçon vous tirez de cet échec ou de ce succès ?
- * des mots-clés ou descripteurs servant à coder l'information ;
- * de l'identification du rédacteur et de ses sources.

Orientations pour la rédaction

Le rédacteur doit avoir sans cesse à l'esprit l'objectif même de DPH : aider des personnes très diverses à réfléchir à leur propre expérience, à la confronter à celle des autres. L'objectif d'une fiche n'est jamais de convaincre que le rédacteur est savant mais d'aider le lecteur anonyme à progresser dans sa propre réflexion. L'expérience prouve que ce souci pédagogique dépend surtout de la maîtrise du sujet et du désir de transmettre à d'autres.

Les fiches ne doivent pas se limiter à l'étude de cas et à l'accumulation d'expériences semblables. Il est parfois utile et nécessaire de dépasser ce stade. Pour cette raison, à partir de l'analyse d'un ensemble de fiches, nous pouvons essayer de dégager leurs enseignements communs.

Un troisième critère de rédaction appelle à l'articulation du concret et de l'abstrait. La fiche doit faire le lien entre ces deux extrêmes, mettre les concepts à l'épreuve des faits, aider à réfléchir, faire comprendre l'importance de la confrontation. Puisque notre édifice repose sur l'idée de « connaissance transférable », un minimum de conceptualisation est nécessaire, sans tomber ni dans le « tout théorique », ni dans le « tout concret ». Il s'agit de laisser le lecteur avec des pistes de réflexion, libre à son tour de réfléchir, de tirer d'autres enseignements pour lui-même.

Une fiche DPH en effet est toujours une « coproduction » associant la source

d'information et le rédacteur de la fiche. La signature de celle-ci est le corollaire des principes de sélectivité et de subjectivité qui président à sa rédaction.

L'équipe DPH

3.3.1 Les africains écrivent pour les africains

Un exemple d'utilisation de DPH Réalisation de fiches DPH pendant la rencontre Élus-Habitants-Professionnels (Dakar, 1-8 février 1998)

Une démarche en deux temps

Premier temps : La formation à l'échange d'expériences d'une petite équipe en août 1997.

Pendant les voyages de Jimmy Lepante et Vladimir Ugarte (membres de la Fondation Charles Léopold Mayer) en Afrique, en août 1998, dans quatre pays africains (Zimbabwe, Cameroun, Bénin et Sénégal), une formation DPH fut organisée avec les partenaires de Dakar impliqués dans le programme ETA4. La formation a duré 2 jours avec 8 personnes qui n'avaient aucune connaissance de DPH à l'exception du Credetip. Nous avons décidé de centrer la formation sur la rédaction de la fiche DPH en laissant toute référence technique de côté. Cette formation a eu lieu dans les locaux d'ENDA-GRAFF.

La première demi-journée a été consacrée à la présentation de chacun : Qui ? Quelle organisation représentée ? Quelles attentes vis-à-vis des 2 jours de formation ? Et d'une courte présentation du système DPH : réseau, philosophie et outils. La deuxième demi-journée fut consacrée à un travail pratique consistant à séparer le groupe en 4 binômes et à s'interviewer mutuellement de façon à faire accoucher l'expérience de son interlocuteur (2 fois 30 mn). A noter : aucune indication préalable ne leur a été donnée. Par la suite un témoignage fut présenté au reste du groupe et un débat s'engagea par rapport au récit. Quelques recommandations furent proposées collectivement et débattues pour améliorer le récit. Cette première journée se termine en demandant à chacun de retravailler sa fiche pour le lendemain. La deuxième journée fut consacrée à la lecture des fiches restantes selon la méthode de la veille. Chaque remarque des participants était inscrite au tableau : ce qui a permis de nouvelles recommandations collectives. Une attention particulière fut donnée à la ré-écriture des titres, et à pointer les difficultés rencontrées dans la méthode.

Les deux animateurs pendant tout le processus ont eu comme fonction de susciter le débat plutôt que de donner des règles et des instructions. La méthode était plus proche du brainstorming que de la formation. L'après-midi, une fiche fut choisie et il fut demandé à chaque participant de proposer seul et par écrit 8 mots clés servant à illustrer l'histoire. Tous les mots-clés furent notés au tableau avec leur nombre d'occurrences. Par la suite, on regroupe les ensembles par des voisinages. Une explication de l'importance des mots clés dans le système DPH fut donnée en faisant ressortir les liens entre les problèmes soulevés par la fiche. La journée termine par une évaluation et par un débat des perspectives du travail : le lancement d'un processus de développement d'un réseau panafricain d'échanges d'expériences auquel chacun est invité à participer.

Deuxième temps : les travaux pratiques. Mettre en forme l'expérience des participants à la rencontre Habitants-Élus-Professionnels de Dakar, février 1998.

Il s'agissait d'assurer pendant cette rencontre interafricaine le recueil d'expériences des participants par le biais du système DPH. En effet, l'expérience montre que le traitement des contributions après une rencontre est beaucoup plus difficile :

- * par la « baisse de régime » post-rencontre qu'elle suppose ;

- * par le fait que les partenaires partent chacun dans leurs pays et qu'il est très difficile de les relancer par la suite ;

- * par la somme de travail que cela implique une fois la rencontre terminée. Pour pallier ces difficultés nous avons décidé de rédiger les fiches d'expérience « à chaud », pendant la rencontre elle-même. Les atouts d'une telle méthode étaient le fait que la fiche DPH sert bien le jeu du témoignage, que les récits courts (d'une ou deux pages) obligent à aller à l'essentiel et qu'un style journalistique (en herbe, évidemment) ajoute du piment à la chose.

En plus la petite équipe, formée un an auparavant, était épaulée d'une excellente secrétaire pouvant assurer la saisie en direct des textes en traitement de texte, et nous disposions d'un micro-ordinateur portable dédié à la tâche (ce détail est important car pendant la rencontre 3 pannes de courant bloquèrent d'autres micro-ordinateurs).

Nous avons procédé de la façon suivante. Nous avons constitué un groupe DPH pendant la rencontre avec cinq des partenaires formés en août 1997. Le groupe s'est réuni le premier jour de la rencontre pour accoucher d'une méthode à suivre : dépouillement des sources d'informations déjà disponibles (textes envoyés par les participants aux organisateurs de la rencontre), sélection des notes susceptibles de constituer des fiches d'expérience. Nous avons décidé de participer à tous les ateliers (arbres à palabres) des deux premiers jours pour identifier les personnes ressources. Par la suite, chacun s'est chargé d'interviewer cinq partenaires soit pour écrire des nouvelles fiches, soit pour obtenir des compléments d'information. La partie la plus importante du dispositif était la réunion du comité de lecture. En effet une fois la fiche écrite à partir de l'interview, le groupe se réunissait pour lire la fiche, la commenter, l'évaluer et prévoir les modifications nécessaires. Ainsi plusieurs allers-retours furent assurés entre les « écrivains en herbe » et les participants.

Les résultats obtenus ont été les suivants : un dossier comprenant l'ensemble des fiches sera distribué aux participants comprenant l'ensemble des fiches rédigées et regroupées en fonction de la structuration des thèmes de la rencontre. Ce recueil sera une des premières briques de la mémoire de ce réseau qui cherche à naître. Le « Comité de rédaction » s'est constitué en pôle DPH. Ce groupe fera partie du réseau panafricain qui sera créé au cours de l'année avec d'autres partenaires africains.

Participants : l'équipe était constituée des partenaires ayant suivi la formation DPH en août 1997 à Dakar :

Mme Tabara Mbaye. DASS/Ville de Dakar. Tél. : (221) 821.58.38 Dakar – Sénégal

Aïssatou Sene DASS/Ville de Dakar. Tél. : (221) 821.58.38 Dakar – Sénégal

Abdoulaye Ndoye. Credetip.B.P. 3916 Dakar – Sénégal. Tél. : (221) 821.94.62.

Fax : (221) 821.94.63

Alexandre Ndione. Groupement Thialy 2000, BP 3322 Thies. Sénégal.

TÉL. : (221) 851 32 94

Mr Djibril Gueye. Centre Africain de Développement Urbain – CADU.B.P.

15339 Dakar – Fann. Tél : 221 824 61 82

Ce que nous avons appris :

1. Pendant la formation et pendant les travaux pratiques, toute référence à la technique a été écartée. La priorité était « d'apprendre à raconter » les histoires, pour dégager les leçons simples de la façon la plus claire possible. Nous voulions éviter le piège de la présentation signalitico/institutionnelle des « projets » de développement. Cette logique, très utilisée en Afrique, semble être le produit des rapports des bailleurs de fonds avec les ONG africaines, où ces derniers ne racontent que ce qu'ils pensent que les premiers veulent bien entendre.

2. Pendant les travaux pratiques, le fait que ce soit les africains eux-mêmes qui mènent l'enquête était un facteur important pour éviter le piège des « projets ». Ma grand-mère disait souvent « entre gitans, on se ne regarde pas les lignes de la main », ce fut le cas apparemment pendant la rencontre et nous prenions plaisir dans le « comité de lecture » chaque matin à commenter les détours qu'il fallait constamment inventer pour amener les gens à tirer l'essentiel de leurs enseignements. Par exemple, il a fallu insister plusieurs fois pour qu'un partenaire essaye de raconter les difficultés qu'il avait eues dans la mise en place de son projet d'installation d'une clinique de santé. Il s'opposait radicalement à nous raconter les problèmes encourus ; pour lui c'était tout simplement un signe de faiblesse, et un facteur qui pouvait compromettre les possibilités de financement.

3. Les facteurs qui ont permis que l'opération fonctionne :

- * l'alternance entre ateliers et plénières nous permettait de décider à quel moment on participait à ces dernières pour avoir une vue d'ensemble ;
- * les organisateurs de la rencontre avaient bien fait de demander expressément aux participants d'apporter leur témoignage par écrit ;
- * la confiance entre les membres du groupe est un facteur déterminant : et cela passe souvent par le sourire.

Fiches recueillies

- * Construction d'un poste de Santé à Quilélé, Guinée Bissau.
- * Mobilisation du monde féminin au Togo.
- * Moussa Touré, un musicien de Guinée Conakry.
- * Des jeunes s'installent à la campagne au Bénin.
- * Développement et sécurité en Afrique : le Cadu.
- * Le Groupement de Promotion féminine : « Ca-Kanam » de Guedewaye.
- * Femmes et gestion des déchets urbains : l'expérience de la Cofesfa au Mali.
- * A Bamako, les femmes se battent pour garder leur toit.
- * Collecte et traitement des déchets, Saint Louis, Sénégal.
- * S'investir pour le respect des droits du détenu, à Dakar, Sénégal.
- * Lutte contre l'exode rural à Fandène.
- * Insérer des jeunes en difficulté » au Burkina Faso.
- * Le recasement des habitants du village de Gaweye au Niger.
- * Mobilisation contre la pollution au Sénégal.
- * Infrastructures communautaires en Guinée.

- * Projet « Lire au plaisir » à Yaoundé.
- * Volontaires pour le ramassage des ordures à Yaoundé.
- * Réseau solidaire de communautés autonomes à Caracas, Venezuela.
- * Amélioration du cadre de vie au Bénin.
- * Éviter l'exode rural à Thies.
- * Appropriation foncière en Mauritanie.
- * « Vivre ensemble » : des para-juristes au service des villageois béninois.
- * Chefs de Quartier traditionnels et gestion de proximité à Niamey.
- * Credetip.
- * Fodé Soumah : un Chef de Village.

1. Construction d'un poste de Santé à Quilélé, Guinée Bissau

La construction d'un poste de santé à la base d'un processus de développement endogène

par Alexandre Ndione

L'Association de Moradores de Quilélé (AMQ) a été créée en 1985. Quilélé est un quartier populaire de Bissau (capitale de la République de Guinée Bissau). La particularité de Quilélé est son éloignement des structures sanitaires de la capitale. En effet, le poste de santé le plus proche est situé à 3 km du quartier ; ce qui pose souvent beaucoup de difficultés aux populations en cas d'évacuation des malades à l'hôpital.

En effet, les familles démunies n'ayant souvent pas d'argent pour louer un taxi en cas de nécessité, se résignent à voir leurs malades mourir entre leurs mains faute d'assistance médicale adéquate.

Les principales victimes de cette fâcheuse situation ont été les femmes enceintes et les enfants en bas âge. La naissance de l'association est partie de la volonté des habitants de Quilélé de régler le problème d'accès aux soins hospitaliers. Plusieurs réunions de concertation et d'information ont été organisées dans le quartier. Elles concernaient l'ensemble de la population : les hommes, les femmes et les enfants.

A l'issue des concertations, il a été décidé unanimement de construire un poste de santé dans le quartier de Quilélé. L'Association AMQ a donc pris en charge sa réalisation.

Des manifestations folkloriques ont été organisées pour mieux sensibiliser les autorités administratives et les partenaires financiers afin qu'ils soutiennent le projet. Ainsi, le gouvernement a consenti à allouer un terrain pour construire le poste de santé, à y affecter un personnel médical qualifié et à offrir des médicaments à la structure sanitaire.

Une organisation non gouvernementale dénommée Action Développement a pris en charge l'achat de l'ensemble des matériaux de construction (ciment, zinc, bois de charpeuse, etc.).

L'Association AMQ a pris en charge tous les travaux de main-d'œuvre en utilisant bénévolement les compétences locales du quartier : maçons, menuisiers, peintres, plombiers, électriciens, etc.

La réussite de ce premier projet a constitué un stimulant pour les membres de l'association qui ont décidé ensuite de doter le quartier d'un foyer culturel. Avec l'appui de la Coopération Française, le foyer a obtenu beaucoup de matériel pour favoriser l'épanouissement des jeunes : instruments de musique, un téléviseur doté d'une antenne parabolique, des panneaux de basket-ball. Action Développement a permis à l'association de se doter d'une radio de quartier animée par les jeunes. Cet outil de communication a permis de mieux informer les populations sur les problèmes de santé communautaire, la lutte contre la prostitution et la délinquance juvénile, etc.

L'Association dispose d'ateliers de formation dans les métiers suivants : fabrication de meubles en rotin, petite électronique, imprimerie, couture.

La mise en place d'une garderie d'enfants permet de prendre en charge les enfants en âge préscolaire.

L'Association AMQ compte actuellement 1 300 membres et fonctionne

grâce à un bureau exécutif central et des responsables de secteurs : santé, femme, jeunesse.

D'autre part, le quartier est découpé en 11 zones décentralisées dirigées chacune par 6 membres (3 hommes et 3 femmes) et deux conseillers (1 homme et 1 femme), qui prennent en charge l'ensemble des préoccupations des populations à la base.

Tous les 15 jours, des opérations de salubrité sont entreprises dans chacune des zones avec l'appui de Action Développement qui met à la disposition des populations un camion pour l'évacuation des ordures.

L'Association AMQ entretient des relations de coopération et d'échanges avec une association dénommée CAMA basée à Ziguinchor au Sénégal.

En terme de perspectives, l'Association AMQ s'attelle à la mise en place d'un important programme de développement agricole dans le quartier afin de garantir l'autosuffisance alimentaire de ses habitants, de dégager des excédents agricoles pour accroître les revenus des familles et de garantir l'avenir des jeunes en mettant à leur disposition des terres agricoles, des équipements agricoles et en leur assurant une formation agricole.

Avec le temps, la méfiance de quelques habitants s'est dissipée. Il est vrai que ceux-ci sont impatients de résultats concrets et ont été souvent bernés par des leaders peu scrupuleux.

Mots clés : Santé Communautaire ; Participation Populaire ; Aide au Développement ; Formation professionnelle ; Communication sociale ; Salubrité publique ; Association ; Animation de quartier ; Guinée Bissau.

Informateurs : Monsieur Moussa Kandé, Madame Sadio Camara.

Adresse : Association AMQ, s/c ONG AD à Bissau Tél (245) 25.13.65

Fiche rédigée par : Alexandre NDIONE, Groupement Thialy 2000,
BP 3322 Thies (Sénégal), Tél. : (221) 851.32.94

2. Mobilisation du monde féminin au Togo

Les Femmes d'Atakpame décident de prendre à leur compte
le destin éducatif de leurs pairs et de leurs enfants

Le 5 février 1998

Fumtim Joseph

Le groupement féminin Odjoubo Nokossan (« Persévérons, ça ira » en langue ife) de par son appellation, dégage à la fois une situation de crise et une volonté de la transcender. Il est né dans des conditions particulièrement difficiles au moment où une grève presque irréfugible sévissait en 1993 au Togo du fait de la mutinerie d'une partie de l'armée réclamant la reconsidération de leur situation sociale.

Selon son initiatrice, Mme Akouavi Odah-Kobonon, « il était question de permettre aux femmes d'être en phase avec la grève, autrement dit, de leur expliquer ses tenants et ses aboutissants, leur montrer qu'elles ont des droits qu'il faut défendre et des devoirs à assumer ». Mais comment réussir un tel projet sans passer par une éducation adéquate.

A Atakpamé dans le Sud du Togo, le monde féminin s'organise. Mme Akouavi et son équipe initient des actions en faveur de l'éducation de la femme. Les causeries éducatrices, les programmes de sensibilisation et d'information contre les MST et le SIDA se multiplient, sous la bénédiction des autres ONG tels Care International, CRIFF (Centre d'Information pour la Femme) qui assurera par ailleurs la formation des parajuristes destinées à opérer une sensibilisation de proximité auprès des populations.

Une telle initiative dans un contexte économique fragilisé ne saurait être considérée comme telle, si un minimum vital n'est pas garanti. Mme Akouavi et sa suite n'en sont pas moins conscientes. Elles organisent des tontines (sorte d'emprunts et remboursement avec ou sans intérêt). et la FUCEL (Fédération des Unions de Coopérative d'Epargne et de Crédit) perçoit, elle aussi, les enjeux de ce projet et leur octroie un crédit de 30 millions de Francs CFA.

Avec ce sang neuf, le groupement a accompli des prouesses considérables. Grâce à ses actions éducatrices, il a pu permettre l'établissement de 46 jugements supplétifs d'acte de naissance et 2 contrats de mariage, par le biais de son centre juridique où les consultations en matière de juridiction sont monnaie courante. Le groupement a aussi, en collaboration avec l'Association des femmes du Corps de la Paix du Togo, attribué 5 bourses scolaires à des filles issues de milieux défavorisés. A signaler aussi, la création et la prise en charge d'une école primaire à Anié (près de 50 km d'Atakpamé).

Le groupement Odjoubo Nokossan compte aller jusqu'au bout de sa logique, en couvrant toute l'étendue du territoire togolais. Seulement, il a besoin des moyens de communication, notamment la Radio Rurale. Pour le moment, voilà ce à quoi Mme Akouavi et ses 770 membres s'attellent.

Contact : B.P. 252 Atakpamé Togo ; Tél. : 40.01.29, Fax : 40.02.40

3. Moussa Touré, un musicien de Guinée Conakry

Moussa Touré : Itinéraire d'un musicien du
« Bambeya Jazz National » de Guinée Conakry

Mme Tabara Mar Mbaye

Monsieur Moussa Touré fait partie du trio *Ambiance « Bazooka »* du Bambeya en Guinée Conakry. En 1968, à la suite d'une inondation que la Ville de Kankan a connue, la réfection de sa maison familiale l'amène à abandonner ses études.

A cette époque, le BJNI, orchestre le plus connu et admiré à travers toute la Guinée, voire l'Afrique, vit un événement déterminant dans son histoire : il s'agit de la mort de leur chanteur. Ce dernier du nom de Aboubacar Demba Camara est mort en 1973 à Dakar dans un accident de la circulation.

Suite donc au décès du chanteur, le BJNI organise une campagne de sélection, regroupant une pléiade d'artistes venus des quatre coins de la Guinée. M. Moussa Touré et son ami Mory Kouyaté furent retenus. Mais étant issu d'une famille très religieuse (musulmans) et non griotte, son père s'opposa à ce qu'il exerce sa profession d'artiste.

Ainsi, le Président feu Sékou Touré envoya une délégation de hauts cadres, de ministres ainsi que les membres de l'orchestre pour voir son père. Ce dernier céda aux doléances du responsable suprême de la Révolution.

Le début de la carrière de M. Touré au sein de l'orchestre se situe en 1974. L'orchestre connaît un succès international en effectuant des tournées européennes notamment en Suisse et à Berlin.

Le Président feu Sékou Touré avait doté tous les orchestres guinéens du matériel dont ils avaient besoin. Les musiciens avaient le statut de fonctionnaires, ils recevaient un salaire mensuel et, disposaient également des avantages afférents à cette fonction.

Les problèmes de l'orchestre commencent en 1984 avec le changement de République : au décès de Sékou Touré, le BJNI ne parvient plus à avoir de sponsors, il devient privatisé et se retrouve dans l'impossibilité de renouveler ses instruments.

Le BJNI a envoyé plusieurs lettres aux organisations susceptibles de l'aider mais ces lettres sont restées vaines. L'orchestre n'est plus en activité du fait de son manque de matériel, et il est à la recherche de contrat afin de pouvoir rejouer car pour ces musiciens, l'orchestre constitue leur seule source de revenus.

La seconde difficulté de l'orchestre consiste en la piraterie. Avant la sortie de la cassette, les pirates profitent par exemple d'une invitation de l'orchestre lors de la promotion de cette cassette, pour l'enregistrer et la mettre sur le marché.

Les musiciens n'ont aucun recours face à cette piraterie qui demeure interdite par la loi guinéenne mais jamais punie.

En attendant une proposition de producteurs intéressés par 20 maquettes exploitables de BJNI, les membres de l'orchestre dispensent des cours de danse aux touristes. Mais cette activité est éphémère car, une fois la saison touristique passée, ils se retrouvent de nouveau avec leurs problèmes.

Informateurs : M. Moussa Touré, Club Bambeya, Tél. : 41.25.80, B.P. 4029

Conakry, Rép. Guinée

Fiche rédigée par : Mme Tabara Mar Mbaye, DASS/Ville de Dakar,
TÉL. : (221) 821.58.38 Dakar – Sénégal

4. Des jeunes s'installent à la campagne au Bénin

Gestion des ressources naturelles du village de Tangbo
ou comment les jeunes professionnels décident de s'installer
à la campagne pour venir en aide aux paysans démunis

par Timothée Badou

La communauté de Vie Agricole de Tangbo « COVAT » aujourd'hui Communauté « Vivre Ensemble » est née de la rencontre entre trois jeunes gens. Ces amis ayant évolué ensemble (études secondaires et universitaires), entrevoyaient leur avenir autrement.

Comment perpétuer leur amitié au-delà des études voire des unions conjugales ?

Comment utiliser leur formation de juristes ainsi que leurs compétences futures au service de la majorité silencieuse dans laquelle le « mythe du fonctionariat » continuait de tenir prisonniers des milliers de béninois ?

En 1986, l'économie bâte de l'aile, les recrutements systématiques dans la fonction publique ne se font plus. La panique gagne les parents, les élèves et les étudiants.

Pour nombre de gens c'est la faillite du système éducatif qui est mis en cause. Que d'abandons, que de désolations dans le monde scolaire et universitaire !!!

Pendant ce temps les réflexions se poursuivent pour la constitution d'une vie communautaire au plein sens du mot et qui s'épanouit en milieu rural. L'idée a mûri et le cercle s'est élargi à d'autres personnes qui partagent la même conviction.

La rencontre en 1991 avec l'ASSODIV (Association pour le développement des Initiatives Villageoises) ravive la conscience des initiateurs sur la nécessité d'un développement communautaire à la base. En mars 1993, grâce à l'appui de l'ASSODIV, la communauté « Vivre Ensemble » vit le jour à Tangbo Djévié.

Située à 43 km de Cotonou en allant vers le Nord-Bénin, la communauté compte aujourd'hui six ménages. Trois vivent sur le site et trois attendent à Cotonou l'achèvement du logement communautaire.

Tous travaillent et mangent ensemble. Mais quelles sont les activités des ménages ?

La commune rurale de Tangbo-Djévié compte environ 9 000 âmes pour la plupart analphabètes. Leurs principales activités sont les travaux champêtres et le petit commerce. L'eau, avant 1996, manquait cruellement. C'est pour-quoi la première démarche de la communauté vers le village fut la vente d'eau.

La vente d'eau

Le constat est que les habitants surtout les femmes étaient tout le temps occupés à faire le guet pour s'approvisionner en eau potable dans le forage ou le puits du village.

Face à cette situation, la communauté a demandé et obtenu de l'ASSODIV l'autorisation de mettre en vente l'eau du puits (foré par cette dernière) à la grande satisfaction de la population. Le problème ici a été d'ordre hygiénique.

Les femmes, sous prétexte de stabiliser l'eau dans leur bassine y mettent

des feuilles poussiéreuses trouvées ci et là dans la brousse, compromettant leur santé ainsi que celle de leur famille. Tous ces comportements étaient pour nous des occasions d'animations sur les règles élémentaires d'hygiène.

Outre la vente d'eau, la communauté s'occupe également d'activités agricoles.

La Production Agricole et la Transformation

Installée sur un domaine de 7 hectares, la communauté « Vivre Ensemble » cultive avec la houe-manga (culture attelée mono-bovine) du maïs, du haricot, de l'arachide, du manioc et de l'ananas...

Le maraîchage biologique vient compléter les besoins culinaires quotidiens. Le surplus est directement acheté par les villageois ou vendu sur le marché local.

Notre petite usine de transformation dotée d'un moulin à maïs type Rex (le moulin a été financé par l'Ambassade d'Allemagne) transforme le maïs en farine, l'arachide en pâte pour les beignets d'arachide. La râpeuse qu'entraîne le moteur du moulin râpe le manioc qui sert surtout à fabriquer le gari ou le tapioca. Cette unité aide beaucoup la population qui, par le passé, devait parcourir de 2 à 4 km à pied avant d'aller moulin le grain ou râper le manioc. Aujourd'hui, elle peut aussi presser le manioc sans trop se gêner.

Le problème majeur est l'affluence autour de l'unité de transformation qui travaille largement au-dessus de ses capacités. Nous envisageons, dans un avenir proche, l'achat d'un autre moulin.

Quant à la transformation de l'ananas en sirop, elle est faite à partir des ananas récoltés dans notre champ. Le sirop est consommé par la communauté et aussi vendu aux villageois lors des cérémonies où l'ananas est aussi mangé frais.

D'autres menus services viennent compléter les activités agricoles.

La charge des Batteries

La communauté s'occupe de recharger les batteries des villageois. De plus, elle vient d'inaugurer son nouveau produit c'est-à-dire la location de batteries à des prix forfaitaires. C'est pour permettre surtout l'alimentation des postes radios et télévisions de la population. Ainsi, elle n'est plus complètement coupée des médias. L'accès au téléphone renforce et facilite la communication.

La Cabine téléphonique publique

Grâce à notre système « Will », le village de Tangbo et parfois la Sous-Préfecture et la Gendarmerie arrivent à entrer en communication avec le monde extérieur. Le téléphone est alimenté à l'aide de deux batteries de 12 volts chacune. A partir de 24 V de tension, un convertisseur statique le convertit à 220 V et alimente ainsi le téléphone. La décharge des batteries que nous devons remplacer de temps en temps constitue la principale difficulté à laquelle nous tentons de trouver une solution. Nous envisageons à moyen terme un programme d'électrification du village pour limiter le vol qui prend de plus en plus d'ampleur. La communauté recrute aussi la main-

d'œuvre du village que nous payons à la tâche.

D'autres petits services viennent compléter ces activités. Il s'agit de la coiffure, de la presse des boutons, la frappe de documents, la saisie, la photo-vidéo, le transport de marchandises..

Aujourd'hui, nos prestations n'arrivent pas à combler toutes les attentes de la population. La communauté vient d'élaborer un projet de développement intégré qui permettra aux populations de travailler ensemble pour accroître leurs revenus assez faibles. Aussi est-elle en train de mettre sur pied une équipe qui se chargera non seulement d'alphabétiser en français les déscolarisés et les adultes mais aussi de les former à l'esprit entrepreneurial.

Notre principale force réside dans notre foi en l'avenir puis nous conjuguons nos efforts grâce à notre pluridisciplinarité. Mais le manque de revenus fixes constitue un obstacle à la concrétisation de certains de nos projets. A côté des faibles revenus, il y a l'opposition parfois brutale des forces de l'ordre pour intimider nos actions. Néanmoins, nous sommes soutenus par nos partenaires que sont : l'Association pour le Développement des Initiatives Villageoises (Assodiv, Bénin) ; Ahava pour un développement communautaire à la base (Bénin) ; la communauté St-Emmanuel de Kansoukpa (Bénin) ; Emmaüs-Liberté de Charentou (France) ; Réseau DPH ; Juristes Solidarités (France).

Fiche rédigée par :Timothée Badou.

Contact : Communauté « Vivre Ensemble », Sous-Préfecture de Zé,
Département de l'Atlantique, République du Bénin.

5. Développement et sécurité en Afrique : le Cadu

Développement et sécurité en Afrique : la démarche du Cadu (Centre Africain de Développement Urbain)

par Malick Wade

Le CADU est né en 1993 de la volonté des maires africains sous l'impulsion de celui de Dakar, Mamadou Diop.

Parmi ses objectifs, on peut noter le montage de projets et la recherche de financement. Pour les animateurs qui du reste sont au nombre de cinq, c'est un moyen de créer une synergie entre les populations et les collectivités locales.

A son actif, il y a eu l'encadrement de trois projets (2 en teinturerie et 1 pour le reboisement) financés par le Programme Micro-Réalisations du Fonds Européen de Développement à hauteur de près de 7 500 000 FCFA.

Le CADU veut s'impliquer activement dans la recherche de solutions pour la collecte des ordures ménagères qui pose problème dans la capitale Dakar qu'on peut constater de visu. Il incite les structures de base à prendre des initiatives pour rendre propre la Ville et en général dans l'économie populaire urbaine.

Des antennes existent au Mali, au Togo, en Mauritanie et au Congo (République) et la porte n'est pas fermée. Cependant, elles sont en veilleuse faute de moyens. Le partenariat avec la Coopération Belge a été relancé sur un projet de 400 000 000 FCFA.

Pour le programme prioritaire de génération d'emplois du Fonds Européen de Développement, le Centre Africain du Développement Urbain travaille en collaboration avec les Parcelles Assainies et le Village de Yoff. Il a animé aussi pour le compte du programme de gestion et de Développement Urbain, cinq séminaires de formation pour des agents municipaux.

L'un des chantiers thématiques pour l'année 1997 s'articule sur la police et la justice de proximité. Le Centre Africain de Développement Urbain prépare activement le forum africain sur la sécurité appuyé en cela par le forum français. En effet, la violence urbaine et la délinquance se développent très rapidement, accentuées par le nombre grandissant des quartiers spontanés ou flot-tants et surtout l'exclusion sociale qui en découle. La corruption est là. Elle mine nos sociétés africaines. La crise amène son lot de fléaux et les besoins sont insuffisamment satisfaits car la démographie est galopante. Les ressources humaines de même que financières ne permettent pas une prise en charge des préoccupations du moment : construction de poste de police, dotation en matériel, éducation civique, etc. Seulement, la participation financière des africains à ce projet n'est pas tellement visible. Ce qui fait dire aux animateurs que le continent noir doit rompre avec la politique de la main tendue si nous optons pour la durabilité des actions. La conviction des dirigeants repose sur le fait que les ONG doivent laisser l'initiative à la base et que les récupérations négatives nuisent à la synergie possible entre élus-populations-organismes d'appui. Le sens de leur engagement s'entend par l'appropriation des projets par la base donc une meilleure organisation des associa-

tions communautaires pour qu'elles accèdent aux niveaux de décisions.

Cependant, sa tâche n'est pas toujours aisée. A part quelques activités génératrices de revenus et les cotisations des membres fondateurs qui du reste lui ont permis de faire face aux charges, cette structure d'intégration africaine veut diversifier ses sources de financement pour mieux répondre aux besoins combien importants du continent noir. Sa démarche sectorielle tend vers la globalité pour mieux couvrir l'Afrique. Ceci passe aussi par un engagement sincère de tous les partenaires.

Fiche réalisée par : Malick Wade.

Contact : CADU. BP 15339 Dakar - Fann Sénégal, Boulevard du Sud, Villa n°9 Dakar - Sénégal ; TÉL. : 221 824-61-82.

6. Le Groupement de Promotion féminine : « Ca-Kanam » de Guedewaye

par Alexandre Ndione

Le groupement féminin « Ca Kanam » qui signifie « En Avant » en langue wolof, est créé en 1991 dans le quartier dénommé Médina Gounass à Guédiawaye dans la région de Dakar au Sénégal.

Il s'agit d'un groupement de promotion féminine (GPF) composé de 45 membres.

L'idée de création du groupement est partie du constat d'un désœuvrement total des femmes du quartier qui n'entretenaient aucune relation entre elles.

Cette absence de communication a fait naître une sorte d'animosité permanente entre les femmes qui se manifestait par des disputes fréquentes ou des bagarres à la borne fontaine du quartier.

L'Association Sportive et Culturelle (ASC) du quartier dénommée Walli Daan qui regroupe l'ensemble des jeunes du quartier Médina Gounass a pris l'initiative de créer « Ca Kanaam ».

Ainsi, pendant 2 années, l'ASC a apporté son soutien pour l'organisation et le fonctionnement du GPF. La mise à la disposition du groupement d'une ligne de crédit lui a permis d'asseoir son autonomie financière grâce aux revenus tirés du petit commerce.

Par la suite, le groupement a lancé des opérations Korité ou Tabaski pour aider les familles à faire face aux nombreuses dépenses à l'occasion des fêtes religieuses musulmanes en leur fournissant à crédit des denrées, de la viande ou des moutons payables en plusieurs mensualités selon le pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Dans le même esprit, le groupement assure le ravitaillement mensuel des familles en denrées de première nécessité (riz, huile, sucre, savon, lait, etc.) luttant ainsi contre les hausses illicites sur les denrées de grande consommation et les pénuries artificielles pour gonfler les prix.

Le groupement tient des réunions d'information et de sensibilisation dans le domaine de la santé communautaire, la planification familiale, la lutte contre la prostitution, etc.

D'autre part, le groupe s'implique dans les travaux d'intérêt public notamment le nettoyage des rues et des lieux de culte.

Pour lutter contre le chômage des jeunes, il a aidé à la création de 2 groupements d'intérêt économique (GIE) qui développent des activités de teinture, tissage, couture, photographie, gérance de cabines téléphoniques, agent de santé communautaire, etc.

Avec son fonds de roulement, il accorde de petits prêts de 10 000 à 15 000 FCFA à ses membres.

Ces prêts sont remboursables en deux mensualités avec un taux d'intérêt de 5 %.

La difficulté de mobiliser un financement important pour satisfaire les attentes de ses membres constitue la contrainte majeure du GPF pour une meilleure amélioration des conditions de vie des populations du quartier.

Néanmoins, grâce à son action, le GPF a permis un climat de paix sociale dans le quartier, de développer l'esprit d'initiative auprès des femmes et des jeunes et de lutter efficacement contre les fléaux que constituent la délin-

quance juvénile, la prostitution, les grossesses précoces, l'oisiveté, etc.

En terme de perspectives, le GPF ambitionne de se doter d'un Centre de Formation avec l'appui de la Municipalité de Guédiawaye qui a affecté à l'ASC Walli Daan un terrain pour abriter le Centre de Formation et une bibliothèque de quartier.

Mots clés : Promotion féminine ; Économie populaire ; Solidarité sociale ; Santé communautaire, Formation professionnelle, Quartier urbain, Développement urbain, Guédiawaye, Sénégal.

Personne interrogée : Madame Marième FALL, BP 19002 Guédiawaye – Sénégal

Tél. (Bureau) : (221) 837.38.10 (Dom.) : (221) 837.2.07

Fiche rédigée par : Alexandre NDIONE. Groupement Thialy 2000. BP 3322. Thiès – Sénégal. Tél : 221 851 32 34

7. Femmes et gestion des déchets urbains : l'expérience de la Cofesfa au Mali

par Djibril GUEYE

La coopérative des femmes pour l'éducation, la santé familiale et l'assainissement (COFESFA) est l'histoire de 16 femmes diplômées sans emploi qui ont réussi leur insertion professionnelle dans le domaine de l'assainissement à Bamako Mali.

L'une des premières activités ciblées étaient la pré-collecte des ordures ménagères parce qu'elles pouvaient leur permettre de se rapprocher des ménages et surtout des femmes.

L'idée de la création de cette structure émanant de Mme Aminata Traoré, Consultante à l'Unifem (Fonds des Nations Unies pour la Femme). Par le biais de ses relations dans l'institution, elle est parvenue à leur trouver une subvention de deux camions pour leur permettre de démarrer les premières activités. Celles-ci devaient se faire moyennant une contribution de 25 FCFA par ménage et par enlèvement.

Mais l'État leur a demandé de ne pas faire payer les populations parce qu'elles s'acquittaient déjà de la taxe sur les ordures ménagères. Alors l'État leur a demandé de déposer une étude de faisabilité sur un quartier test et ensuite de verser une caution pour l'exécution d'un contrat.

Pour réunir la somme, la COFESFA s'est lancée dans le transport de sable avec ses deux camions.

Une fois le montant de la caution atteint, la COFESFA et l'État ont signé un protocole de partenariat de 9 000 000 FCFA sur une période d'une année qui stipulait que l'État verserait cette somme suivant un décaissement de 30 %, 50 %, 20 % et que la COFESFA ramasserait les ordures sans demander aux populations de participer.

La collecte a démarré à Médina Gounass en 1990. Le système de ramassage consistait pour les chauffeurs de camions à sillonner le quartier en s'arrêtant à des points précis où les femmes et les domestiques leur portaient les poubelles remplies d'ordures.

Deux coopérateurs qui étaient près du camion étaient chargés du suivi et du contrôle.

Après une année d'exécution, les résultats étaient satisfaisants mais le renouvellement du contrat devait buter sur des blocages administratifs et financiers à tel point que le système de ramassage à Médina Gounass a dû être interrompu en février 1992, l'avance pour le démarrage étant perçu avec huit mois de retard par la COFESFA.

Ses membres ont cependant persévéré en exploitant toutes les opportunités qui pouvaient leur permettre d'assurer un revenu et de se maintenir dans le secteur.

Aussi, la promotion des poubelles fermées s'imposait à la fois comme une activité complémentaire à la collecte des ordures et comme source de revenus.

Les populations utilisaient auparavant de vieux seaux, bassines et paniers.

La COFESFA a mis à contribution les artisans locaux dans la confection d'un

premier type de poubelle d'une capacité de 33 litres. Par la suite, sur la demande des femmes, des poubelles d'une capacité de 49 litres et 66 litres ont été mises sur le marché.

Au total, 727 poubelles ont été confectionnées et vendues pour un prix de revient de 2 094 250 FCFA.

Parallèlement, la COFESFA s'est lancée dans la construction de latrines publiques qui sont relativement rentables.

L'activité de sensibilisation formation Santé Maternelle et Infantile/Planification Familiale a aussi été lancée parallèlement à l'activité de collecte.

696 séances de travail à raison de 15 personnes par séance ont été touchées sur des thèmes tels la santé infantile, l'hygiène de l'habitat, les maladies diarrhéiques, etc.

L'effet de la réussite de la COFESFA a fait tâche d'huile au Mali. C'est ainsi que des dizaines de jeunes maliens et maliennes, diplômés sans emploi, n'ont pas hésité ces dernières années à se regrouper sous forme de GIE (Groupement d'Intérêt Économique) pour la collecte des ordures.

Ces jeunes jouent actuellement un rôle considérable dans la recherche de solutions pour résoudre le problème de l'insalubrité à Bamako.

Selon l'ancien directeur de la voirie, Joseph Marie Diana, il est impossible de résoudre le problème de la pré-collecte au Mali sans passer par les GIE.

Personne interviewée : Mme Diarra Assetou Sidibe, COFESFA, B.P. 2977
TÉL. : (223) 22.91.27, SOGONIKO Rue 132 Porte 851, BAMAKO - MALI

Fiche rédigée par : Djibril GUEYE, Centre Africain de Développement Urbain (CADU), B.P. 15339 Dakar - Fann Sénégal. Tél : 221 824 61 82

8. A Bamako, les femmes se battent pour garder leur toit

par Alexandre NDione

Le groupement Bencadi qui signifie « l'union fait la force » est créé en 1987 par les femmes du secteur de Fitiribougou qui veut dire quartier du crépuscule.

Fitiribougou fait partie du quartier Baco-Djikoroni qui signifie derrière le fleuve, compte 6 sous-quartiers ou secteurs et se situe à Bamako, capitale du Mali, du côté de la rive droite du fleuve Niger.

L'évolution de Fitiribougou est marquée par les difficultés d'implantation de ses habitants. En effet, l'administration de la Ville voulait réserver le site uniquement pour des activités agricoles non pour l'habitat.

Ainsi, les nouvelles constructions ont été démolies à plusieurs reprises. Devant l'entêtement des populations qui finalement construisaient leur maison à la tombée de la nuit, les autorités administratives se sont résignées à laisser maître le quartier.

Ceci a inspiré la dénomination de Fitiribougou (quartier du crépuscule).

Fitiribougou manque de tout : eau courante, électricité, canaux d'assainissement, équipements collectifs, etc.

Le secteur est donc exposé en permanence à plusieurs difficultés : insécurité nocturne à cause du manque d'électricité, prolifération des maladies endémiques à cause de l'insalubrité, pauvreté absolue des familles.

C'est donc pour améliorer les conditions de vie à Fitiribougou que les femmes ont décidé de créer le groupement Bencadi.

Au départ, le groupement comptait 6 membres qui organisaient des tontines tournantes. Tous les 5 jours, elles allaient rendre visite à tour de rôle à un membre et chacune apportait 500 FCFA qu'on remettait à ce membre pour résoudre ses besoins familiaux.

Le succès de cette initiative a amené les autres femmes à adhérer au groupement qui comptait 40 membres en 1995.

Actuellement, le groupement compte 100 membres.

En décembre 1995, une ONG dénommée AREC-DEV constatant l'engagement des femmes, a décidé de les appuyer.

Ainsi, un crédit remboursable de 300.000 FCFA a été mis à la disposition du groupement pour lui permettre de développer des activités.

D'autre part, AREC-DEV a permis aux femmes de mieux organiser le fonctionnement du groupement.

Le groupement compte à son actif les réalisations suivantes :

- * assainissement du quartier ;
- * exploitation d'un périmètre maraîcher de 1 hectare (production vendue et auto-consommée) ;
- * un fonds roulant de 1 500 000 FCFA pour l'épargne et le crédit ;
- * le paiement d'un maître pour assurer le suivi des élèves du quartier ;
- * la prise en charge des frais de scolarisation de 5 enfants issus de familles les plus démunies ;
- * alphabétisation et formation en gestion ;
- * valorisation des déchets plastiques.

Les difficultés actuelles du groupement Bencadi sont inhérentes à l'accroissement rapide de ses membres qui sont actuellement au nombre de 100 et à son incapacité de satisfaire toutes les attentes de ses membres.

En effet, les ressources actuelles du groupement ne permettent de prendre en charge que 40 membres et les 60 autres doivent attendre que le groupement dispose de financements additionnels permettant de prendre en charge progressivement l'ensemble des demandes.

Les perspectives du groupement Bencadi se résument comme suit :

- * doter le quartier d'un centre communautaire polyvalent,
- * ouvrir un magasin d'approvisionnement en denrées de première nécessité,
- * étendre la prise en charge des enfants pour tout le cycle primaire,
- * renforcer les moyens d'assainissement du quartier et d'épuration des puits.

Le groupement Bencadi nourrit l'ambition d'être à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté dans le quartier grâce à l'engagement et la volonté de ses membres à vaincre la fatalité qui frappe Fitiribougou.

Mots clés : Pauvreté urbaine ; Rôle des femmes ; Solidarité populaire ; Épargne et crédit ; Assainissement ; Scolarisation ; Quartier urbain ; Groupement féminin ; Bamako.

Informateur : Mme Touré dite Bamaga, s/c Mr Ousmane Touré, Hôtel de l'Amitié,
BP 1720 Bamako, Mali

Fiche rédigée par : Alexandre Ndione. Groupement Thialy 2000. BP 3322.
Thiès – Sénégal. Tél : 221 851 32 34

9. Collecte et traitement des déchets, Saint Louis, Sénégal

Des jeunes s'organisent pour collecter et traiter les déchets,
de plus en plus nombreux à Saint Louis (Sénégal)
mais l'activité risque de cesser par... manque d'ordures

par Moustapha Sow

La Ville de Saint-Louis se situe au Nord du Sénégal. Avec une population de 162 000 habitants pour un taux de croisement de 3,35 %, elle est confrontée d'une manière chronique aux problèmes de pollution domestique. Cela est dû à l'inexistence de moyens logistiques et financiers au niveau de la voirie municipale, mais aussi et surtout à la non implication des populations à la prise en charge de ce problème.

Les services municipaux ramassent et évacuent 40 % des ordures, près de 120 m³. Néanmoins il y a beaucoup de quartiers qui ne sont pas desservis par ces derniers. Leur rayon d'action se limite entre la Ville et la langue de barbarie et dans les grands axes de Sor. Dans certains quartiers, leur passage ne se fait pas remarquer.

Cette pollution s'aggrave dramatiquement pendant la saison des pluies, quand la nappe phréatique remonte et vient se mélanger avec l'eau stagnante.

Les ordures en moyenne sont composées de 51 % de sable, 41 % de matière fermentée, sable (compost), 3 % de plastique, 3 % de ferrailles et 3 % de divers.

Le GIE Ecolo-Nord est créé le 2 janvier 1996 à Saint-Louis par un groupe de jeunes désireux de lutter contre cette pollution grandissante. Après une formation sur les modules de compostage, des volontaires qui étaient dans le projet de ramassage des ordures avec l'Agetip (Agence de Génération d'Emplois par des Travaux d'Intérêt Public) et le financement du PPGE (Programme Prioritaire de Génération d'Emplois) se sont constitués en GIE pour participer à la gestion des déchets solides par le compostage et des déchets liquides.

Les objectifs étaient les suivants :

- * recycler ce qui peut être réutilisé,
- * organiser des conférences sur l'environnement,
- * recueillir, analyser et échanger l'information,
- * promouvoir l'agriculture biologique.

Le groupe a réalisé depuis plusieurs activités :

- * Production du compost en collaboration avec des partenaires locaux.
- * Recyclage du plastique (sachets).
- * Maraîchage pour la promotion des produits biologiques.
- * Montage d'expositions sur le recyclage (Festival international de Jazz).
- * Formations des jeunes sur le recyclage.
- * Causeries dans les quartiers.

Malgré ces résultats encourageants les difficultés ont été nombreuses. Elles résident essentiellement dans l'inexistence d'un contrat entre les différentes parties investies dans le projet : le financeur (le Fonds Européen pour le

Développement), l'organisateur et gestionnaire (l'Agetip, qui embauche entre autre les volontaires) et le maître d'œuvre (le PPGE).

Le Projet qui était pour le bénéfice des populations était composé de 2 volets : sensibilisation et formation mais dans les faits il n'y avait pas de sensibilisation et la formation était dérisoire. Il n'existait pas de réelle communication entre l'Agetip et le groupe de base qui avait pour tâche de réaliser le travail sur le terrain.

Des problèmes de transport venaient s'y ajouter. Une voiture était mise à disposition pour amener les volontaires au Centre de compostage. Mais la plupart du temps les volontaires s'y rendaient par leur propre moyen. Il était impossible d'exiger quoi que ce soit de l'Agetip.

La responsabilité de ces difficultés se trouvent à deux niveaux :

- * Au niveau de l'Agetip, un service intermédiaire qui nous a confisqué la parole. Ce qui a provoqué le blocage de nos initiatives.

- * Au niveau de la municipalité. Il était impossible de rencontrer le maire car il est souvent en voyage.

- * Au niveau du circuit lui-même.

Notre plus grand problème était d'... obtenir les ordures ! Sans ordures pas de compost. Les services municipaux ramassent les ordures mais elles sont revendues aux habitants pour le remblaiement des maisons. Les habitants utilisent ce procédé peu onéreux pour éviter que la nappe phréatique remonte à la surface lors de la saison des pluies. La seule manière d'obtenir les ordures c'est en échangeant des bons d'essence pour faciliter leur transport. Le résultat de tout ça c'est que le projet risque de s'arrêter tout simplement parce qu'on manque d'ordure.

Dans le cadre du processus nouveau de décentralisation, nous suggérons que les différents acteurs que sont l'État, les collectivités décentralisées, la société civile et les partenaires au développement, et les populations doivent se considérer comme des partenaires à part entière et complémentaires. Ce partenariat pourrait être formalisé à travers des contrats qui définiraient les objectifs et les moyens à mettre en œuvre ensemble pour parvenir à une lutte efficace contre la pauvreté (l'insalubrité). Nous souhaitons ne plus être des destinataires passifs des décisions prises en dehors de nous. Nous voulons au contraire être pleinement impliqués afin d'aider la recherche à cerner les véritables problèmes qui se posent pour le développement durable.

Pour nous cela pose aussi une exigence de professionnalisme notamment grâce à la formation (conception, suivi et gestion de projets) car nous ne voulons plus être mis devant des faits accomplis.

Fiche produite par : Moustapha SOW, Secrétaire Général du GIE ECOLO-NORD, Saint-Louis (R.S.). Tél. : 961.13.67 Saint-Louis

10. S'investir pour le respect des droits du détenu, à Dakar, Sénégal

Aïssatou Touré et Abdou Khadr Gaye

Après les résultats des élections de 1988 à Dakar, les jeunes font irruption sur la scène politique par des actes de « vandalisme ». Un an après en 1989, les jeunes manifestent leur désir de s'impliquer dans la gestion de la cité à travers le Mouvement Set Setal (être propre et garder son environnement propre) puis à travers des associations de développement.

C'est ainsi que l'Entente des Mouvements et Associations de Dakar (EMAD) est née à la suite d'un conflit entre jeunes et commerçants en 1990. Ce conflit portait sur l'occupation incontrôlée par les commerçants de la plupart des rues et façades des maisons aux alentours des marchés. Les riverains souffraient de cette « invasion ».

L'Entente regroupe une cinquantaine d'associations dont 15 sont réellement actives.

La particularité de cette association de développement regroupant des jeunes, c'est sa détermination à lutter pour l'amélioration des conditions de détention dans les prisons. L'idée d'intervenir dans les prisons est née à la suite de l'emprisonnement pour recel d'un membre de l'Entente.

Elle s'investit dans :

- * la vulgarisation des comités de conciliation populaire,
- * l'encadrement de petits métiers,
- * la sensibilisation et la formation sur des fléaux sociaux,
- * l'insertion des jeunes délinquants à travers des parrainages,
- * la désinfection des chambres de détenus,
- * la consultation et les soins en milieu carcéral avec l'appui de partenaires,
- * l'insertion des jeunes délinquants par parrainage associatif.

Plusieurs journées du détenu sont organisées. C'est ainsi qu'est née l'initiative « la valise du détenu » : avec l'appui de partenaires tels que Enda-Ecopole, la Direction de l'Administration Pénitentiaire, il s'agit d'une collecte journalière de fonds, la redistribution devant se faire périodiquement en fonction des besoins des différentes maisons carcérales.

L'idée s'inspire d'une pratique de la société traditionnelle lébou : manifester sa solidarité aux plus démunis. L'Entente envisage la création de la « valise du détenu » dans tous les quartiers, les mosquées, les églises. Il s'agit de collecter des dons en nature (vêtements, chaussures, médicaments) au profit des prisonniers.

Il s'agit là d'une association qui, après plusieurs activités classiques, semble avoir trouvé sa voie. A travers cette expérience qui relate la détermination d'un groupe de jeunes mobilisés pour lutter contre les mauvaises conditions de détention des prisonniers, l'administration pénitentiaire d'habitude très fermée s'est, pour la première fois, laissée convaincre par une association en nouant avec elle des relations de coopération matérialisées par un protocole.

La détermination des jeunes pour améliorer la situation des détenus a ainsi obligé l'administration et la société à mieux prendre conscience des droits du détenu.

Fiche réalisée par : Aïssatou Touré (Dass – Dakar) à partir d'un texte et d'un entretien avec Abdou Khadr Gaye. 38 rue Sandiniery prolongée x Jean Jaures s/c Maty Diop. Tél. : 221 821 57 23

11. Lutte contre l'exode rural à Fandène

Une expérience de valorisation de l'expertise locale,
Thiès, Sénégal

par Aïssatou Touré

Originaire de Fandène, village situé à 7 km de Thiès, Alphonse Tine, après des études scolaires peu concluantes a choisi de retourner au village pour lutter contre l'exode rural et avec les villageois s'investir dans une promotion de l'autosuffisance alimentaire.

Après son échec scolaire, Alphonse a tenté quelques aventures en ville qui se sont avérées négatives et l'ont conduit à se redéfinir par rapport à la société.

C'est à ce moment qu'il se rend compte des dangers courus par le monde rural sous le poids de l'exode qui porte un lourd coup à l'agriculture et à l'autosuffisance alimentaire.

Fort heureusement, en 1993, est née sous l'impulsion des anciens du village une association dont l'un des objectifs prioritaires était d'identifier les problèmes et les activités à mener. Le hic est venu de la Direction de l'Association essentiellement constituée d'intellectuels vivant hors des réalités du village.

En 1983, « un coup d'état » a été mené contre les intellectuels qui ont perdu la Direction de l'Association au profit des jeunes du village.

C'est ainsi qu'un plan d'action a été élaboré avec un important programme de lutte contre la pauvreté :

- * des boutiques tournantes ont été mises en place par les femmes qui rencontraient des problèmes d'approvisionnement pendant l'hivernage,
- * un plan d'épargne et de crédit a été également mis sur pied.

Ainsi, l'argent des caisses villageoises est collecté et permet de financer de petits projets qui peuvent aider les jeunes à développer des initiatives au village.

Aujourd'hui, des citadins originaires du village y retournent pour placer leur argent au niveau de la MEC (Mutuelle d'Epargne et de Crédit). La maîtrise du crédit a permis de renforcer l'autonomie des paysans dans de nombreux domaines. Plusieurs associations ont vu le jour et sont regroupées en une fédération et même en réseau.

Seul écueil, les relations avec les pouvoirs publics sont conflictuelles. La représentativité de la communauté villageoise au sein de la communauté rurale apparaît comme une stratégie de lutte contre l'avancée de la ville sur le périmètre agricole (6 000 ha ont d'ailleurs été perdus par le village).

A cet effet, et en rapport avec les citadins, une recherche-action est organisée pour faire face aux problèmes qui se posent au-delà de la Ville.

C'est d'ailleurs ainsi qu'une opération d'auto-lotissement est organisée par les populations autour de l'aménagement de leur quartier.

Nous avons là une expérience de valorisation du savoir-faire local avec des avantages concrets et immédiats. La Fédération des Associations vient direc-

tement en appui aux initiatives proposées par ses membres, les appuis extérieurs étant purement techniques.

Il s'agit de reconnaître la véritable expertise populaire qui a un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et qui malheureusement a peu de pouvoir de décision dans les mécanismes de prise de décisions. Il est urgent pour cette forme d'association de se doter des capacités et des techniques de négociation pour faire face à ce problème.

Fiche réalisée par : Aïssatou Touré (Dass - Dakar) à partir d'un texte et d'un entretien avec Alphonse Samba Tine. BP 3055 Thiès. Tél. : 951 13 68

12. Insérer des jeunes en difficulté » au Burkina Faso

Par le biais de la formation en mécanique automobile :
l'expérience du « Garage Tous Unis »

Abdoulaye Ndoye et Ouedraogo

Le « Garage Tous Unis » est une organisation coopérative de jeunes techniciens de garage automobile regroupés pour constituer cette entité et tire son fondement d'existence dans le contexte socio-économique difficile qui frappe surtout la jeunesse à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Dans ce pays situé en pleine zone sahélienne, le secteur informel (non organisé il faut dire) occupe une place importante des activités de production et de prestation de services.

Éprouvant des difficultés matérielles et financières pour constituer chacun sa propre entreprise, 15 jeunes de différents corps de métier touchant la mécanique automobile, ont créé cette organisation coopérative.

Le garage compte 5 sections techniques dirigées par un spécialiste. Il s'agit de la mécanique, la tôlerie-soudure, l'électricité, la peinture et la tapisserie.

Le fait des prestations de services pour une clientèle diversifiée : État et ses institutions, les ONG et agences de développement et les particuliers. Mais, il faut dire que le garage est aussi un centre de formation, douze adolescents (12 et 16 ans) sont retenus pour apprendre un métier et prétendre à une carrière. Les apprentis-stagiaires ici ont été choisis parmi les enfants qui travaillent dans la rue. Une chance qu'ils doivent saisir pour ne pas tomber dans le banditisme et la délinquance. La participation des habitants au développement est bien comprise au niveau du garage qui souhaite renforcer les relations de partenariat et d'échange avec des organisations visant les mêmes objectifs.

Après trois années d'existence et d'activité, le garage compte aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de FCFA et une marge bénéficiaire d'environ 1,5 million.

Cependant, ces chiffres ne sauraient masquer les difficultés éprouvées. Dues notamment à l'insuffisance :

- * et la vétusté du matériel technique,
- * de fonds de roulement pour préfinancer les travaux pour les clients qui paient après réception (État, ONG),
- * de formation technique du personnel.

Cette expérience est exceptionnelle car il est rare de rassembler différents corps de métier en un même endroit et avec un même élan de promotion socio-économique des jeunes pour la lutte contre le chômage et la délinquance et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Fiche réalisée par : Abdoulaye Ndoye à partir d'un texte et d'un entretien de Salif Ouedraogo.

Contact : GIU.

13. Le recasement des habitants du village de Gaweye au Niger

Abdoulaye NDoye et Yacouba Bello

Le quartier actuel de Gaweye tire ses origines du village de Gaweye situé sur la rive gauche du fleuve Niger. Ce village fut fondé vers le XVIII^e siècle par des guerriers Kurtey ayant immigré suite à l'éclatement de l'empire Macina. Les colonisateurs français qui ont créé la ville de Niamey ont trouvé le village Gaweye sur les bords de la rive gauche du fleuve. Gaweye est donc l'un des tous premiers villages fondateurs de la ville de Niamey, l'actuelle capitale du Niger.

En 1978, l'État décida de raser le village pour construire un complexe hôtelier ultra moderne et un palais des congrès. L'État procéda au lotissement d'un site situé sur la rive droite du fleuve pour le recasement des habitants du village.

L'espace loti fut distribué aux chefs de famille. Cependant, la distribution n'a pas pris en compte une couche non moins importante de la population du village. Il s'agit des locataires c'est-à-dire les habitants qui n'étaient pas propriétaires des maisons dans lesquelles ils logeaient. Ces derniers sont sur des sites non lotis et irréguliers.

En dépit de nombreuses correspondances adressées au différents préfets qui se sont succédé à la tête de la communauté urbaine de Niamey pour les recaser sur un site loti, l'affaire est restée sans suite. Une marche de protestation auprès de la Préfecture avait été envisagée mais les meneurs ne pouvant contenir une telle manifestation pour éviter les débordements, ont renoncé à cette action. Alors, le mal est toujours là, les déplacés ne sont pas à l'abri d'une expulsion. Ainsi, ils vivent dans une anxiété terrible. Pourtant, ils sont encore les citoyens les plus solvables qui s'acquittent régulièrement de l'impôt.

Les ex-voisins recasés dans le nouveau quartier qui porte le même nom, réaffirment leur solidarité à ces populations menacées d'expulsion mais restent impuissants face au pouvoir public qui a failli à sa mission de créer un toit pour tous au moment de recaser les populations de Gaweye.

Source : Yacouba Bello, Chef de quartier Gaweye, Commune Niamey III, Niger.

Fiche préparée par : Abdoulaye NDOYE, Credetip, B.P. 3916 Dakar – Sénégal,

TÉL. : (221) 821.94.62 Fax : (221) 821.94.63

14. Mobilisation contre la pollution au Sénégal

Dans la Baie de Hann, au Sénégal, des habitants se mobilisent pour combattre la pollution industrielle et familiale

par Vladimir Ugarte

« Les 15 kilomètres de la Baie de Hann, la deuxième plus grande baie du monde après Rio sont devenus le triste scénario d'un des plus grands dépotoirs d'ordures du Sénégal ». C'est ainsi que s'exprime Maguette Diop, habitant membre de l'Association Yaraax, un de ceux qui refusent d'accepter la dégradation à grande vitesse du quartier qui les a vu naître. « A la pollution causée par la vidange des cargos viennent s'ajouter les déchets de 80 % du potentiel industriel du Sénégal présent dans la baie, dont les raffineries rejettent directement leurs déchets dans la mer. Le plomb, la soude caustique, le mercure et le phénol sont l'environnement obligé des poissons qui se font de plus en plus rares. Les 20 000 habitants de la baie voient avec stupeur comment diarrhées, pneumonie et bronchites augmentent vertigineusement affectant notamment les plus jeunes et les vieillards. L'Institut Africain de Développement Urbain a calculé à une hauteur de 2,88 degrés la pollution dans le secteur, exposant les habitants à trois voies d'infection : ingestion, contact et nourriture. Même nos poissons sentent le pétrole ».

Devant cette situation et alertés en 1985 par le Séminaire de l'Université de Dakar qui tirait la sonnette d'alarme sur la dégradation systématique de l'environnement dans la baie, les jeunes se sont mobilisés pour lancer une grande opération permettant de sensibiliser 4 000 personnes à cette situation. Une semaine fut organisée pour nettoyer la baie. Des causeries regroupaient des poignées d'habitants et des jeunes très actifs. Une lettre fut rédigée et envoyée au président de la République Abou Diouf. Un numéro spécial de la revue « S'Informier » fut consacré à cette vaste mobilisation.

Nous avons pu obtenir que les Français installent des puisards (endroits servant à stocker les eaux usées) sur la plage, nous comptions sur cette technique pour limiter la pollution produite par les familles qui viennent jeter leurs ordures ménagères à quelques mètres de leur logis. Les installations ne durèrent qu'une semaine, car les déchets n'étaient pas triés et les filtres se bouchaient avec les déchets solides. Le puisard devenant une grande benne à ordures.

Les principaux problèmes auxquels nous nous sommes confrontés sont :

- * Le manque d'éducation des populations concernées.
- * Notre manque de formation qui ne nous a pas permis de bien expliquer les enjeux de la situation aux habitants.
- * Le fait que, depuis février 1997, la décentralisation n'a absolument rien changé à notre situation, malgré la création de la Commune de Hann et Bel Air (avant la baie était rattachée à la commune de Dakar).

Nous pensons néanmoins que quelques propositions pourraient être pour nous des voies de solution :

- * Fermer les deux canaux qui déversent les produits toxiques dans la baie pour empêcher les branchements clandestins des entreprises.
- * Fédérer l'ensemble des associations environnementales pour créer un rap-

port de force nous permettant de porter plainte contre les industries. Leur installation ne répond à aucune réglementation.

* Lier notre situation aux enjeux de la pêche en général, cette dernière étant la plus grande entrée de devises du Sénégal.

Commentaire : Selon Maguette deux idées force ressortent de la mobilisation des habitants :

a. L'information et la formation jouent un rôle essentiel sans quoi les citoyens n'ont pas conscience de leur droits fondamentaux. Sans formation nous sommes désorientés, sans arguments de poids pour défendre notre cause, sans conscience pas de responsabilité qui puisse nous faire agir ensemble.

b. Il faut que les pouvoirs publics expliquent clairement les vrais enjeux de la décentralisation. Nous concevons celle-ci comme la possibilité que les habitants jouent un rôle actif dans la vie de la commune. « Qu'ils nous disent ce qu'ils veulent faire et nous pourrons expliquer ce qu'on doit faire. »

Entretien de Maguette Diop, Hann Plage, Quartier Abdoulaye Fall – Tableau Ferraille, Sénégal.

Propos recueillis par : Vladimir Ugarte. Fondation Charles Léopold Mayer pour

le progrès de l'Homme. 38 rue Saint Sabin. 75011 Paris – France. Tél : 33 1 43 14 75 75

Fax : 33 1 43 14 75 99. E-mail : vladimir@fph.fr

15. Infrastructures communautaires en Guinée

Réalisation d'infrastructures communautaires par les habitants de Kassognah en Guinée

Abdoulaye Ndoyeet Fodé Soumah

Kassognah, village situé à 50 km de Conakry la capitale de la Guinée fait certainement partie de ces villages oubliés par les autorités nationales dans la mise en œuvre du développement de leur pays.

Ainsi, du défunt régime jusqu'à la deuxième République, aucune autorité nationale ou ONG n'est venue au secours de ces braves populations. Le village est presque une île, balayé par l'avancée d'un bras de l'Océan Atlantique qui l'enclave à sa traversée par l'absence d'un pont. 2,5 km le sépare de la route nationale 1 avec ses 956 habitants dont 502 femmes.

L'activité principale que les populations mènent est l'agriculture mais avec l'avancée de l'eau, les rendements baissent régulièrement et se posent aussi des problèmes de salinisation des sols.

Face à toutes ces menaces, les habitants du village ont compris que c'est à eux de prendre des initiatives pour sortir de la situation. Ainsi, le pont d'accès effondré depuis 14 ans a été reconstruit avec la main-d'œuvre et le génie local sans aucune aide extérieure pour permettre l'accès à la route nationale et les autres pistes de production. Ainsi, le groupe d'initiative s'est érigé en association villageoise.

Le deuxième lot de travaux engagé par ces mêmes populations est la construction avec les moyens du bord de deux digues pour arrêter l'avancée du lac et la salinisation des terres. Selon les prévisions, la réalisation de ces infrastructures permettrait de disposer sur deux plaines cultivables de 56 et 72 hectares que pourraient utiliser les autres villages de la Préfecture.

La situation à Kassognah fait, malheureusement, que ses populations sont contre les autorités du pays. Il revient à l'association pour le développement de Kassognah (ADKA) constituée en septembre 1997 de prendre en compte les préoccupations de ces populations. Mais il faudra associer d'autres partenaires (techniciens et autorités) pour prétendre réaliser certaines infrastructures, ne serait-ce que pour leur viabilité et leur résistance dans le temps comme des ponts, des digues.

Fiche rédigée par : Abdoulaye Ndoye, Credetip, B.P. 3916 Dakar Sénégal
TÉL. : (221) 821.94.62 Fax : (221) 821.94.63, à partir d'un texte et d'un entretien de
Fodé Soumah, chef de quartier de Kassognah.

16. Projet « Lire au plaisir » à Yaoundé

Les jeunes du Quartier Nkoldikock à Yaoundé vont en guerre contre la délinquance juvénile avec les armes de la lecture

par Joseph Fumtim

Dans un quartier où le taux de scolarisation est tout à fait insignifiant, où le taux de chômage est l'un des plus galopants et où l'explosion démographique est incalculable, la délinquance juvénile et donc la violence, ne peut être qu'une évidence. Le projet « Lire au Plaisir » initié par l'Assoal (Association des Amoureux du Livre) est ainsi non seulement un palliatif à ce phénomène mais aussi et par dessus tout une thérapie à long terme à l'égard de la violence.

A Yaoundé, en général et au quartier Nkolbikock en particulier, 45 % des jeunes ne vont pas à l'école, la délinquance juvénile s'est peu à peu démarginalisée pour devenir un phénomène normal, à l'exception d'un groupe de jeunes de ce quartier, qui entrevoit en la lecture jeu et loisir, un début de solution.

C'est en 1995, sous la diligence du jeune poète et écrivain camerounais Jules Dumas Guebou que l'initiative voit le jour. En effet, il mettra à la disposition des jeunes du quartier sa modeste bibliothèque. Cependant, forte d'une centaine de livres, le principe est simple, on consulte sur place les romans, les bandes dessinées, les journaux... Peu à peu, d'autres jeunes du quartier et de la ville intègrent le projet et pourvoient la bibliothèque de leurs ouvrages personnels.

Les jeunes du primaire, du secondaire et du supérieur ainsi que toute la population juvénile non scolarisée sont les populations concernées par cette initiative.

L'Assoal est ouverte à tous les jeunes qui veulent non seulement se distraire, mais aussi s'informer et s'éduquer. Ses activités sont aussi diverses que son objet.

- * Lecture et échange des livres.

- * L'organisation des conférences débats et causeries sur des questions d'actualité.

- * L'organisation des compétitions de détente tel le Scrabble, les mots croisés, le jeu de dames.

- * L'organisation des cours de répétition et assistance générale aux jeunes.

Les activités de l'association n'ont jusqu'ici été financées par aucun organisme, par aucun mécène. L'Association fonctionne uniquement avec les cotisations de ses membres dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 70 personnes.

Les activités de l'Association occupent peu à peu les jeunes du quartier Nkoldikock, les empêchant par là de se livrer à des jeux brutaux et à des scènes de délinquance. Mais son coordonnateur Guebou Jules D. n'est pas flatté par ce premier pas : « nous aurions pu endiguer totalement la violence dans ce quartier si nous étions pourvus de moyens logistiques des livres adéquats ».

Fiche rédigée par : Joseph Fumtim, Contact : ASSOAL B.P. 25072 Yaoundé

17. Volontaires pour le ramassage des ordures à Yaoundé

Des jeunes volontaires se mobilisent pour le ramassage des ordures dans le quartier de Meudong, à Yaoundé au Cameroun
par Abdoulaye Ndoye

L'environnement mérite de nos jours une attention particulière car, avec l'explosion démographique, sa dégradation est devenue très rapide. La pollution de l'environnement par les ordures ménagères constitue une grande préoccupation dans nos cités où les communes et collectivités locales dont nous reconnaissons la modicité des ressources n'ont pas encore trouvé la solution idoine.

Ainsi, un groupe de jeunes au chômage et sans revenus parmi lesquels des diplômés, a décidé d'assurer le ramassage des ordures ménagères dans le quartier périphérique de Meudong à Yaoundé au Cameroun.

A l'origine, le quartier était une simple cité lotie et construite par une société immobilière. Avec le développement de la ville par la croissance démographique, d'autres quartiers sont venus se greffer tout autour de la cité.

Elle est caractérisée comme dans beaucoup de quartiers des pays sous-développés par l'insalubrité. Et le drame résultait du fait que chacun pensait que ce n'est pas son problème particulier mais plutôt celui d'autrui ou des autorités seulement. Ainsi, les immondices, les inondations, les moustiques et les maladies infectieuses (surtout pour les enfants plus fragiles) sont le lot quotidien du quartier.

Pour mettre un frein à cet état désastreux, un groupe de jeunes dénommé Gic-Jevolec a mis en place un système de ramassage des ordures ménagères dont les populations doivent assurer la prise en charge. Le nécessaire changement de comportement des populations locales a fait que l'éducation et la sensibilisation ont été les premiers soucis des animateurs (sensibilisation porte à porte, les dangers d'une mauvaise gestion des déchets, le besoin de trier les déchets).

Cette campagne intense a duré un mois et s'est clos par un grand séminaire qui a mobilisé toutes les couches et sensibilités de la population.

Pour le ramassage des ordures ménagères, les travailleurs effectuent régulièrement des descentes chez les ménages. Les déchets sont transportés avec des brouettes de fabrication artisanale. Les ménages les plus engagés font déjà le tri dans 2 bacs distincts.

Chaque foyer apporte une contribution mensuelle :

- * 500 Fcfa pour les foyers de trois personnes,
- * 1000 Fcfa pour les foyers de plus de trois personnes.

Le quartier avec plus de mille logements, une population estimée à 5000 habitants produit deux mille kilogrammes d'ordures ménagères par jour en moyenne.

Cependant, seuls 150 logements sont abonnés au projet. Ainsi, certains ménages ont leurs ordures ramassées gratuitement dans l'optique de les sensibiliser et de les convaincre de s'abonner.

Le groupe fait du compost avec les ordures ménagères biodégradables qu'il revend ensuite aux agriculteurs et maraîchers locaux pour servir d'engrais, ce qui constitue une autre source de revenus pour faire face aux nombreuses

charges. Pour le compostage, le groupe n'a pas son propre terrain et les propriétaires menacent souvent de les déguerpir. Alors, il faut souvent payer le prix de la cola pour qu'ils se taisent.

Une troisième source de revenus dans le cadre de leurs activités serait aussi la récupération et le recyclage de déchets durs. Il s'agit de bouteilles, seaux en plastique, métaux, etc.

Parmi les difficultés du groupe il y a en premier lieu le manque de considération de la part de certaines personnes : les gens se moquaient des nouveaux diplômés qui n'ont d'autre travail que de ramasser les ordures.

De même que les finances ne suffisent pas pour faire face au besoin en matériel et les indemnités des travailleurs. Il est question aussi de trouver auprès des autorités un terrain pour le compostage des déchets et être à l'abri des maîtres chanteurs propriétaires de l'actuel site.

Compte tenu de la volonté sans cesse réaffirmé des agents du Gic-Jevolec, il est souhaitable que des organismes viennent les soutenir dans cet effort de lutte contre la pollution de l'environnement. Mais, en premier lieu, il y a l'adhésion des populations et des autorités locales.

Sources : Entretien avec Irène Eloundé, Contact : GIC-JEVOLEC BP 14052 Yaoundé – Cameroun.

Recueilli par : Abdoulaye Ndoye, Credetip, B.P. 3916 Dakar – Sénégal,
TÉL. : (221) 821.94.62 Fax : (221) 821.94.63

18. Réseau solidaire de communautés autonomes à Caracas, Venezuela

Un espace où les habitants sont les acteurs

Caracas, le 22 janvier 1998

par Teresa Ontiveros

Lors de la conférence mondiale des Nations Unies Habitat-II, appelée le Sommet de la Ville (juin 1996), un événement est survenu dont tous se souviennent : le Forum des Habitants, organisé par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, où les habitants de diverses parties du monde (Amérique latine, Afrique, Europe, Asie) ont échangé leurs expériences, leurs attentes, leurs projets..

Le Forum a lancé un appel en faveur de la création d'un réseau international d'habitants, doté de trois axes d'action dont nous ne soulignerons que le troisième : le suivi, par les autorités nationales, provinciales et locales, des engagements souscrits lors de Habitat II et la fin de la violence faite aux habitants qui revendiquent le droit à la citoyenneté, l'accès à la terre et le droit au logement.

La création d'un tel réseau vise à susciter un travail en commun entre les habitants et leurs alliés : intensifier les échanges d'expériences et apprendre de celles-ci jour après jour, de façon à les intégrer aux dynamiques de groupes quotidiennes et à l'épanouissement de ceux-ci en tant que collectivités.

A Caracas, Teolinda Bolivar et Rosa de Peña (l'une des représentantes des habitants au Forum) ont commencé à monter le réseau en invitant des communautés urbaines et leurs alliés à partager leurs expériences, bonnes et mauvaises. C'est ainsi que le 9 novembre 1996 s'est tenue la première réunion qui a été appelée Réseau de Caracas des Habitants et leurs alliés.

Cette réunion a été la première d'un cycle de rencontres un samedi par mois. Après un an de réunions, nous pouvons parler d'un parcours, d'une reconnaissance et d'une remise en question de l'action.

Un parcours. Au cours de cet apprentissage collectif, nous avons privilégié le processus, la naissance d'une dynamique enrichie par chaque rencontre. Nous avons commencé par tâcher de mieux connaître les programmes de mise en valeur des « barrios ». Nous avons invité les fonctionnaires qui travaillent à ces programmes dans la capitale, les avons questionnés, avons critiqué et puis discuté de la participation des communautés aux programmes, de la mise en valeur des ressources et de la rentabilité de l'investissement.

Mais nous nous sommes vite rendu compte que nous étions en train de chercher des réponses à l'extérieur, sans scruter nos propres logiques ; c'est pourquoi nous avons décidé de centrer nos discussions sur ce que nous attendions de ces rencontres et sur nos objectifs.

Au long de ce parcours, le réseau a tâché de mettre au premier plan la discussion et la réflexion sur les expériences quotidiennes des communautés participantes. Nous avons privilégié la parole sans laquelle il n'y a pas d'action possible. Au cours de cette année, notre itinéraire a été marqué par la spontanéité, par le partage. Nous n'avons pas abouti à des interventions dans des communautés spécifiques, mais les réflexions des participants ont servi à comprendre les fragilités, les succès, et tous avons appris. C'est ainsi que se constitue le réseau, à son rythme, conformément à sa propre histoire.

Une reconnaissance. Comme nous l'explique l'anthropologue Marc Augé, tout événement, tout processus demande à être interprété, non pas pour être connu, mais reconnu, pour être digne d'un discours, d'un diagnostic qui rende compte d'une identité. Cette identité appelle la maîtrise des tensions internes,

E	Dr	Alhaji	ADELEYE	Sa majesté le roi Onikoyi du Bénin - Palais royal Carré 1147 von SW T - Gbédjom édé Houéhoun - 3BP 2003 Cotonou	(229) 32 37 50	(229) 32 33 02
H	M.	Timothée	BADOU EZIN	Communauté "Vivre Ensemble" - 06 BP 733 Cotonou	(229) 36 04 46	(229) 36 04 46
H	M	Hounkpe	KUSSI	Groupement "Bon Secours", S/C Theonamoussou		
P	Mme	Guirlène	MARSH d'ALMEDA	01 BP 2753 Cotonou	(229) 32 17 11	(229) 32 27 86
P	M	Théonas	MOUSSOU	03 BP 1514 Cotonou	(229) 30 42 10	(229) 30 01 42
E	M	Marcellin	ZOCLI	Maire de la commune de DOTOU - 03 BP 1514 - Cotonou	(229) 30 42 10	

la révision constante des frontières, la reformulation, la répétition et la réaffir-

E	M	Simon	COMPAORE	maire de Ouagadougou - Hôtel de Ville de Ouagadougou	(226) 33 62 81	(226) 31 83 87
E	M	Geoffroy	DAMBA	s/c association des maires du Burkina Faso	(226) 38 23 28	(226) 38 23 29
P	M	Eugène	BINAMA	Agence SEENO 06 BP 9037 Ouagadougou e-mail sow@novib;novib.bf	(226) 36 30 32	(226) 36 30 32
H	M	Salif	OUEDRAOGO	président du Garage Tous Unis - 02 BP 5304 - Ouagadougou	(226) 31 86 55	(226) 31 58 74

mation de ce que l'on veut, de ce à quoi on aspire.

Dans cette reconnaissance, les alliés : Teolinda, Iris, Mildred, Teresa (Groupe

H	M	Joseph	FUMTIM	S/C du CRAC BP8133 Yaoundé	(237) 23 90 94	(237) 23 90 94
E	M	Gilbert	TSNIEVOUNA	Maire de Yaoundé - Hotel de Ville		
H	Mme	Irene	ELOUNE	S/C du CRAC - BP8133 - Yaoundé	(237) 23 90 94	(237) 23 90 94
P	M.	Camille	KUYU	UCAC : Université Catholique d'Afrique Centrale - BP 11 628 - Yaoundé	(237) 30 54 98	(237) 30 55 01

de recherche : la production des quartiers populaires urbains des Écoles d'architecture et d'anthropologie de l'Université Centrale du Venezuela), José Matamore et ses collaborateurs (École populaire d'architecture - EPA-UCV), Ana Maria, Elisenda (Institut d'urbanisme), Manuel Maneiro, etc. et les habitants de divers barrios de Caracas (Lomas Bajas, de Baruta, la Bandera, El Guarataro, El Encantado, Santa Cruz, entre autres) avons partagé nos savoirs, exposé nos diversités et discuté du besoin de créer un espace dans lequel cultiver le nous du réseau. Le réseau est un espace de travail en faveur de l'autonomie, un endroit où renforcer notre capacité d'être solidaires à l'égard

des communautés et entre elles. Le respect, la compréhension et la solidarité

P	M .	Essoin Albert	KASSIKAN	Directeur des services techniques de Yopoungon - BP 12 - Abidjan 21		
H	M .	Mathieu	CRESPIN	Cabinet de Formation d'Etudes et Conseils (CFEC) - 14 BP 413 - Abidjan 14	b (225) 33 18 18	(225) 37 92 61 d (225) 39 16 90
P	M .	Gnako	KRABA	s/c CONGASSI - 20 BP 525 - Abidjan 20	(225) 21 31 99	(225) 21 31 99
E	M	Woi	MESSE	Maire de Biankouma et secrétaire général de UVTCI	(225) 32 71 34	(225) 22 84 95 (225) 29 39 16
H	M .	Foussynou	TRAORE	Président CGQ ADJAME - 03 BP 3318 - Abidjan 14	(225) 37 95 33	(225) 21 31 99

nous ont toujours accompagnés dans nos actions. C'est ainsi qu'après des

H	M .	Moussa	CANDE	Président de l'Association de Klelee. S/C AD - CP 606 - Bissau	(245) 25 13 65	(245) 25 13 65
P	M	Pedro	LOPEZ JUNDR	Coordinateur des programmes d'Action pour le Développement - S/C ADE CP 606 - Bissau	(245) 25 13 65	(245) 25 13 65
H	M m e	Camara	SADJ	S/C AD - CP 606 - Bissau	(245) 25 13 65	(245) 25 13 65

mois d'échanges nous nous reconnaissons dans ce que nous appelons

P	M m e	Fatoumata	BANGOURA	Association Guinéenne des Femmes pour le développement Intégré (AGUIFEDI) - BP 2793 - Conakry	(224) 44 75 68	(224) 45 14 19
E	M m e	Kaba	BARRY ROUGUI	Maire de Matam - BP 471 - Conakry	(224) 47 22 16	(224) 44 66 82 Port. 40 27 90
H	M	Fodé	SOUMAH	Assoc pour le développement de Kansogna - S/C AguiFedi - BP 2793 Conakry	(224) 45 14 19	
H	M	Moussa	TOURE	Club Bem beya - BP 1191 - Conakry	(224) 41 25 80	

aujourd'hui le Réseau solidaire de Communauté Autonomes.

H	M m e	Assélu Sidibé	DIARRA	Coopération des Femmes pour l'Education, la Santé familiale et l'Assainissement (COFESFA) - BP 2977 - Bamako	(223) 22 91 27	(223) 23 93 07
E	M	Djibril	SANGARE	Président de l'association des maires du Mali, maire de Bamako 3 - Av. Kassé KEITA - Oualofbougou - BP E 1346	(223) 22 62 76	(223) 22 24 89
H	M m e	Bamakan	TOURE KEITA	AREC-DEV - BP E 3475	(223) 23 55 25	
P	M m e	Hamaye Timbaleck	TRAORE	via AREC DEV - BP E 3475 - Bamako	(223) 23 55 25	(223) 23 76 35

Remise en question de l'action. Nous sommes dans l'année de la

	Mme Knein Mint	AHMED	Nouakchott	(222) 25 44 82	(222) 25 54 83
P M	Bocar	DIDP ABDOULAYE	Délégation régionale du développement rural et de l'environnement, Ministère du développement rural - BP 175 - Nouakchott	(222) 25 86 21	(222) 2 50 722
H M	Lekbous	O / elID	Action pour le développement social en Mauritanie UCAPADAN - BP128 - DarNaïn	(222) 544 82	(222) 544 83
H M	Cheikhna O / Ely		Action pour le développement social en Mauritanie UCAPADAN - BP128 - DarNaïn	(222) 544 82	(222) 544 83
E M	ElKottob	O / MEMME	Maire de DarNaïn - Nouakchott	(222) 25 59 98	(222) 25 44 83

Déclaration des Droits de l'homme. Le défi à relever par notre réseau est de se

E M	Oumarou	DAOUDA	Maire de la commune urbaine de Tera	(227) 73 38 76	(227) 73 54 62
H M	Yacouba	BELLO	Chef de Quartier Gaouÿe Saydou - BP 10778 - Niam ey III	(227) 73 42 24	(227) 73 44 28
E M	Issa	BOUKARI	Maire de Niam ey III	(227) 73 46 04	(227)+I29 73 44 :
P M	Koko	BOUREMA	Commune urbaine de Niam ey - BP 258	(227) 73 38 76	(227) 73 54 62
H M	Moussa	HALDOU	Sec exec. SAPH TA , Secret Gén. KASSA I - BP 11309 - Niam ey	(227) 72 51 34	(227) 73 35 69
P M	Mme Hadizatou	SOUNA DIALLO	Sec exec. SAPH TA - BP 11309 - Niam ey	d. (227) 72 30 65 b. (227) 72 51 34	(227) 73 20 64

prononcer à l'égard des « politiques de logement », de la démobilisation des

H	Mme Gloria	EGBUJI	Executive dir. Crime Victims Foundation - P.O. Box 72 20 - Victoria Island - Lagos	(234) 1 824688	(234) 1 824688
---	------------	--------	--	----------------	----------------

secteurs populaires, de la violence et de la manipulation. Nous devons continuer de faire nôtre les axes exposés au cours du Forum des habitants à

E M	Amouzouvi	AKAKPO	Maire de Lomé - Hotel de Ville	(228) 21 06 25	(228) 2154 34
P M	Adabi	AKPO	Chargé du patrimoine - BP 326 - Lomé	(228) 40 01 73	
H	Mme Ayawavi	ANANI	Comité de développement intégral de Boffé - BP 7549 - Lomé (via Criff)	(228) 22 38 92	(228) 22 49 26
P	Mme Pierrette	GUILAUME GAYIVOR	CRIFF - BP 14455 - Lomé	(228) 22 49 25	(228) 22 49 26
H	Mme Akiavi	ODAH KOBONON	Présidente du groupe Odjoubo d'Atakpame, via CRIFF - BP 14455 - Lomé	(228) 22 49 25	(228) 22 49 26

Istanbul.

Peu à peu, les rencontres ont consolidé le groupe et nous en sommes à dis-

P	Mme	Mariam	COULIBALY	RADI-BP 12085 -Dakar	(221) 824 60 48	(221) 825 75 36
P	M	Youssou	D IAGNE			
H	M	Maguette	D D P	GIE Bokka Ligerey - Hann / CREDETIP -BP 3916 -Dakar	(221) 821 94 02	(221) 821 94 62
E	M	Mamadou	D D P	Maire de Dakar -Hotel de Ville	(221) 821 47 34	
P	M	Mamadou	D D U F	Dir. Coll Locales Ministère de l'Intérieur		
P	M	Mamadou	D D U F	CODESTRIA		
P	M	Babacar	FALL			
H	M	Abdou Khadre	GAYE	Président de l'EMAD 38, rue El Hadj Mbaye Gueye prolongée X Jean Jaures S/C Maty Diop	(221) 821 57 23	
H	M	El Hadji Insa	NIANG	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Soumbédioune S/C Comba Mané b. rue 11x4 Medina Dakar	(221) 822 33 03	(221) 823 93 19
H	M	Moustapha	SOW	ECO LO NORD / CREDETIP - BP 3916 -Dakar	(221) 821 94 62	(221) 821 94 63
P	M	Seydou Nourou	SOW	ENDA - ECOPOP - Grand Yoff - b.1 BP 3370 -Dakar / ecopop@enda.sn b.2	(221) 827 29 14	(221) 825 32 32

cuter de notre « représentation » juridique. Pour ce premier trimestre, nous préparons la présentation de cas spécifiques et invitons les habitants et les

H	Mme	Mariam	FALL	GIE KARRAM / RADI - BP 12085 -Dakar	(221) 824 60 48	(221) 825 75 36
H	M	Sidiki Abdoul	DAFF	Président. Assoc. Soc. pour l'insér. et l'educ. ASIFE. S/C CII/RADI, BP 12085 Colobane	(221) 837 21 67	(221) 825 75 36
E	M	Alpha	THIDUNE	Maire-Adjoint -Hotel de Ville		

H	Mme	Nogaye Tounkara	BALDE	Soroptimist s/c CREDETIP - BP 3916 -Dakar		
E	M		DI EYE	Maire-Adjoint -Hôtel de Ville		
H	M	Adolphe	DIEDOU	DEFSI -Champ de courses		
E	M	Seydou	D D U F	Directeur de cabinet de la Mairie / Hôtel de Ville	(221) 836 11 45	(221) 836 00 00
P	M	Mamadou	WADE	Directeur service technique de la Mairie		
H	M	Malick	WADE	C/O CREDETIP BP 3916 Dakar	(221) 832 11 74	(221) 83211 75

alliés d'autres villes du pays ; ainsi, le réseau continue de se tisser et de

P	M	Moussa	CISSE	Président du FEGIED / Réseau APM Afrique	(221) 963 80 04	
E	M	Ibrahim	FALL	Premier adjoint au Maire de SaintLouis -Hôtel de Ville		
H	M	Mustapha	SAW	Secr.Géné.GIE Ecolo-Nord Saint Louis	(221) 961 13 67	

H	M	Alphonse	TINE	C/O ENDA -BP 3370 -Dakar	(221) 22 42 29	(221) 22 26 95
---	---	----------	------	--------------------------	----------------	----------------

s'étendre...

H	Mme	Oureye	D DP	ENDA -BP 3370 -Dakar	(221) 22 42 29	(221) 22 26 95
---	-----	--------	------	----------------------	----------------	----------------

Le Réseau solidaire de Communauté autonomes vise à la construction de notre citoyenneté, à la possibilité de rêver malgré les obstacles, à revendiquer notre sens historique et à être les concepteurs de notre propre biographie

H	Mme	Neget	D ELLEL	Association Shebba - (p) (33) (0)4 91 02 26 44 Le Madrigal - 19 b, rue des Butineuse - 13 015 Marseille	(33) (0)4 91 02 26 44	(33) (0)4 91 02 37 15
---	-----	-------	---------	--	-----------------------	-----------------------

H	Mme	Zoubida	MEGUENNI	Association Shebba - (p) (33) (0)4 91 02 26 44 Le Madrigal - 19 b, rue des Butineuse - 13 015 Marseille	(33) (0)4 91 02 26 44	(33) (0)4 91 02 37 15
---	-----	---------	----------	--	-----------------------	-----------------------

sociale, c'est-à-dire être des sujets urbains et les constructeurs d'une urbanité

E	M	Michel	HAUCHART	Adjoint au maire de (33) (0) 28 62 77 71 Grande Synthe - 113, rue Pasteur - 59760 Grande Synthe	(33) (0) 28 62 77 71	(33) (0) 3 28 25 02 40
---	---	--------	----------	--	----------------------	------------------------

E	M	Michel	JONCQUERT	Conseiller Municipal (33) (0) 28 62 77 71 Grande Synthe - 113, rue Pasteur - 59760 Grande Synthe	(33) (0) 28 62 77 71	(33) (0) 3 28 25 02 40
---	---	--------	-----------	---	----------------------	------------------------

H	Mme	Eliane	VERMERSCH	21, rue d'Artois - 59760 Grande Synthe	(33) (0) 3 28 25 02 40	
---	-----	--------	-----------	---	------------------------	--

H	M	Jean Marie	VERMERSCH	21, rue d'Artois - 59760 Grande Synthe	(33) (0) 3 28 25 02 40	
---	---	---------------	-----------	---	------------------------	--

P	M	Jean	YSEBAERT	Urbaniste Architecte (33) (0) 3 28 58 06 30 AGUR - 38, quai des hollandais - 59140 Dunkerque	(33) (0) 3 28 58 06 30	(33) (0) 3 28 59 04 27
---	---	------	----------	---	------------------------	------------------------

renovée.

P		Teolinda	BOLIVAR	Universidad Central de Venezuela (582) 605 20 51 -Postal Apartado 14459 -Caracas 1011 -A- mail : teobol@telcelnet.ve	(582) 605 20 51	(582) 605 20 34
---	--	----------	---------	---	-----------------	-----------------

H		Rosa	DE PENA	c/o Teolinda Bolivar		
---	--	------	---------	----------------------	--	--

P		Teresa	ONTIVEROS	c/o Teolinda Bolivar		
---	--	--------	-----------	----------------------	--	--

Fiche rédigée par : Teresa Ontiveros.

19. Amélioration du cadre de vie au Bénin

P	M	Fally	BADIANE	s/c ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff		
H	M	Ousseynou	FALL	s/c ENDA		
	M	Abdoulay	GNING	s/c ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff		
	M	Cheikh Omar	GUEYE	Liberté VI - ENDA GRAF - BP 13069 -Dakar Grand Yoff		
	M	Ndeye Dialhou	GUEYE	Diam a' Guène - ENDA RUP - BP 3370 -Dakar		
	M	Mamadou	SOW	s/c ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff		
	M	Moussa	DIDP	s/c ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff		
	M	Abdoul	MOHAMAD	s/c ENDA RUP -BP 3370 -Dakar		
	Mme	Pauline	NDIAYE	s/c ENDA TM -BP 3370 -Dakar	(221) 22 42 29	(221) 22 26 95
	Mme	Melany	MENDY	s/c ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff	(221) 22 42 29	(221) 22 26 95
	M	Youso	CISSE	APDEM - Rufisque - s/c CREDITIP -BP 3916 -Dakar	(221) 836 24 44	
	M	Mamadou	SENNE	Rufisque -s/c ENDA GRAF - BP 13069 -Dakar Grand Yoff		
	M	Kotozine	TOURE	s/c ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff		
	M	Djibril	GUEYE	Centre Africain de Développement Urbain (CADU) -BP 15339 -Dakar Fann	(221) 824 61 82	
	Mme	Tabara Mar MBAYE		DASS, Ville de Dakar - BP186 - Dakar	(221) 821 58 38	
	M	Alexandre	NDIENE	Groupement Thialy 2000 - BP 3322 -Thies	(221) 851 32 94	
	M	Aïssatou	TOURE	Centre Africain de Développement Urbain (CADU) -BP 15339 -Dakar Fann	(221) 824 61 82	

Au village de Sexomi, Kogbome au Bénin,
avec le groupement « Bon Secours »

par : Abdoulaye NDOYE

Le groupement « Bon Secours » est créé en 1991 sur l'initiative de trois personnes au niveau du village de Séxomi Kogbemé dans la Commune de Possotome, au Sud-Ouest du Bénin.

Trois habitants prirent l'initiative de combattre l'insalubrité du village causée par le rejet de débris de branchages ayant servi à installer des « Accadja » autour du lac Ahémé (système traditionnel de pêche à base de branches

d'arbres). Ils voulaient aussi régler les conflits entre les vieux et les plus

P	M m e	Alim ata	BA SIDIBE	RADI-BP 12085 -Dakar	(221) 824 60 48	(221) 825 75 36
P	M m e	Catherine	DRAME	CREDETIP -BP 3916 -Dakar	(221) 821 94 62	(221) 821 94 63
P	M m e	Anne- Marie	GOMIS	Paroisse Ste Agnès Rufisque	(221) 836 00 66	
P	M	Racine	KANNE	ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff	(221) 827 20 25	(221) 827 32 15
P	M m e	Huguette	LASSORT	DASS, Ville de Dakar - BP186 - Dakar	(221) 22 15 99	
P	M	Falibu	MBACKE CISSE	BP 231 Rufisque	(221) 836 00 78	
P	M	Abdoulay e	NDOYE	CREDETIP -BP 3916 -Dakar	(221) 821 94 62	(221) 821 94 63
P	M	Mamadou	NDIAYE	ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff	(221) 827 20 25	(221) 827 32 15
P	M	Emmanue l	NDIONE	ENDA GRAF - BP 13069 - Dakar Grand Yoff	(221) 827 20 25	(221) 827 32 15
P	M	Lamine	NIASSE	CREDETIP -BP 3916 -Dakar	(221) 821 94 62	(221) 821 94 63
P	M	Alliou	SALL	CREDETIP -BP 3916 -Dakar	(221) 821 94 62	(221) 821 94 63
P	M	Alpha	SALL	RADI-BP 12085 -Dakar	(221) 824 60 48	(221) 825 75 36
P	M	Dame	SALL	RADI-BP 12085 -Dakar	(221) 824 60 48	(221) 825 75 36
P	M	Farba	SALL	DASS, Ville de Dakar - BP186 - Dakar	(221) 822 15 99	
P	M	Abdoul	SECK	Centre Africain de Développement Urbain (CADU) -BP 15339 -Dakar	(221) 824 61 82	
P	M m e	Mariam	SENE	DASS, Ville de Dakar - BP186 - Dakar	(221) 822 15 99	
	M	Malik	WADE	s/c CREDETIP	(221) 832 11 74	(221) 83211 75

jeunes, dus au manque de respect de la tradition par ces derniers.

Le groupement a décidé d'opérer un changement de comportement en travaillant avec le Centre Afrika Obota qui exécutait un programme d'Éducation

Civique. Ainsi, il organise des séances périodiques de discussions avec la com-

M Yves PEDRAZZINI REC/EPFL 14, avenue de l'église (41) 21 693 42 05 (41) 21 693 38 40
Anglaise, CH 1006 Lausanne

munauté sur les problèmes brûlants de la localité. Le support passait avec un sketch qui lance les débats pour ensuite laisser aux populations exprimer des approches de solutions qu'elles entrevoyaient.

Suite à ces séances de sensibilisation, le groupement a réussi à mobiliser les populations de Séxomi sur la mise en place d'un comité de sages pour gérer et trouver des solutions aux conflits interpersonnels et familiaux et veiller au respect des us et coutumes dans le village.

L'insalubrité voit un début de solution d'instauration de séances mensuelles de balayage dans le village et environs. De même, des pistes de desserte ont été aménagées.

La divagation des bêtes, outre le danger qu'elle constitue pour les personnes, est aussi une préoccupation. La sécurité dans le village est assurée par des brigades toutes les nuits.

Le groupement ne serait pas parvenu à ces réalisations sans le concours matériel et humain de la collectivité de Sexomi à travers des activités telles que le métayage, la pêche et d'autres formes de cotisations.

Dans un avenir proche, le groupement entend aménager les abords du Lac Ahémé et édifier des pailotes sur pilotis pour touristes. Des nouveaux moyens lui permettraient d'améliorer ses activités halieutiques et initier l'aviculture, l'élevage de porcs et de caprines. Tout cela dans le but d'accroître les revenus et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Préparé par : Abdoulaye Ndoye, Credetip, B.P. 3916 Dakar – Sénégal.

TÉL. : (221) 821.94.62, Fax : (221) 821.94.63

20. Éviter l'exode rural à Thies

Éviter l'exode rural par l'acquisition de nouvelles parcelles :
des villageois s'organisent à Thies, Sénégal

par Djibril GUEYE

Le Groupe d'Intérêt Économique GIE Thaly 2000 a été créé en 1995. C'est une association qui est située dans la Commune de Thiès au Sénégal.

Son but principal est la viabilisation d'un périmètre agricole de 73 ha alloué par la Communauté Rurale de Fandene.

En fait, l'association gère plusieurs activités telle l'auto-lotissement, la mutuelle de santé.

Pour chaque activité, un comité de gestion et de suivi est créé. Concernant le lotissement, il porte sur une surface de 19 ha avec un dégagement de 430 parcelles et des équipements sociaux (marché, lieux de culte, centre social...).

Le financement de ce projet est issu des populations qui ont accepté de verser une contribution de 10 000 F par bénéficiaire étant entendu que les gens qui exploitaient des champs sur cette zone ne versaient pas cette contribution.

Un partenariat avec le service des douanes et du cadastre a été noué.

Les études techniques ont été payées à partir des fonds collectés.

La main-d'œuvre est locale. Une quinzaine de femmes ont été recrutées.

Le premier problème rencontré était un problème de conflit de génération. Les anciens tenaient à leur organisation traditionnelle et voyaient dans le lotissement un risque de dislocation du tissu familial. L'hypothèse avancée par les jeunes était que si on ne faisait rien, cette dislocation allait être inévitable parce que les jeunes seront obligés de quitter un jour le domicile familial pour fonder un foyer et que des problèmes risquent de se poser pour trouver un terrain au sein du village tout simplement parce que les gens commencent à vendre les parcelles à des étrangers (non natifs du terroir).

Une fois ce problème résolu, le projet a été exécuté et un certain nombre de critères ont été définis pour l'attribution des parcelles :

- * être natif (résident ou pas),
- * être veuf (les femmes, les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas bénéficiaires).

Fiche réalisée par : Djibril Gueye, Centre Africain de Développement Urbain (CADU)

B.P. 15339 Dakar – Fann Sénégal. Tél : 221 824 61 82

Contact : Alexandre NDIONE. Groupement Thialy 2000. BP 3322. Thiès – Sénégal.

TÉL. : 221 851 32 34

21. Appropriation foncière en Mauritanie

Expérience d'appropriation foncière par la mise en valeur de terres en Mauritanie

par Aïssatou Touré

A la suite des grands cycles de sécheresse des années 1970 à 1980, la Mauritanie a connu de grandes mutations sociales avec comme corollaire un important déplacement des populations des zones rurales vers la ville créant ainsi autour de Nouakchott d'immenses bidonvilles au niveau desquels les populations confrontées à des problèmes de survie, développent des stratégies de sortie de crise telles que la création de l'Union des Coopératives agropastorales et artisanale de Darnaïm.

Autrefois, non structurés et donc fragiles par rapport à l'autorité, des agriculteurs, des éleveurs ainsi que quelques artisans se sont aujourd'hui organisés en 27 coopératives, regroupées en une Union des Coopératives Agropastorales et artisanales afin de mieux défendre leurs intérêts et pour une meilleure prise en compte de leurs difficultés à travers les programmes locaux et nationaux de développement.

C'est ainsi qu'un périmètre agricole de 40 ha est exploité par l'Union composée de 4500 familles vivant exclusivement des retombées de cette activité. La production de ces coopératives couvre, environ 15 % des besoins de la ville, en légumes, produits laitiers et fruits et à travers la plantation d'arbres contribue à la lutte contre la désertification.

Ces activités sont essentiellement menées par les femmes, notamment les femmes chefs de familles et les femmes déshéritées.

Malgré l'action de l'Ucapadan, des pressions ont été faites pour que ces périmètres maraîchers soient laissés aux mains de promoteurs immobiliers.

Pour faire face à cette pression, l'Union réagi d'abord en saisissant le président de la République pour attirer son attention sur le rôle important joué par ces coopératives dans la lutte contre la pauvreté, ensuite en réalisant 350 forages dont 335 sur fonds propres puis 15 autres sur financement de partenaires.

Néanmoins, la principale difficulté demeure la rareté de l'eau. C'est ainsi que le Département du Développement Rural et la Municipalité envisagent l'installation d'une usine de traitement des eaux usées à l'image de celle de SEBKHA qui depuis 20 ans alimente les périmètres agricoles.

L'organisation des agriculteurs, éleveurs et artisans en coopératives puis en Union des coopératives a joué un rôle déterminant dans leurs relations avec les autorités institutionnelles qui, non seulement les laissent occuper un espace fortement convoité par des promoteurs mais surtout reconnaissent l'importance du rôle qu'ils jouent dans la lutte contre la pauvreté et d'une façon plus générale dans le développement socio-économique de la Mauritanie.

Cette reconnaissance se traduit, d'ailleurs, par un appui de l'État au renforcement des capacités techniques à travers un programme de formation.

Nous avons là des groupes sociaux défavorisés en l'occurrence des urbains qui se sont soulevés contre une certaine volonté de les exproprier des terres qu'ils occupent en investissant sur ces terres, qui ainsi mises en valeur sont passées du statut de l'irrégularité au régulier. Auparavant considérées comme activités marginales, l'État reconnaît la validité des programmes qu'il accompagne et considère comme viables dans la mesure où c'est une activité intégrante du programme de lutte contre la pauvreté.

Fiche réalisée par : Aïssatou Touré (Dass – Dakar) à partir d'un texte et d'un entretien avec Cheikhna Ould Ely. Vice Prt Ucapadan BP 174. Nouakchott – Mauritanie. Tél : 222/519 00

22. « Vivre ensemble » : des parajuristes au service des villageois béninois

par Tabara Mbaye et Thimotée Badou

La Communauté « Vivre Ensemble » a été créée par un ensemble de jeunes béninois soucieux d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les campagnes. Ils ont choisi de développer un esprit de convivialité et, le terme de « Vivre Ensemble » parce qu'ils ont souhaité « vivre ensemble avec les plus démunis » qui sont généralement délaissés.

Six couples de jeunes vivent actuellement dans la communauté. Leur installation ne s'est pas faite sans heurts : les villageois y étaient très réticents et les menaçaient de mort. Cependant, devant les actions concrètes de la communauté, les populations ont compris les avantages que leur procuraient ces jeunes. Parmi ces avantages, le service parajuridique constitue un volet important. En effet, les villageois étant désunis et ne disposant d'aucun pouvoir de décision dans le pays, sont souvent victimes d'injustice, d'abus de la part des forces de l'ordre, de la justice en général.

C'est ainsi que s'est vu injustement emprisonné un jeune villageois du nom de Faustin : tout a commencé avec la fuite d'une villageoise Cosiba donnée en mariage à un homme qu'elle n'aimait pas. Le jour où elle devait rejoindre le domicile de son époux, elle s'est enfuie au Nigéria.

Ses parents ont porté plainte contre le jeune Faustin qu'ils soupçonnaient d'avoir aidé leur fille à quitter le village. Faustin fut aussitôt arrêté par la police et, c'est ainsi que ses parents sont venus contacter les membres de l'Association. Ces derniers l'ont fait libérer au bout de 6 jours d'emprisonnement. Quelques temps après, la fille est revenue au village. Le père de Cosiba a organisé un enlèvement de sa fille, il voulait respecter les engagements pris vis-à-vis de son futur gendre. Sa fille fut ainsi conduite de force chez son époux.

Par la suite, l'association a saisi le procureur et obtenu l'autorisation d'aller chercher Cosiba qui avait été séquestrée chez son époux.

La communauté poursuit ses actions sur ce plan en organisant des séances d'animations juridiques dans les villages. Il s'agit de répertorier un certain nombre de problèmes brûlants d'une actualité, de les mettre sous forme de sketches et de les présenter pour passer un message juridique. Elle a réalisé par exemple un certain nombre de téléfilms qui sont passés à la télévision béninoise. Ces téléfilms ont pour thème : les institutions de l'État, divagation des animaux domestiques, l'enlèvement de femmes, etc.

Tout ceci est réalisé en fon, langue la plus parlée dans le Sud Bénin, mais sous-titré en français. Ils s'en servent désormais comme thèmes d'animation juridique avec support vidéo lors de leurs animations itinérantes.

La communauté envisage de créer une clinique juridique ainsi que des activités pouvant occuper les jeunes durant la grande saison sèche. Pendant cette saison, les jeunes sont inactifs et plusieurs d'entre eux ont été surpris en flagrant délit de vol.

Fiche rédigée par : Tabara Mbaye (Dass – Mairie de Dakar) à partir d'un texte et d'un entretien avec Thimotée Badou.

Contact : Communauté Vivre Ensemble. Sous-Préfecture de Zé.
Département de l'Atlantique, République du Bénin.

23. Chefs de quartier traditionnels et gestion de proximité à Niamey

A Niamey, des Chefs de quartier traditionnels assurent une gestion de proximité

Yacouba BELLO

«Je suis chef de quartier Gaweye à Niamey. Mon quartier a 3600 habitants. J'ai hérité de cette fonction, qui était exercée par mon père et mon grand-père. Mais j'ai été néanmoins choisi par mon quartier. En effet, parmi mes frères, c'est moi qui ait été choisi alors que je n'étais que le 4^e fils de mon père. Les sages m'ont demandé de me présenter, car lorsque mon père était chef, j'avais aidé beaucoup de gens. Celui qu'on veut comme chef c'est quelqu'un capable de penser à tous les habitants du quartier.

Le chef de quartier c'est quelqu'un au service de la population, c'est un trait d'union entre les administrés et l'administration. Il aide l'administration à régler les problèmes de sécurité et de développement du quartier. Le maire l'appelle et le consulte chaque fois qu'il veut intervenir sur le quartier. Il règle les problèmes entre les familles. Il a une cour composée de personnes qui l'honorent. C'est une cour faite pour le guider, le consulter car un homme seul pourrait faire des erreurs.

Dans mon quartier, il n'y a pas de problème de sécurité. Des jeunes volontaires forment la yambaga. C'est un groupe de jeunes qui montent la garde dans le quartier. S'ils prennent une personne en train de voler un poulet, ils font danser la personne. Tout le quartier vient et frappe des mains et on lui demande, pourquoi il danse, ce qu'il a fait. Il répond, j'ai volé un poulet, on ne l'amène pas à la police mais il a tellement honte qu'il ne recommence pas.

La police ne veut pas venir sur le quartier arrêter quelqu'un. S'il y a quelque chose de grave, ils doivent me prévenir et c'est moi qui fais venir la personne pour qu'elle m'explique ce qu'elle a fait et si c'est grave, elle va en prison.

Au Niamey, dans chaque quartier, il y a un chef. On a un bureau des chefs de Niamey composé de 67 chefs. »

Commentaire : Cette organisation traditionnelle et villageoise fonctionne donc dans une grande ville à l'échelle des quartiers. C'est une autorité traditionnelle qui gère tous les problèmes de proximité avec des règles reconnues par tous. C'est aussi une protection pour le citoyen face à l'administration anonyme.

N'est-ce pas dans les villes africaines une expérience qui vaut le coup d'être réfléchi ?

Rédacteur : Martine Toulotte, Agence d'Urbanisme de la Région grenobloise, 21 Rue Desquières 38100, Grenoble – France. Tél. 04 76 28 8600,

Interlocuteur : Yacouba Bello, Chef de quartier Gewey, Niamey

24. Credetip

Le Centre de Recherche pour le Développement des
Techniques Intermédiaires de Pêche : organe de promotion
économique
et sociale de la Pêche artisanale au Sénégal

Aïssatou Touré et Abdoulaye Ndoye

Créé depuis 1989, à un moment où le pêche s'est trouvée confrontée à des difficultés économiques, techniques et même au risque de disparaître au profit de la pêche industrielle, le Credetip s'est fixé comme objectif essentiel la promotion et la vulgarisation de la pêche artisanale de manière durable.

Pour ce faire, le Credetip appuie des structures organisées telles que le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal qui regroupe 12 000 membres pêcheurs actifs ou inactifs.

Le Credetip travaille également avec la section de MBour de la Fédération des Mareyeurs du Sénégal (qui regroupe les commerçants qui achètent le poisson aux pêcheurs pour en assurer la revente). C'est un organe de promotion économique sociale qui :

- * encadre les pêcheurs affiliés aux structures partenaires telles que le CNPS ou le FNAMS,

- * mène des campagnes d'IEC pour la pérennité de la pêche,

- * conçoit des projets,

- * recherche des financements,

- * organise les femmes transformatrices et revendeuses de poissons, autour de mutuelles d'épargne et de crédit sur les côtes de MBour, Joal, Saint-Louis, Kayar, Fass MBao, Hann, Sindou (Rufisque). Ce qui permet aux femmes d'accéder facilement aux crédits pour développer leurs activités, mais surtout ensemble de mobiliser des capitaux importants qui leur permet d'être considérées comme des partenaires solvables.

Le Credetip a, sur le plan international, trouvé des relations intéressantes avec des partenaires financiers tels que le Comité catholique contre la faim et le développement en France.

Le Credetip dispose de ressources propres tirées des études de consultance et bénéficie de l'appui de quelques partenaires comme Pain pour le Monde (Allemagne) ; Miséréor, et la Fondation Charles Léopold Mayer (aide à l'équipement)

Doté d'une structure légère composée de 6 membres (1 Secrétaire Exécutif, 3 animateurs, 1 Technicien audiovisuel, 1 Secrétaire), le Credetip a su s'imposer dans le monde de la pêche. Aujourd'hui considéré au plus haut niveau comme un interlocuteur crédible, il participe à la réorganisation, à la renaissance de la pêche artisanale, un secteur de l'économie nationale qui fait vivre des milliers de familles et qui pourtant est menacé.

Fiche faite par : Aïssatou Touré (Dass-Mairie de Dakar) à partir d'un entretien avec Abdoulaye Ndoye (Credetip).

Contact : Credetip, B.P. 3916 Dakar – Sénégal, Tél. : (221) 821.94.62
Fax : (221) 821.94.63

25. Fodé Soumah : un Chef de Village

Élu au service de tous

par Martine Toulotte

«Je m'appelle Fodé Soumah. J'habite le village de Kassognah à 50 km de Conakry. Mon village compte 995 habitants, j'en suis le chef depuis 13 ans. C'est la population toute entière qui m'a choisie, les vieux, les femmes, les enfants. Dans mon village, quand on doit désigner un chef, le Sage c'est-à-dire le plus âgé va à la mosquée et demande à l'Imam de réunir la population pour une rencontre de tout le village. Tout le monde se rassemble et le Sage annonce qu'il faut élire un nouveau chef. L'assemblée se divise en 3 collèges, les vieux, les femmes, les hommes. Chaque collège discute séparément pour désigner la meilleure personne, c'est-à-dire celle qui par son comportement, a montré qu'elle avait le souci des autres. L'ensemble se réunit à nouveau et discute des populations des 3 groupes et la personne qui fait consensus est désignée.

Le chef ainsi choisi n'était pas candidat Quand tu es élu, ton premier devoir est de reconnaître ceux qui t'ont élu. Tu dois considérer tout le monde de la même manière. Quand j'ai un projet, je vais voir le sage, je lui explique ce que je veux faire. On en discute ensemble puis je réunis tout le village et j'expose mon projet. S'ils ne sont pas d'accord, ils le rejettent. S'ils sont d'accord, il n'y a pas de problème, tout le monde s'attelle à la tâche et apporte ce qu'il peut comme argent. On réalise le projet avec tout le monde.

Si un habitant du village a commis un délit et que la police le cherche, la police me prévient. Je fais venir la personne chez moi et je lui demande ce qu'il a fait. Soit on fait arranger directement la chose, soit si c'est grave, et s'il doit aller à la police, je désigne quelqu'un qui l'accompagne.

Lorsque 2 familles ont des problèmes entre elles, elles vont voir le Sage, et j'assiste le Sage pour régler le problème.

Un chef doit se conduire droit, tenir parole, faire ce qu'il dit.

S'il fait mal, s'il ne s'occupe pas des siens, le sage le convoque et lui demande de changer. S'il continue à mal remplir son rôle de chef, qui est de s'occuper du bien-être de tous, le village change de chef ».

Commentaire : Celui qui s'appelle le chef et qui est élu par tous est lié non pour exercer le pouvoir mais pour être au service des villageois. Il a un pouvoir dans la mesure où il assume ce rôle de protecteur. Il est un intermédiaire entre l'administration et le citoyen. Est-il possible au niveau des quartiers urbains de réinventer cette fonction qui est encore une tradition dans les villages ?

Rédacteur : Martine TOULOTTE, Agence d'Urbanisme de la Région grenobloise ;

21 Rue Desquières 38100, Grenoble – France, Tél. 04 76 28 8600

Personne interrogée : Fodé Souma. Chef de quartier Kassognah.

CRD/Maneah,

H District/Sanoyah Km 36, République de Guinée

3.3.2 Il reste quelques fiches à rédiger

Des expériences ont été relatées, dans des ateliers, lors de visites ; elles n'ont pas fait l'objet d'un travail comparable à celui réalisé par l'équipe DPH ; elles mériteraient d'être reprises, complétées...

Vie associative au Sénégal

EMAD (Entente des Mouvements et Associations de Développement)

Abdou Khadre Gaye, Sénégal

(Voir descriptif de l'expérience p. 21)

CGQ, Conseil de Gestion de Quartier, Adjamé, Côte d'Ivoire
Fousseynou Traore

(Voir descriptif de l'expérience p. 23)

Décharge Écologique DEFISI, Rufisque

Participation communautaire à la gestion
de l'environnement urbain à Rufisque
« Programme d'Assainissement de Diokoul
et quartiers Environnants : PADE ».

Extrait de la fiche établie
à l'occasion du sommet d'Istanbul

ACTEURS

La coopération Canadienne par l'entremise du Fonds de Contrepartie Canado-Sénégalais (FCCS), l'équipe Relais pour le développement urbain participatif d'Enda Tiers Monde (ENDA TM/RUP), la Communauté Urbaine de Dakar (CUD), la municipalité de Rufisque, les comités locaux de gestion, la société Socodim et les populations des quartiers concernés par le PADE sont les acteurs de cette meilleure pratique.

LES DATES CLEFS

Le PADE a débuté en octobre 1990 pour trouver une solution aux problèmes d'assainissement, d'abord à Diokoul puis dans 9 autres quartiers populaires de la ville de Rufisque.

A l'heure actuelle, environ 400 concessions ont été dotées d'ouvrages d'assainissement individuel. La demande effective a ainsi été satisfaite à 65 %,

ce qui représente 15 % des besoins. La maîtrise des moyens mis en œuvre pour la réalisation du programme et la création d'un fonds destiné à l'autofinancement de l'assainissement des quartiers pauvres permettront d'assurer la possibilité de répliquer ce programme.

ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME

Situation antérieure

En Afrique de l'Ouest, plus de 70 % des zones urbaines sont exclues de tout réseau public de service urbain, de distribution d'eau potable, d'évacuation des eaux usées ou de collecte des ordures ménagères. Cette situation est due à l'insuffisance des moyens de l'État et des municipalités.

Dans la commune de Rufisque, les neuf quartiers concernés par le PADE concentraient 51 000 habitants répartis en 5 225 ménages, soit 45 % de la population de la Commune. Chaque habitant produisant environ 0,70 kg d'ordures par jour, la production totale pour les neuf quartiers est de 35 tonnes par jour, dont la majeure partie alimente les dépôts sauvages, c'est-à-dire non autorisés.

Les eaux usées sont évacuées dans la rue, dans les canaux à ciel ouvert, sur des terrains vagues ou encore sur la plage et dans la mer. Les réseaux d'égouts conventionnels sont pratiquement inexistants. Seule 35 % de la population s'approvisionnent en eau par un robinet intérieur, et seulement 5,5 % dispose d'un WC au réseau d'égouts.

D'autre part, 75 % des malades soignés au dispensaire de Diokoul souffrent de diarrhée, de dysenterie et de dermatose, témoignant ainsi des mauvaises conditions sanitaires et de la propagation de ces maladies par l'eau.

Situation actuelle

* 400 concessions familiales, dont 150 sont branchées au réseau d'égouts à faible diamètre ont été dotées d'ouvrages d'assainissement individuels.

* 8 édicules publics ont été réhabilités.

* 20 charrettes ont été mises en place pour la pré-collecte porte à porte des 2/3 de la production d'ordures des quartiers concernés par le PADE. Ces dernières sont acheminées vers des aires de transfert délimitées par la municipalité, en vue de leur reprise par les camions de la CUD (Communauté Urbaine de Dakar) ou pour les incinérer, ou ce qui est nouveau, en vue de tri et du compostage de la fraction organique.

* 3 206 mètres d'égouts à faible diamètre qui drainent 60 mètres cubes d'eaux usées par jour vers la station d'épuration ont été installés.

* L'épuration des eaux usées par lagunage à macrophyte (épuration verte) et le compostage ont été mis en place.

* Le travail des femmes et des enfants a été allégé en ce qui concerne le transport des eaux usées.

STRATÉGIE ASSURANT LE CARACTÈRE DURABLE ET LA POSSIBILITÉ D'UNE ACTION PLUS VASTE

Les politiques et stratégies sectorielles

La collecte des ordures par les charrettes est effectuée non pas dans le

cadre du service public, mais dans le cadre de la prise en charge directe des équipements par les habitants. Aussi, les autorités municipales ont-elles reconnu la validité de cette solution alternative, particulièrement adaptée à la configuration des quartiers pauvres. Elles ont accepté de prendre des mesures d'incitation en exonérant les charrettes de précollecte de l'impôt municipal.

Le traitement des eaux usées et le compostage permettent la diffusion d'une nouvelle politique de gestion des déchets. Ces derniers deviennent des ressources à valoriser.

Les dispositions institutionnelles

* La Coopération Canadienne, par l'entremise du Fonds de Contrepartie Canado-Sénégalais (FCCS), finance les différentes phases du programme suivant le calendrier et le budget prévisionnel présenté par ENDA TM/RUP. Il reçoit régulièrement d'Enda TM/RUP les rapports trimestriels sur les réalisations du programme ainsi que les états financiers.

* Enda TM/RUP est maître d'œuvre des actions et titulaire du programme. A sa tête le responsable d'équipe, architecte-chercheur, assure l'encadrement, le suivi et la coordination de l'ensemble des prestations.

* La Communauté Urbaine de Dakar (CUD) est liée à ENDA TM par un protocole d'accord.

* La municipalité de Rufisque participe à côté d'Enda TM à l'orientation des différentes actions au niveau macro-économique en concertation avec le coordonnateur du programme. Dans le cadre du programme, la municipalité est elle aussi liée à Enda TM par un protocole d'accord. Par ailleurs, depuis 1994, existe une inter-commission municipale Environnement-Urbanisme-Travaux publics, qui fait office d'interlocuteur direct d'Enda TM au niveau du Conseil municipal.

* Chaque comité local de gestion – composé du comité de santé du quartier, des délégués de quartiers ainsi que des représentants des services techniques municipaux et des services départementaux – a comme point focal le poste médical des quartiers concernés. Le président du comité est signataire des contrats passés entre ENDA TM et les demandeurs d'assainissement privé. Il est chargé, à côté d'Enda TM, du recouvrement des participations.

Les modifications des systèmes de gestion et de processus de prise de décisions

L'existence du cadre de référence – Enda TM/Municipalité/Comité de santé – au niveau local rend possible la mise en cohérence des différentes initiatives avec la politique municipale de gestion urbaine.

Le PADE tente de démontrer la répliquabilité d'initiatives issues du secteur communautaire en s'assurant de la mise en place de nouvelles articulations administration-population.

Enda TM/RUP fait participer les autorités municipales aux prises de décisions majeures concernant le développement des activités. Le Comité de santé et les délégués de quartier sont responsables de la gestion des demandes d'assainissement par les habitants. Les femmes constituent la majorité des participants actifs – 1930 femmes sur un total de 90 personnes – aux décisions que les hommes. En particulier, le poids des femmes dans la fixation du montant de la rémunération du charretier s'est avéré déterminant.

Les innovations

* Les charrettes de précollecte : bien que les véhicules hippomobiles soient très répandus à Rufisque, leur utilisation pour la précollecte est une première. Le succès est tel que l'on a vu rapidement apparaître des initiatives privées allant dans ce sens.

* La station d'épuration verte : il s'agit de la réhabilitation d'une pratique ancestrale.

La technique est adaptée, écologique et moins onéreuse.

* Le réseau d'égouts à faible diamètre : il convient particulièrement dans une zone climatique qui ne connaît pas le gel ; par ailleurs ses coûts de réalisation sont très faibles.

* La création du FOCAUP (Fonds Communautaire pour l'Assainissement des quartiers Urbains Pauvres). Il s'agit d'un fonds revolving dont la vocation est d'assurer la répliquabilité du programme. Le Crédit Communal, nouvelle institution disposant de ressources à la BHS (Banque de l'Habitat du Sénégal), s'est engagé à contribuer à ce fonds.

La conscientisation de la population et le changement de conception. La population contribue activement à l'exécution du programme par :

* sa participation (femmes, jeunes, délégués et autres notables) au comité de suivi – évaluation et au comité de concertation ;

* les discussions au niveau des pintch (lieu à palabre) et des mosquées ;

* la contribution des délégués aux enquêtes et études destinées à l'identification des bénéficiaires de l'assainissement privé, leur participation à la réflexion, la sensibilisation, au suivi et à la gestion du matériel et des fournitures ;

* la participation des délégués et autres notables à la récupération des apports des bénéficiaires de l'assainissement individuel ;

* l'apport financier (30 à 70 % du coût des travaux financés par le programme) et la construction des abris au dessus des WC et douches ;

* la contribution au fonctionnement de la pré-collecte par le paiement du service directement au charretier.

Les populations de Diokoul ont procédé à des extensions du petit réseau d'égouts grâce à la maîtrise d'ouvrages des travailleurs locaux, et peuvent satisfaire de nouvelles demandes dans d'autres quartiers et villes.

Les habitants commencent à prendre en charge la relation santé-habitat.

4.

Liste des participants

AFRIQUE

Bénin
Burkina Faso
Cameroun

Côte d'Ivoire
Guinée Bissau
Guinée Conakry
Mali
Mauritanie
Niger
Nigeria
Togo
Sénégal

Dakar
Guédawaye
Rufisque
Saint Louis
Thies
Pikine

FRANCE

Marseille

Grande Synthe

VENEZUELA

PARTICIPANTS AUX JOURNÉES VIOLENCES URBAINES
ÉQUIPE DPH

COMITÉ DE PILOTAGE & COLLABORATEURS
ORGANISATEURS : FPH

France
Suisse